NF
QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

MEUBLES FURRER
La maison pour fiancés et acheteurs de meubles!
Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale 028/46 11 12

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

MUSÉES CANTONAUX

L'autorité a un sens

Nous savions que des mésententes subsistaient entre le Conseil d'Etat, et le chef du Département de l'instruction publique plus particulièrement, et le nouveau directeur des musées cantonaux, M. Walter Ruppen. L'affaire est passée maintenant dans le domaine public et a eu la conclusion que l'on connaît.

La cause de cette mésentente ? Nous la connaissons également : elle est étroitement liée à la nouvelle répartition des charges que le Département de l'instruction publique entend désormais imposer au titulaire de ce poste.

Cette modification des charges a pour effet d'alléger la fonction de ses responsabilités purement administratives en la concentrant dans le domaine artistique. La médaille a son revers puisqu'un tel allégement signifie aussi, d'un autre point de vue, subordination à un service administratif pour l'établissement du budget notamment.

On doit se rendre à l'évidence : la séparation voulue par le Conseil d'Etat et le Département de l'instruction publique n'est, en fait, pas si facile à appliquer. Le heurt des compétences est, me semble-t-il, d'autant plus inévitable que chacun se croit en droit de revendiquer la part des responsabilités que le gouvernement attribue à l'autre. Il est naturel qu'un directeur de musées veuille assumer sa charge avec un minimum d'autonomie financière et administrative. Cette autonomie ne constitue pas nécessairement pour lui une entrave à ses activités artistiques mais fait partie d'un certain capital de confiance inhérent à la qualification professionnelle qu'exige une telle fonction.

Mais, compte tenu de l'état de fait actuellement créé, il est tout à fait logique que le service

par Michel de Preux

administratif nouvellement constitué tende à se réserver les décisions finales, reléguant le directeur des musées dans un rôle d'expert.

Dès lors se pose une question essentielle : à quoi sert un cahier des charges sinon à assurer l'efficacité d'une fonction ? Car il me paraît évident que ce n'est pas la fonction qui doit s'adapter à un organigramme, mais bien l'inverse ! L'organigramme et le cahier des charges servent les fonctions et celles-ci, comme le nom l'indique, sont elles-mêmes tributaires d'un intérêt public.

Si l'on suit cette hiérarchie, qui semble impérative et na-

Suite page 6

D'exquise fraîcheur

C'est une image d'une exquise fraîcheur que l'on croirait sortie tout droit d'un calendrier. Ce village bucolique traversé par le torrent de Marais et dans lequel les fleurs viennent tremper leur tête, c'est Grimentz-la-poétesse dont seule l'église émerge des mazots roussis par le soleil. La croix géante qui s'élève au-dessus des toitures symbolise l'attachement profond au créateur. Lorsque l'on se rend à Grimentz, on n'est pas déçu de sa réussite.

Photo NF

NE PAS OUBLIER

La tragédie des réfugiés vietnamiens semble avoir enfin touché l'opinion internationale. Depuis que le grand maître à l'œil torve est venu leur donner le feu vert à la TV française, tous les sartriens, sartricoles et sartriculles se sentent concernés. Et ils ont commencé à écrire ; depuis que le Saint-Père a élevé la voix, les organisations catholiques officielles commencent aussi à se sentir concernées.

Ça donne aujourd'hui une pléiade de journalistes qui dénoncent d'un doigt scandalisé les responsables de ce drame.

Il y a tous les voisins qui ferment leur porte : la Thaïlande, la Malaisie, Hongkong ; puis les voisins plus éloignés, qui baissent la tête : Philippines, Australie, Birmanie ; puis les Occidentaux, Europe, Etats-Unis. On dénonce leur étroitesse, la dureté de leur législation, l'égoïsme de leurs dirigeants. Oui, oui, bien sûr...

Mais les commentateurs oublient trop souvent de rappeler et cela devrait pourtant l'être à chaque coup, absolument, que les Vietnamiens s'enfuient à cause du régime communiste ; qu'ils préfèrent les requins à son endoctrinement, la misère à sa planification totalitaire, la mort à son goulag. Les commentateurs devraient rappeler que ce régime a souvent été présenté par eux-mêmes – hier encore – comme un régime populaire et qu'ils ont menti à leurs lecteurs tout le temps qu'a duré la guerre du Vietnam.

Et s'ils voulaient bien rappeler, ces commentateurs enfin lucides, que le même régime sévit depuis 62 ans à Moscou, où ils se préparent à débarquer pour commenter les Jeux olympiques, nous nous dirions que quelque chose vient de changer dans les mass media.

Rembarre

LES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Des pavés pour l'enfer

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, l'a récemment annoncé : une réunion internationale, consacrée au problème des réfugiés indochinois, se tiendra à Genève, les 20 et 21 juillet prochains. Cette réunion rassemblera quelque soixante pays enfin déterminés à sortir de leur indifférence. M. Waldheim l'a souligné : je n'attends pas de déclarations, mais des faits !

Par Roger Germanier

M. Kurt Waldheim n'est certainement pas le seul aujourd'hui à souhaiter des faits... Une large opinion internationale, soudainement indignée, révoltée, par les aspects intolérables de la tragédie indochinoise, réclame des mesures qui ne s'arrêtent pas à ces bonnes intentions dont se pave l'enfer. Faute de quoi – et pour reprendre une formule d'Albert Zbinden, au lendemain du massacre d'écoliers par l'empereur Bokassa – cette opinion aurait vraiment le sentiment que la politique est « l'école de l'impassibilité, le dépassement de tous les dégoûts ».

M. Kurt Waldheim attend donc des faits... mais quels faits ?

D'abord, il est urgent de porter rapidement secours à des centaines de milliers de réfugiés, à ces « damnés de l'Asie », qui s'aperçoivent expulsés de leur terre, puis refoulés des territoires de la Malaisie, de l'Indonésie ou de la Thaïlande. De toute évidence, il importe que les responsables et les nations de ce monde se préoccupent sincèrement de donner asile à cette multitude de morts en sursis, d'enfants promis à la crucifixion pour avoir dérobé une poignée de nourriture. Je ne décrirai pas plus les horreurs de ce drame incessant... je renvoie le lecteur au reportage de *L'Express*, « Les damnés de l'Asie » (numéro du 30 juin).

Toutefois, cette réunion internationale de Genève ne saurait se contenter de fournir des vivres et des médicaments, des

Suite page 6

Affaire Savro
Encore deux recours
Voir page 6

700 m de chute
2 MORTS
Voir page 22

De l'économie et des hommes
par Edgar Bavarel
Voir page 6

LA RÉFLEXION PERMET DE CONCLURE :

« L'AUTOROUTE JUSQU'À BRIGUE »

La section valaisanne de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a publié hier et remis à la presse un ouvrage grand format de quelque 120 pages entièrement consacré à l'autoroute en Valais. Une dizaine de personnes, soit des ingénieurs, architectes, économistes ou juristes, ont collaboré à cette réalisation.

Face aux prises de position, la plupart catégoriques, irréductibles, la section valaisanne de la SIA a préféré emprunter la voie de la réflexion pour proposer une série de points de vue susceptibles de contribuer à une approche raisonnée, sereine des problèmes posés.

La SIA examine les questions les plus diverses concernant le trafic en Valais : importance de la motorisation, de la sécurité, du tourisme, de l'agriculture, du coût, de l'écologie et peut conclure : « Oui l'autoroute est la meilleure solution aux problèmes routiers que connaît aujourd'hui le Valais, oui l'autoroute à quatre pistes doit être construite jusqu'à Brigue, oui la réalisation de cette œuvre est urgente. »

Voir page 22

La « course d'école » fédérale

BERNE. – La traditionnelle « course d'école » du Conseil fédéral dans le canton d'origine du président de la Confédération (Zoug) a débuté hier matin par une promenade en forêt dans la région de Sparenhütte. Après une pointe poussée dans le canton de Schwyz tout proche (où ils ont visité le couvent d'Einsiedeln), les conseillers fédéraux ont passé l'après-midi sur les hauteurs boisées du canton de Zoug.

La soirée a été consacrée à une réunion familière en ville de Zoug, où la population a réservé une réception chaleureuse à « son » président de la Confédération, M. Hans Hürlimann, et au Conseil fédéral.

Accompagnés du chancelier et des deux vice-chanceliers, les sept conseillers fédéraux « économiseraient-ils l'énergie » dans la campagne zougoise ? Au premier plan, MM. Gnaegi, Hürlimann, Ritschard et Furgler. Derrière, MM. Honegger, Chevallaz et Aubert.

PHOTO ASL

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Pour maîtriser la crise: du nouveau

Il n'y a pas à dire! Les hommes nouveaux qui sont entrés au Conseil d'Etat, ont compris qu'il fallait changer les méthodes, rajeunir les cadres par des fonctionnaires bien qualifiés, réorganiser non seulement les services administratifs, mais aussi l'esprit qui régnait dans les bureaux. MM. Ducret, Wellhauser et surtout Borner se sont lancés dans une rénovation des conceptions gouvernementales qui fait plaisir à voir. C'est M. Borner qui a la tâche la plus lourde, car l'économie publique est le département le plus diversifié, le plus important, en cette période de crise, de chômage, de récession et de malaise politique; l'extrême gauche exploitant toutes les occasions de gêner l'activité gouvernementale.

Heureusement que M. Borner qui a renoncé à un poste très important dans une des plus grandes entreprises industrielles du monde, est de taille à faire face à la situation. Fort de ses connaissances acquises dans le privé il a totalement restructuré son département. Il vient d'en informer la presse. Il a découvert des hommes nouveaux, qui ne font pas de politique, mais dirigeront sous son contrôle des secteurs, par eux, déjà bien connus.

C'est tout l'emploi qui est en cause. Son organigramme est le suivant: le président est d'abord assisté par un état-major polyvalent, sorte de «braintrust» selon la méthode américaine. Ils dominent deux secteurs bien distincts, l'assurance chômage et la réinsertion. Le premier se divise en recours, prestations, contrôle; le second, en accueil, recyclage, main-d'œuvre étrangère et placements. Tous ces hauts fonctionnaires ont été présentés à la presse. Ils la renseigneront directement. Ainsi apparaît un «Monsieur Emploi», en même temps qu'un «Monsieur Energie», totalement neutre, qui n'est ni pro, ni antinucléaire et un «Monsieur Economie publique» qui couvrira tous les autres domaines concernant le département. Voilà «grosso modo» la nouvelle structure.

Tout au cours de la longue étude de cette mise en œuvre les partenaires sociaux ont été consultés. C'est ainsi que les syndicats ouvriers et employés aussi bien que les syndicats patronaux, ont eu toute latitude de formuler leur point de vue, dont M. Borner a tenu compte. Cette réforme fondamentale permet de diminuer le nombre des fonctionnaires qui restent environ cent.

Le département est désormais capable de répondre immédiatement à toutes les questions qu'on peut lui poser, particulièrement les chômeurs qui ne savent pas trop que faire. Aussi a-t-on établi un opuscule, sous forme de dix fiches imagées, qui leur sera remis. Il est illustré et indique très nettement la facile marche à suivre. D'ailleurs l'aide et les prestations, comme les possibilités de retrouver du travail, sont prévues dans un programme de créativité, qui permet de résoudre et d'éliminer le chômage. Ici, il est bon de rappeler, que sous la constante pression politique des gauches, Genève est très à l'avant-garde sur le plan suisse. D'ici six mois, le plan genevois qui répond à une politique globale, démontrera ce que vaut cette très importante manière de maîtriser la crise.

Ceux dont dépend partiellement le salut

Avez-vous remarqué, que depuis la crise, surtout immobilière, on parle constamment des propositions des syndicats des travailleurs manuels et autres et très peu des syndicats patronaux? Nous allons combler ce vide. **La Société suisse des entrepreneurs** vient de tenir sa 28e assemblée générale, à Genève, pour l'examen de son 82e exercice. Plus de 900 membres et 250 invités ont siégé dans les vastes locaux annexes du palais des Expositions. Ils venaient de toutes les parties de la Suisse et admirèrent sans restriction la parfaite organisation de leurs membres genevois. En particulier l'accueil splendide des Vieux-Grenadiers et leur fameuse musique de marche, qui obtiennent toujours un succès total et qui avaient gracieusement prêté leur concours. Le président central Willy Messmer, s'exprima avec sagesse et fermeté lors d'une longue séance. Il donna d'abord la parole à notre conseiller d'Etat Borner, qui, après les souhaits de bienvenue, dressa rapidement le bilan de notre canton, dans le cadre de l'entreprise. Monta ensuite à la tribune M. Gini qui fut la cheville ouvrière de la réussite du Congrès dans notre ville. Puis, M. Messmer reprenant la parole lut une partie de son rapport annuel.

Tenir bon!

C'est un véritable volume de 163 pages illustrées, qu'il résuma avec adresse. Les idées-maîtresse sont les suivantes: front défensif renforcé pour défendre les intérêts de la SSE, mais volonté de collaborer d'une façon constructive avec tous les partenaires sociaux ou officiels; tendance d'amélioration faible, mais visible, dans tous les secteurs; une plus grande mobilité des entreprises sur le marché; susciter davantage de coopération avec les pouvoirs publics; intensifier le recrutement de la relève professionnelle; tous les entrepreneurs doivent former des apprentis et s'en occuper jusqu'à la maîtrise (45 d'entre eux reçurent ensuite certificats et brevets); la coopération entre partenaires contractuels ne doit pas être remise en question à la moindre occasion; prendre le plus grand soin de notre démocratie libérale; 1978 fut une année satisfaisante et le premier trimestre de 1979 s'annonce encore meilleur; 174 nouveaux membres furent admis, ce qui porte à 4500 les effectifs de la SSE.

Puis ce fut le tour du conseiller fédéral F. Honegger. Fait à relever, en l'espace de trois mois, tous les conseillers fédéraux, hormis M. Gnaegi, sont venus à Genève à l'occasion de Congrès en colloques touchant leur département. Berne s'occupe un petit peu plus de nous et de notre évolution, ce qui est très réjouissant. M. Honegger brossa un tableau un peu plus sombre de la situation, tout en se félicitant de la modeste amélioration qu'on enregistre. Il constate qu'un revirement constructif s'est produit, l'année dernière, dans le secteur des logements dont les investissements ont augmenté de 17,5%. Du coup l'amélioration s'est fait sentir dans l'emploi et il a terminé par un vibrant **«tenir bon!»** qui a produit grand et réconfortant effet.

Un être humain et non pas un objet!

C'est dans la vaste et belle salle des Rois (du tir) de la séculaire Société de l'Arquebuse et de la Navigation, que se sont réunis les membres de l'Association suisse des établissements hospitaliers **(VESKA). S'il est une fédération qui nous intéresse tous, c'est bien celle-là! Auriez-vous imaginé qu'il existe dans notre pays plus de 700 de ces établissements, avec un total de 81000 lits, soit une moyenne de 128 lits pour 100000 habitants! En ce qui concerne Genève, le conseiller d'Etat Donzé qui dirige le Département de la santé publique, a pu dire que, chaque année, passe le 10% de la population dans l'énorme complexe dont il a la responsabilité. En une décennie, toute la population a été, brièvement ou plus durablement, hospitalisée. Pour la Suisse, en 1978, 900000 patients ont été admis, c'est-à-dire un habitant sur sept. Enfin pour soigner tout ce monde, il faut un personnel de 76500 unités. Le personnel étranger y est pour un peu moins d'un tiers.**

On avouera que devant des chiffres aussi élevés, on se rend mieux compte de l'importance du sujet! Dans son remarquable discours, le président Kraettli a insisté sur le fait que la qualité du traitement dépend de la présence d'un personnel suffisamment nombreux et compétent. Il a franchement déclaré que le malade est un être humain et non pas un objet. Il devrait être mieux informé sur son cas, grâce à des relations plus cordiales entre patients et médecins comme entre patient et personnel soignant. Le montant des dépenses annuelles pour l'ensemble des hôpitaux et de 4¼ milliards. Ce total représente une charge de 671 francs par habitant.

Parmi les directeurs, nous avons noté la présence de M. R. Bornet, qui dirige votre hôpital de Sion. Pour faire diversion, on avait fait appel à M. Olivier Reverdin, qui passionna ses auditeurs en traitant du «Rôle de Genève dans les relations internationales de la Suisse.» **Ce fut une réussite pour des intellectuels qui connaissent peu notre histoire.**

Fabuleux programme musical

La remise des pouvoirs au Département de la culture de la ville de Genève, s'est accomplie en douceur entre Mme Girardin et le nouveau titulaire M. Emmenegger. D'ailleurs le programme des spectacles et concerts d'été avait été préalablement conçu par Mme Girardin et son chef de service, M. Haldenwang. Il est copieux et destiné à répondre à tous les goûts; il va de la musique classique à la musique pop.

(Nous y reviendrons)

Marcel W. Suès

Johnny Hallyday à Genève

Vingt ans déjà et encore le triomphe

LES VERNETS. – Pour sa vingtième année de chansons, Johnny Hallyday donnera 40 galas de grande envergure. Il a choisi d'ouvrir les feux à Genève avec deux concerts.

Devant un public abondant (4000 personnes environ) et fort varié, Johnny fit son apparition sur scène vêtu de cuir noir des pieds à la tête avec un aigle d'or sur le dos, alors que ses musiciens portaient des costumes de satin blanc.

Son premier morceau : «Le rock and roll man» mit le feux aux poudres. Dès les premières secondes l'immense «machine» tourne à plein rendement et les succès se suivent dans une hystérie générale grandissante: «La musique que j'aime», «Le pénitencier» «Entre mes mains», «Derrière l'amour» sur lequel l'idole excite ses fans en lançant son gant, sa bouteille d'Evian et son traditionnel peigne noir.

Pendant la pause on se masse contre les barrières qui protègent le devant de la scène. Lorsque, après 35 minutes, Johnny revient portant un costume blanc à franges, comme à l'intérieur de son 33 tours «Solitude à deux», le service d'ordre de Jack Yfar (l'organisateur du concert) doit redoubler de vigilance pour contenir l'enthousiasme des fans qui gesticulent devant leur dieu, quelques coups de poings sont même échangés par-ci par-là. Johnny chante «Salut Charlie», «Cet homme que voilà» et «Elle m'oublie» sur laquelle il eut un «blanc» manifeste. On se regarde interdit et il faudra un bon rock comme «Johnny reviens» pour permettre à Johnny de se ressaisir totalement. Heureusement qu'il a avec lui des musiciens de grand talent et toujours souriants qui savent lui redonner pleine confiance.

«Joue pas de rock and roll pour moi», «Tu es fou», «Gabrielle» et tant d'autres chansons récentes et plus anciennes sont encore interprétées et Johnny disparaît sous des hurlements stridents. Il revient présenter ses musiciens et chante son dernier «tube» «Le bon temps du rock and roll»: c'est un remarquable bouquet final: le mixeur donne un quart de tour supplémentaire au volume et on s'en donne à cœur joie tant sur la scène que dans la salle qui est maintenant entièrement debout et qui frappe des mains selon le désir de l'idole qui fut assez peu loquace ce soir-là. Johnny se roule à terre avec sa guitare, pendant que son saxophoniste se jette sur lui et que Rolling, l'excellent guitariste solo, se crispe sur son instrument à la manière d'un Richtie Blackmore. Johnny s'en va en embrassant la salle et en précisant bien, ô surprise!, qu'à Genève «Vous êtes toujours formidables».

Après deux heures de spectacle, on a les oreilles qui bourdonnent, car, comme toujours, la sono est trop forte et l'on n'entend pas assez les paroles ni la voix du chanteur qui, depuis «Souvenir souvenir» s'est fait plus chaude, mais plus faible aussi. Cependant, avec déjà vingt ans de gloire derrière lui, Johnny Hallyday reçoit toujours le même triomphe.

Par Paul Magro

Prix du mazout et acomptes de chauffage

Gare aux surprises...

LAUSANNE (ATS). – En quelques mois, le prix du mazout a passé de moins de 30 francs net les cent kilos à plus de 60 francs: à Lausanne, 28 francs le 6 octobre 1978 et 66 francs le 29 juin 1979, avec une pointe de près de 80 francs ce printemps. Dans l'intérêt de chacun, toutes les mesures d'économie d'énergie doivent être prises, mais elles ne compenseront pas la hausse des prix du combustible. Il faut donc prévoir que le coût du chauffage et de la préparation de l'eau chaude va très fortement augmenter. Pour éviter des mésaventures en fin d'exercice, il est conseillé à tous les locataires d'accroître les acomptes de chauffage.

Après avoir pris l'avis de l'Office cantonal du logement, la Chambre vaudoise immobilière, la Société vaudoise des régisseurs, l'Association vaudoise des locataires et le Cartel syndical vaudois recommandent aux locataires d'augmenter les acomptes de chauffage jusqu'aux montants mensuels approximatifs suivants: 40 francs par mois pour un appartement d'une pièce (chambre), 75 francs pour deux pièces, 110 francs pour trois pièces, 150 francs pour quatre pièces, 185 francs pour cinq pièces.

Dans les cas où le chauffage est convenu «toutes charges comprises», la hausse ne peut se faire que sous la forme d'une augmentation du loyer lui-même, selon l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif (respect de l'échéance du bail et du délai de résiliation, utilisation de la formule officielle). Pour les autres cas, les locataires ont intérêt à admettre la proposition d'augmentation de l'acompte de chauffage qui leur est faite par leur propriétaire ou leur gérant. Si elle se tient dans les normes ci-dessus, l'adaptation doit se faire moyennant un préavis de trente jours, selon les règles et usages locatifs du canton de Vaud, de préférence par lettre recommandée.

Si l'acompte de chauffage n'est pas modifié et qu'il est notoirement inférieur aux montants indiqués ci-dessus, il est vivement recommandé aux locataires de mettre eux-mêmes de côté la différence nécessaire pour éviter une surprise désagréable en fin d'exercice, ou d'augmenter selon leur appréciation l'acompte de chauffage, si le bulletin de versement n'est pas déjà rempli d'avance par un procédé mécanographique.

Compte tenu de l'instabilité des prix et afin de répartir les risques, les associations recommandent d'échelonner les achats de mazout, particulièrement pour les grandes citernes.

Les malformations congénitales du cœur

Colloque international à Lausanne

LAUSANNE (ATS). – Un colloque international sur les mécanismes de la morphogenèse et de la tératogénèse du cœur s'est ouvert lundi à l'école de médecine de l'université de Lausanne, sous les auspices de l'«International Society of Developmental Biologists» et la conduite du professeur Thomas Pexieder, de Lausanne. Une quarantaine de spécialistes venus d'Espagne, de France, d'Israël, des Pays-Bas, de Tchécoslovaquie, des Etats-Unis, du Vénézuela, du Canada et du Japon discutent jusqu'au 6 juillet des malformations congénitales du cœur.

Les malformations congénitales du cœur et des grands vaisseaux atteignent 2 à 12 pour mille nouveaux-nés. Avec quelque 70 000 naissances par an, on peut s'attendre à voir naître chaque année en Suisse 140 à 340 enfants souffrant de ces anomalies. Pour pouvoir prévenir un jour ce handicap et pour améliorer les possibilités de diagnostic et de thérapeutique dans la période post-natale, il faut connaître le développement normal et pathologique du cœur. Si le développement prénatal du cœur en tant qu'organe est plus ou moins connu, les mécanismes qui réalisent et contrôlent cette évolution au niveau des cellules commencent seulement à être découverts, d'où l'importance pour les spécialistes du monde entier de se réunir pour une confrontation et un essai de synthèse et d'intégration.

Les travaux du colloque de Lausanne portent sur l'organogenèse de la mort cellulaire, la contribution de la substance intercellulaire, les interactions et la physiologie cellulaires, le contrôle génétique (héréditaire) et épigénétique (environnement) des mécanismes qui conduisent au développement normal et pathologique du cœur.

Le choix de Lausanne pour l'organisation de la réunion souligne les contributions originales du laboratoire du Dr Pexieder à la recherche du développement normal et pathologique du cœur menée dans la capitale vaudoise depuis 1969 et soutenue par le Fonds national suisse de la récherche scientifique.

Les délais référendaires échus pour cinq lois

BERNE (ATS). – Lundi, les délais référendaires pour cinq lois sont arrivés à échéance sans qu'un référendum ait été lancé. Il s'agit de la loi fédérale sur la protection de la vie privée qui règle la surveillance du trafic postal et téléphonique, le code pénal militaire et la procédure pénale militaire dont différentes positions ont notamment été adaptées à la convention européenne des droits de l'homme, l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène qui vise à maintenir une certaine surface d'exploitation et, enfin, la modification de l'arrêté sur l'économie laitière 1977 qui constitue la base légale du contingentement laitier.

40 groupes au festival folk de Nyon

NYON (ATS). – 1500 auditeurs en 1976, 16 000 en 1977, 33 000 en 1978: le festival folk international de Nyon a pris une telle envergure que ses organisateurs ont craint d'être débordés. Le 4e festival, qui se tiendra du 19 au 22 juillet prochain, sera un peu différent du dernier: moins de grands noms, mais la découverte de groupes trop peu connus. Quarante groupes, comptant ensemble cent soixante musiciens, figurent au programme.

Ils se produiront sur trois scènes: une grande scène en plein air, une grande scène sous tente (4000 places) et une tente plus petite (400 personnes). Le terrain de 15 000 mètres carrés, particulièrement apprécié les années précédentes, a été aménagé en tenant compte des expériences. Situé au bord du Léman, à proximité immédiate d'un parking, d'une piscine et d'un camping, limité par des arbres et des buissons, il dispose toujours d'un camping gratuit. La sonorisation a été améliorée et des haut-parleurs placés à six endroits.

Aux côtés de la célèbre chanteuse américaine Mélanie, de Planxty, de Maddy Prior ou de Graeme Allwright, et d'excellents groupes britanniques, français et américains comme Oisin, Tannahill Weavers, la Confrérie des fous et Woodstock Mountains Revue, on relève les noms de chanteurs, tels que Christine Authier, Michèle Bernard et Nazare Pereira et de groupes encore peu connus comme Ry Cooder, Dave Cousins et Jay Ungar. La Suisse est représentée par Duodenum, Anguille-sous-Roche, Skibbereen, Zaneth, ainsi que par les groupes folkloriques «Circolo Mandolinistico Aurora» (Tessin) et «Schuermueli mit de Alte» (Appenzell).

M. Dario Robbiani démissionne

BERNE. – Le rédacteur en chef du Téléjournal, M. Dario Robbiani, a décidé de se retirer. Cette démission fait suite à son élection à la présidence du parti socialiste tessinois et à sa candidature pour les prochaines élections au Conseil national. M. Robbiani n'entend cependant pas quitter la SSR, il a souhaité au contraire y remplir des fonctions qui soient compatibles avec son mandat politique.

TRIBUNE LIBRE Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Pas comme ça!...

Dans le numéro du 26 juin, Jean-Pierre Favre et Antoine Venetz ont publié, au sujet du grave accident survenu à Saint-Maurice, un commentaire où ils m'ont dénigré personnellement d'une manière qui justifierait vraiment l'intervention du juge. En tout cas, plusieurs lecteurs m'ont téléphoné spontanément – démarche bien rare – pour me conseiller de porter plainte pénale. Mais, comme la discussion ne porte en l'occurrence que sur des questions de faits – par exemple sur l'obligation de porter la ceinture de sécurité, sur la limitation de vitesse, sur le taux d'alcoolémie et sur la construction d'autoroutes – je considère qu'il ne serait guère judicieux de susciter le spectacle qu'offre un procès de presse.

En tant que journaliste spécialisé en matière de prévention des accidents et de sauvetage, je me prête toujours volontiers à une explication. Je n'aurais d'ailleurs pas fait du Valais ma seconde patrie si j'étais hypersensible. Mes amis de la Vallée le savent! Mais, quand on vous frappe de cette façon au-dessous de la ceinture, toutes les conditions nécessaires pour procéder à un fructueux échange d'idées font défaut.

Quoi qu'il en soit, je propose à mes «contradicteurs de Sion» d'enterrer la hache de guerre. Lorsqu'il s'agit de choses aussi importantes que la santé et la vie humaine, les griefs haineux n'aboutissent à aucun progrès. Même ceux dont les conceptions divergent devraient collaborer d'une façon constructive et, surtout quant aux questions de sécurité, tenir compte des connaissances universelles en la matière. Il est probable qu'alors la statistique des accidents apparaîtrait sous un jour bien plus favorable!

Eugène F. Schildknecht, Bâle

Il y a trente ans Fred Fay créait l'Ecole d'art à Saxon

Il y a en lui, dans l'art et la manière, ce mélange d'artiste fauché et d'organisateur génial; de professeur rigide et de peintre libertaire; il a eu sa période brune et sa période claire; les académies de l'Europe des arts l'ont couvert de titres et de médailles et son académie ne l'a que remercié; à 78 ans, la jeunesse qui l'habite encore croque la vie mais la rigueur de sa barbiche et la coupe de son costume jettent l'anathème sur les farfelus; il peint chaque jour auréolé de son titre de délégué général pour l'Europe de «Arts, Sciences et Lettres» (Paris) et de la médaille d'or de l'Académie d'Italie des arts, des lettres et des sciences; chaque jour maintenant le ramène davantage à sa première période brune, cette période impressionniste qui le rattache à la grande peinture.

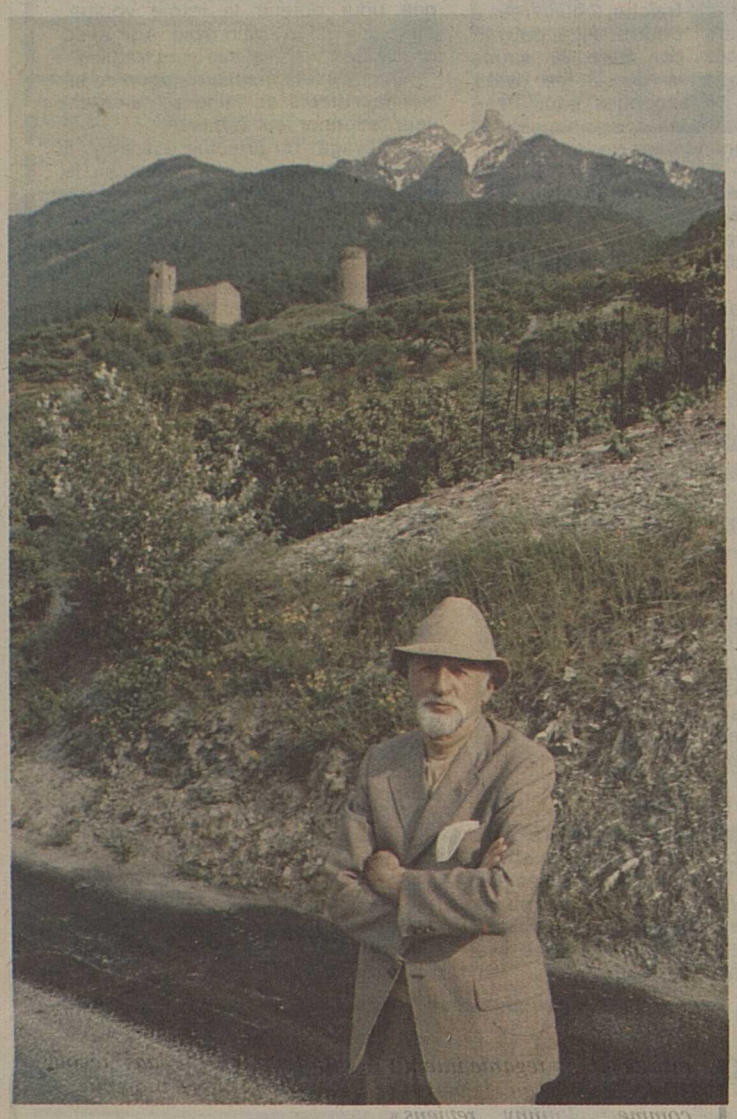

Il n'est pas connu en Valais, mais il est reconnu dans le monde entier, disent de lui les exégètes de la peinture et les piliers des galeries d'art. Et pourtant, il a beaucoup apporté au Valais des arts sans pour autant faire mentir le dicton! L'Académie internationale des beaux-arts du Valais sera certainement l'œuvre la plus prestigieuse qu'il aura créée. Une académie qui a vu le jour voici trente ans à Saxon sous la modeste appellation d'Ecole d'art. C'est une dépendance du casino de Saxon qui l'abrita durant son court séjour dans la cité des abricots comme pour accueillir ce nouveau-né au son des trompettes de la renommée. Le programme de cours, le premier, datant du printemps 1949, dit que le conseil communal de Saxon a accordé à l'unanimité son agrément à la création d'une école d'art qui, sous l'impulsion d'artistes de renom, ne manquera ni d'artistes, ni d'attraits, ni de rayonnement. Plusieurs salles spacieuses où la lumière pénètre à flots par de grands vitrages vont abriter désormais les classes de dessin, de peinture, de composition, d'art profane et sacré, de gravure sur bois, d'illustrations de livres, d'arts appliqués, de modelage, de moulage, de sculpture. Et le programme d'ajouter simplement: par la route et par le train, on peut affluer de partout vers cette contrée où souffle l'esprit!

1

Riche de 500 francs

Pourquoi Saxon? «Parce que Sion ne voulait rien savoir d'une telle école», répond Fred Fay.

Au départ de cette belle aventure, on retrouve à chaque détour des chemins de l'artiste l'envie qu'il a de s'attacher à la jeunesse, de faire quelque chose pour elle:

«J'ai dit ça au conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud. Combien voulez-vous, m'a-t-il immédiatement demandé?» Quelques jours plus tard l'école en formation était riche de 500 francs venus de l'Etat du Valais et de 200 francs venus de la commune d'Orsières!

Pourquoi Saxon? «Parce que la commune, par l'intermédiaire de son président Oscar Mermoud m'encouragea vivement à créer cette école et mit à disposition les locaux pour la location desquels je donnais, avec mon assistante Mizette Putallaz, des cours de dessin aux petits Saxonnains.»

On lit dans le *Nouvelliste valaisan* du 24 mai 1950 à propos de l'inauguration de l'Ecole d'art de Saxon:

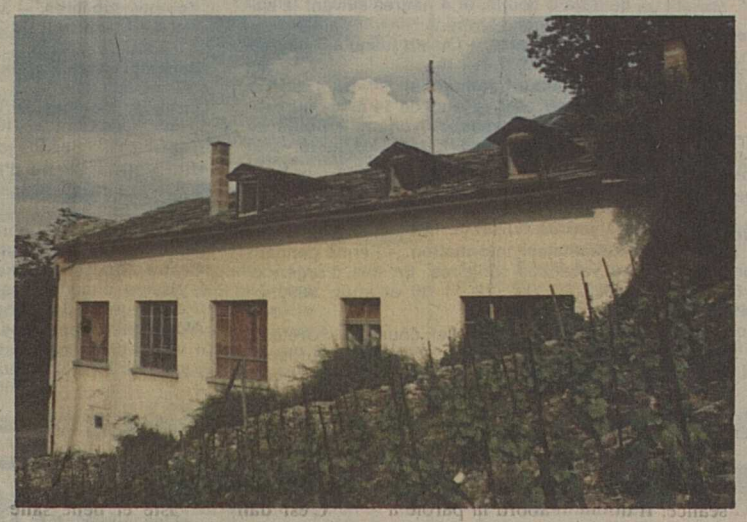

2

«D'aucuns, sceptiques, avaient souri à l'annonce de l'ouverture d'une école d'art à Saxon. Serait-elle viable? Trouverait-on les fonds nécessaires? L'intérêt artistique était-il éveillé au point d'assurer une participation suffisante? Grâce à l'Etat du Valais, grâce à la commune de Saxon et à son président, M. Mermoud, grâce surtout à l'audace et à la foi du peintre Fred Fay, la réponse à ces questions est un oui catégorique. L'Ecole d'art de Saxon a sa raison d'être: elle répond à un besoin de notre population; avec le Conservatoire cantonal de musique, elle apporte une contribution efficace au progrès artistique de notre canton.

C'est là l'opinion de tous ceux qui, nombreux, ont assisté à l'inauguration officielle de cette méritoire institution.

Les muses libérées

«Temple» ouvert les jeudi, vendredi et samedi et dont les prêtres sont Fred Fay, dessin, peinture, huile et aquarelle, portrait, composition figurative; Willy Wuilleumier, modelage; Raoul Mermoud, décoration; A. Jos. Bruchez, architecture et Mizette Putallaz, brillante élève rapidement promue assistante de dessin, peinture et modelage. L'histoire de l'art et le français étaient enseignés par M. Adrien Schüle.

A l'ouverture, une dizaine d'élèves s'étaient inscrits à l'école d'art de Saxon. Valaisans pour la plupart, mais également savoyards ou genevois, qui avaient trouvé là l'occasion inespérée de s'initier à la technique artistique. Il y a trente ans, la fréquentation d'une école des beaux-arts à Milan, à Paris ou même à Genève n'était à la portée que de quelques bourses privilégiées. Alors qu'à Saxon, les muses s'étaient libérées des contraintes de l'Olympe.

Mais, si l'Ecole d'art de Saxon a eu la vie courte, elle laissera néanmoins de son passage le souvenir coloré de sa collaboration à la première fête valaisanne des abricots qui aura bénéficié pour ses costumes, ses décors, ses masques et ses affiches de l'imagination et de l'enthousiasme des jeunes talents dirigés par Fred Fay.

«Si c'était à recommencer», me confie Fred Fay après un pèlerinage dans les vestiges de l'école, «je le referais à Saxon».

En 1952, l'Ecole d'art de Saxon, après l'apothéose de la fête des abricots, fermait ses portes. La capitale lui ouvrait enfin les siennes et l'Académie internationale des beaux-arts du Valais prenait son envol.

Reportage Hugo Besse

3

4

1. *Pèlerinage de Fred Fay sur le coteau de Saxon où il vint si souvent avec ses élèves croquer la tour d'Anselme et l'église.*

2. *De l'Ecole d'art de Saxon, il ne reste que des ruines, trente ans après.*

3. *La classe de modelage de Willy Wuilleumier; de gauche à droite: Wuilleumier, André Zufferey, Joseph Favre, Simone Rieder, Blanche Jordan, Mizette Putallaz.*

4. *L'enseignement pratiqué dans les classes de débutants par Mizette Putallaz. Les enfants étaient admis dès l'âge de 9 ans.*

5. *Fred Fay jugeant du travail de Simone Rieder.*

5

MIZETTE PUTALLAZ: LE LIVRE DES SOUVENIRS

Le regard de Mizette Putallaz s'éclaire à l'évocation de ces années de jeunesse qui furent celles de l'Ecole d'art de Saxon. C'est le souvenir de la première composition à l'huile faite par tous les élèves: une nature morte avec une pipe; le souvenir du premier diplôme décerné par l'école et que la bénéficiaire exécuta elle-même... faute de moyens!

Ils étaient quatre jeunes gens, à Saint-Pierre-de-Clages, Josy Fournier, Thérèse Desponds, Lucien Posse et Mizette Putallaz, qui se réunissaient une fois par semaine pour dessiner. En bons Suisses qu'ils étaient, ils fondèrent un club d'artistes que Fred Fay découvrit par hasard alors même qu'il était précisément à la recherche d'un noyau de jeunes pour fonder son école d'art en Valais.

«Nous lui promîmes de venir, raconte aujourd'hui Mizette Putallaz, car d'emblée il nous inspira confiance et puis... nous voulions apprendre le métier! Ce fut pour nous une chance extraordinaire de pouvoir fréquenter, à proximité, une école d'art car nos moyens ne nous auraient jamais permis de faire les beaux-arts qui hantaient nos rêves. A Saxon, nous avons commencé tout de suite avec cet enthousiasme qui bouleverse les montagnes. Nous faisions nous-mêmes le ménage et vivions... sans subsides. L'écolage était de 300 francs par trimestre. Nous étions une dizaine d'élèves à suivre les cours chaque jour alors qu'autour de nous s'instituait un va-et-vient d'élèves et d'artistes pour les cours du soir et du jeudi après-midi.»

Mizette Putallaz regarde les photos d'époque qu'elle a soigneusement conservées. Un soupir: «Ça fait trente ans! Vous voyez là, j'avais la queue de cheval. Je me souviens, c'était la dernière année à Saxon et la mode était à la queue de cheval façon Juliette Gréco, Saint-Germain-des-Prés.» Et d'ajouter, plongée dans le souvenir: «On n'avait rien, mais on ne demandait rien. Pensez voir, on était tellement contents d'être dans nos meubles et de pouvoir peindre que l'idée même d'être créanciers de la société ne nous effleurait pas l'esprit.

»Fred Fay a eu, entre autres mérites, celui de nous enseigner à développer notre sensibilité aux couleurs et surtout, surtout de nous amener Kokoschka, Lurçat, Léger ou Sartoris. Que nous, Valaisans, qui n'étions pas sortis, puissions profiter de l'enseignement de ces grands maîtres, témoigne bien du mérite de Fred Fay d'avoir pu détourner sur le Valais les grands courants de la pensée artistique contemporaine.»

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Bonvin, tél. 551029.

Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Ambulance. – SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. – Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. – Tél. 551964 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. – Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service
Lundi 2 et mardi 3, du Nord, 234737.
Mercredi 4 et jeudi 5, Gindre, 225808.
Vendredi 6 et samedi 7, Duc, 221864.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Conthey; Praz et Clivaz, jour et nuit, 361628.

Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. – Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. – Juillet: ouverte le mardi de 15 à 19 heures; août: fermée pour travaux d'agrandissement.

Baby-sitters. – Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m × 7 m.

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-information. – Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur information. – Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44.

OJ du CAS. – 7 et 8 juillet, course à la Crête de Milon; rendez-vous à 13 heures à la Planta. Inscriptions jusqu'à jeudi soir 20 heures dernier délai chez Michel Siegenthaler, téléphone 22 09 63.

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111

Médecin de service. – Appeler le numéro 111.

Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11

Ambulance officielle. – Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. – Frassa J.-Bernard Transports, 24343.

CSFA. – Réunion jeudi 5 juillet 1979 à 20 h. 30 – café de la Poste – courses le Luisin et les Trois-Cabanes.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Bibliothèque municipale. – Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Fondation Pierre-Gianadda, musée gallo-romain: du 1.6. au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Buttet, tél. 713831.

Médecin. – Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. – Tél. 716262.

Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le 111.

Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. – Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Fux, 46 21 25

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie Guntern, 231515.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Crabes, macédoine de
de légumes à la mayonnaise
Fromage
Glace à la vanille

Le plat du jour

Œufs farcis fermière

Préparation: quinze minutes. Cuisson: trente minutes.

Pour quatre personnes: 8 œufs, 1 bol de sauce béchamel, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 2 cuillerées à soupe de persil, beurre, sel et poivre.

Commencez par faire la sauce béchamel. Faites durcir les œufs. Passez-les 10 secondes sous l'eau fraîche, écalez-les, puis coupez-les en deux dans le sens de la longueur. Retirez les jaunes et pilez-les avec une cuillerée à soupe de beurre, la crème et le persil haché. Salez et poivrez fortement.

Réservez une cuillerée à soupe de cette farce. Avec le reste, garnissez les demi-blancs d'œuf, puis disposez-les dans un plat à gratin que vous aurez préalablement beurré. Ajoutez la farce réservée à la sauce béchamel. Nappez les œufs de cette sauce et faites gratiner à four moyen pendant environ quinze minutes.

Recette de la crème de noisettes

250 g de noisettes (épluchées), 200 g de sucre en poudre, un demi-litre de lait, 50 g de farine, un quart de verre de cognac.

Avec le lait, le sucre, la farine et une larme de cognac, faites une crème onctueuse, chauffée à feu très doux. Puis versez les noisettes épluchées et pilées, quand la crème sera refroidie.

Conseils pratiques

Si vos lunettes sont ternies: mélangez un peu de glycérine avec du savon noir. Tamponnez les verres des lunettes avec un bout de coton préalablement trempé dans ce mélange. Essuyez soigneusement avec une peau de chamois.

Pour celui qui veut, la mélia deviendra canne à sucre.

Maxime de l'Inde

Si vos lunettes ne tiennent plus: pour redonner la forme voulue à des branches (corne ou écaille) qui se sont déformées, il faut les assouplir dans l'eau chaude en leur faisant subir une pression douce et prolongée pour obtenir la forme voulue. Terminer par un bain froid. Agir avec précaution, les lunettes sont fragiles.

Quelle est la meilleure façon de laver les tricots de laine et comment leur redonner leur forme?

Le lavage: un principe essentiel, il ne faut jamais laver un tricot en le frottant, mais il faut le fouler avec beaucoup de douceur dans une eau tiède et savonneuse; ne pas utiliser un produit trop détersif, mais plutôt un savon très pur en paillettes qui conservera au tricot toute sa souplesse. L'eau chaude est absolument déconseillée parce qu'elle «feutre» le tricot et le durcit. Lorsqu'on a la possibilité de se procurer de l'eau de pluie, c'est la plus douce que l'on puisse trouver pour un tel lavage. Si le tricot est très sale, on peut le laisser tremper dans une eau savonneuse tiède pendant quinze à vingt minutes en le remuant de temps en autre; il sera ainsi en partie nettoyé avant le lavage final.

Pour redonner leur forme aux tricots: on les étend bien à plat sur une table ou une planche, rien de mieux qu'une claie car le tricot sèche plus vite. Ne jamais pendre un tricot sur un cintre car on risque de la voir s'allonger considérablement.

Comment supporter le travail debout?

De temps à autre, marchez ou sautillez sur la pointe des pieds. A défaut, surélevez-vous sur les talons. Ballottez une jambe puis l'autre. Reposez-vous en vous appuyant tour à tour sur chaque jambe. Portez pour travailler un bandage élastique ou des bas spéciaux.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.
Durant une séance animée, les cours se sont généralement effrités au fil des compartiments.

FRANCFORT: bien orientée.
Sous la conduite des titres industriels, de nombreux secteurs ont clôturé sur une note ferme.

AMSTERDAM: affaiblie.
Dans un marché irrégulier, les cours se sont généralement effrités sous la conduite des valeurs maritimes.

BRUXELLES: en baisse.
Seuls Electrofina, Gevaert et quelques titres isolés ont fait preuve de fermeté.

MILAN: affaiblie.
Sous la pression des prises de bénéfice, toutes les valeurs industrielles ont cédé du terrain.

LONDRES: ferme.
Dès l'ouverture, le Stock Exchange s'est orienté à la hausse sous la conduite du secteur énergétique.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.65	8.36
Technology Fund	D	8.84	9.66
Europafonds	DM	25.22	—
Unifonds	DM	16.63	17.50
Unirenta	DM	37.79	39.—
Unispecial 1	DM	59.37	62.40
Crossbow Fund	FS	3.77	3.86
CSF-Fund	FS	16.31	16.66
Intern. Tech. Fund	D	9.39	9.55

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	107
en hausse	55
en baisse	32
inchangés	20
cours payés	286
Tendance générale	irrégulière
bancaires	en hausse
financières	irrégulières
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	soutenues

La première semaine de juillet débute dans une ambiance à peine soutenue, même si les valeurs en hausse l'emportent sur celles en baisse. Le volume ne correspond pas aux attentes et seuls les secteurs des financières et des industrielles ont connu, au cours de cette séance, des échanges étoffés. Des changements mineurs de cours apparaissent parmi les valeurs bancaires. Les financières terminent sur des cours irréguliers, et l'on voit Electrowatt, Forbo et Holderbank porteur enregistrer des plus-values, alors que Motor-Columbus cède du terrain. Parmi les valeurs industrielles, l'intérêt se porte sur les valeurs de l'énergie, notamment Atel et EG Laufenbourg. Les chimiques évoluent sans tendance bien définie: Ciba-Geigy porteur sont en hausse de 15 francs, alors que les nominatives abandonnent un écu. Hors bourse, les différents titres Roche devaient donner ce ton irrégulier.

Les valeurs étrangères manquent totalement d'attrait en ce moment: plus particulièrement négligées sont les valeurs allemandes et hollandaises. Une fois de plus, le titre Norsk-Hydro échappe à cette tendance et s'adjuge 3 fr. 50, dans un volume surtout traité à terme.

Les valeurs aurifères sont également plus fermes.

Les certificats américains s'échangent sans tendance particulière à la parité de 1 fr. 65.

CHANGE – BILLETS

France	38.—	40.—
Angleterre	3.45	3.70
USA	1.61	1.71
Belgique	5.25	5.50
Hollande	81.—	83.—
Italie	19.—	21.—
Allemagne	89.—	91.—
Autriche	12.10	12.40
Espagne	2.40	2.70
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.38	1.48
Suède	38.—	40.—
Portugal	3.—	4.—
Yougoslavie	8.—	9.50

PRIX DE L'OR

Lingot	15 000.—	15 125.—
Plaquette (100 g)	1 500.—	1 530.—
Vreneli	120.—	130.—
Napoléon	120.—	130.—
Souverain (Elisabeth)	118.—	128.—
20 dollars or	645.—	695.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	29.6.79	2.7.79
Brigue-Viège-Zermatt	96 d	98 d
Gornergratbahn	885 d	885 d
Swissair port.	803	800
Swissair nom.	800	799
UBS	3210	3220
SBS	385	384
Crédit Suisse	2200	2205
BPS	1835	1835
Elektrowatt	2030	2060
Holderbank port.	575	578
Interfood port.	4400	4400 d
Inter-Pan	73	71
Motor-Columbus	610	580
Oerlikon-Bührle	2440	2445
Cie Réassurances port.	5525	5510
Winterthur-Ass. port.	2420	2425
Zurich-Ass. port.	13000	13050
Brown, Boveri port.	1820	1830
Ciba-Geigy port.	1245	1260
Ciba-Geigy nom.	696	691
Fischer port.	710	705
Jelmoli	1440	1450
Héro	3110	3090
Landis & Gyr	1270	1280
Losinger	770	790
Globus port.	2200 d	2210 d
Nestlé port.	3550	3540
Nestlé nom.	2295	2300
Sandoz port.	4260	4250 d
Sandoz nom.	1940	1945
Alusuisse port.	1245	1240
Alusuisse nom.	491	490
Sulzer nom.	2610	2600
Allemagne		
AEG	44.25	44
BASF	117	116.5
Bayer	112.5	112
Daimler-Benz	233	232
Commerzbank	172	169.5
Deutsche Bank	240	238
Dresdner Bank	186.5	185.5 d
Hoechst	110.5	111
Siemens	220	220.5
VW	185	182.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	57	56.5
Amax	66.5	67.75
Beatrice Foods	35.5	34.75
Burroughs	118	115
Caterpillar	91	91.5
Dow Chemical	44.25	43
Mobil Oil	65	64.75

Divers	29.6.79	2.7.79
AKZO	23.25 d	23
Bull	22.5	22.5
Courtaulds	3.4	3.25 d
de Beers port.	13.5	13.5
ICI	13	12.5 d
Péchiney	36.5	36.5
Philips	19.75	19.75
Royal Dutch	121	120.5
Unilever	103	103.5
Hoogovens	24.5 d	25 d

Bourses européennes		29.6.79	2.7.79
Air Liquide	FF	418	420
Au Printemps		103	97
Rhône-Poulenc		127	125
Saint-Gobain		138	127.3
Finsider	Lit.	153	149
Montedison		189.5	190.25
Olivetti priv.		1205	1186
Pirelli		758	744
Karstadt	DM	269	267
Gevaert	FB	1220	1232

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	303	313
Anfos 1	139	140
Anfos 2	126	127
Foncipars 1	2380	—
Foncipars 2	1280	—
Intervalor	47	48
Japan Portfolio	347	357
Swissfonds 1	485	495
Swissvalor	227	232
Universal Bond	64	65
Universal Fund	70	71
AMCA	20	20.25
Bond Invest	57.25	57.75
Canac	70.25	71.25
Espac	92	93.5
Eurit	117	119
Fonsa	99.5	100
Germac	83	85
Globinvest	51	—
Helvetinvest	104	—
Pacific-Invest	62	62.5
Safit	164	167
Sima	207	207.5
Canada-Immobil	540	560
Canasec	411	421

BOURSE DE NEW YORK

	29.6.79	2.7.79
Alcan	34 1/2	34 1/2
Burrough	70 1/4	69 3/8
Chessie System	29 7/8	30 1/2
Chrysler	9 1/8	10
Coca-Cola	38 1/4	38
Conti Oil	38 1/8	38
Corning Glas	57 3/4	56 7/8
Dow Chemical	26	25 5/8
Dupont	41 1/4	40
Kodak	57 1/8	57 1/8
Exxon	53 7/8	53 3/4
Ford	42 5/8	42 1/4
General Electric	50	49 7/8
General Foods	31 3/4	31 3/4
General Motors	59 5/8	58 7/8
General Tel. & Tel	27 1/8	27 1/4
Goodyear	15 7/8	15 7/8
Honeywell	68 3/4	67 1/2
Inco	20 7/8	20 1/2
IBM	73 1/2	72 1/4
Paper	44 5/8	43 3/4
ITT	29 1/8	29
Kennecott	22 3/4	22 5/8
Lilly Elly	53 3/4	53 3/4
Litton	29 5/8	29 5/8
Minnesota	56 3/8	56 1/4
Distillers	23	22 3/8
NCR	66 1/2	65 3/8
Pepsico	25 3/8	24 1/2
Procter	76 7/8	76 3/8
Rockwell	37 5/8	37 1/2
Sperry Rand	45 7/8	45 1/8
Uniroyal	5 1/4	5 1/8
US Steel	21 5/8	21 1/2
United	37 1/8	37
Woolworth	26 1/2	25 5/8
Xerox	60 5/8	60 1/2
Zenith Radio	12 3/8	12 3/8

Utilities	105.21	(–0.24)
Transport	241.33	(–0.83)
Dow Jones	834.04	(–7.92)

Crédit Suisse Bonds	59	60
Crédit Suisse Intern.	54.5	55.5
Energie-Valor	75	76
Swissimmobil 61	1090	1110
Ussec	407	417
Automation-Fonds	57	58
Eurac	246	248
Intermobilfonds	60	61
Pharmafonds	104.5	105.5
Poly-Bond int.	60.75	61.75
Siat 63	1155	1165
Valca	65	67

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** — Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
Un film de Fellini
CASANOVA
avec Donald Sutherland
Film dès le début de la séance

SIERRE — **Casino** — Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
Ernest Borgnine et Eddie Albert dans
LA PLUIE DU DIABLE
Trahi... il revient sur terre pour se venger

CRANS — **Le Cristal** — Tél. 027 41 11 12

Aujourd'hui à 17 heures et à 21 heures - 16 ans
LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE
Jane Fonda et James Caan dans un western de liberté.

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Ce soir à 21 heures – 16 ans
ILS SONT GRANDS CES PETITS
Catherine Deneuve et J.-C. Brasseur.
Délicieux !

SION — **Arlequin** — Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 12 ans
LE CERVEAU
avec Bourvil et J.-P. Belmondo

SION — **Capitole** — Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
AGATHA
avec V. Redgrave et D. Hoffman

SION — **Lux** — Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
LE CHOC DES ÉTOILES
avec Christopher Plummer

ARDON — **Cinéma** — Tél. 027 86 12 59

Aujourd'hui: RELACHE

FULLY — **Michel**

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi – 16 ans
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
Dès vendredi – 18 ans
LA TOUBIB DU RÉGIMENT

MARTIGNY — **Corso** — Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
De l'action avec Sean Connery
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
Dès demain soir à 20 h. 30 – 16 ans
Steve McQueen et Dustin Hoffman dans
PAPILLON

MARTIGNY — **Etoile** — Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
Un roman noir à la sauce italienne
LE POT-DE-VIN
de Sergio Corbucci avec Nino Manfredi, Ugo Tognazzi et Paolo Stoppa
Dès demain soir à 20 h. 30 – 16 ans
Jacques Dutronc et Léa Massari dans
SALE RÊVEUR

ST-MAURICE — **Zoom** — Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Dès jeudi – 18 ans
Le fameux « western » de Sergio Leone
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

MONTHEY — **Monthéolo** — Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Partout un énorme succès !
Plus féroce que les requins !
PIRANHAS

MONTHEY — **Plaza** — Tél. 025 4 22 90

Ce soir : RELACHE

BEX — **Rex** — 63 21 77

Osé est le dernier film de F. Lansac
SUPRÊMES JOUISSANCES
Ce soir à 20 h. 30 – Dès 18 ans révolus

Problèmes de pieds ?
Chez **NIGRO**
Maîtrise fédérale
Rue des Vergers, Sion
Tél. 027/22 80 35
Fabrication de supports sur mesure

Le FC Saxon-Sports
cherche, pour son équipe de juniors B

tournoi ou match amical

Ecrire à Serge Bruchez
Les Arolles A, 1907 Saxon.
36–27185

Cherche

serveuse
Entrée tout de suite jusqu'au 7 août. Age minimum 18 ans.

Tél. 027/31 15 46
36–27371

BON pour une documentation gratuite et sans engagement
☐ Maturité fédérale
☐ Baccalauréat français
☐ Baccalauréat commercial
☐ Diplôme de commerce ou de secrétariat
☐ Français intensif pour élèves de langue maternelle étrangère
☐ Collège secondaire et primaire supérieure
Nom
Prénom
Adresse
Localité
A envoyer à l'Ecole Lémania 1001 Lausanne 1
Chemin de Préville 3 Télex 26600

LOTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 26 :

6 g. avec 5 n^{os} + n° c.	Fr. 33 333.35
269 g. avec 5 n^{os}	2 007.—
10 858 g. avec 4 n^{os}	49.70
159 745 g. avec 3 n^{os}	4.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Le jackpot totalise Fr. 439 878.25.

INSPECTEUR Paul TEMPLE
de Scotland Yard

TÉLÉVISION

Suisse romande

14.50 Point de mire
15.00 ou 15.10 Tour de France
6e étape: Angers - Saint-Brieux.
16.15 Les petits plats dans l'écran
Aujourd'hui: les gnocchi à la tessinoise.
16.40 25 x la Suisse: Genève
18.00 Téléjournal
18.05 Vacances-jeunesse
– Rorogne et Cliquetis
– Caliméro chasseur de papillons
– Le chat Mikesch
– Basile et Pécora
18.35 Stripy
Dessins animés
18.45 Tour de France
6e étape: Angers - Saint-Brieux.
18.55 Cachecam
Ce soir en direct de Riddes.
Un jeu en public présenté par Jean-Charles Simon et Pauline, et un lieu mystère de Suisse romande à découvrir par les téléspectateurs.
19.30 Un jour d'été
En direct de Riddes.
19.50 Cachecam
2e partie: un candidat face au lieu mystère.
20.00 Téléjournal
20.20 France Gall
Un spectacle enregistré en public au Théâtre des Champs-Elysées, avec France Gall entourée de danseurs et de ses musiciens.
21.10 En direct avec... un écrivain suisse
Ce soir: Jacques Pilet reçoit Walter Vogt.
22.20 Interprètes prestigieux
Homero Francesch interprète le Concerto pour piano en la mineur, op. 54, de Robert Schumann.
22.55 Téléjournal

Suisse alémanique

9.10–11.25 TV scolaire
15.00–16.35 Da capo
Pour les aînés: Polizist Waeckerli in Gefahr. Film suisse (1966) de Sigfrit Steiner, avec M. Raeiner
16.50 Pour les enfants
La maison où l'on joue
17.15 Tour de France
6e étape: Angers - Saint-Brieuc
17.30 Cours de formation
18.00 Jardinage
18.15 Stop au stress (8)
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 Au royaume des animaux sauvages
L'hibernation des grizzlis
19.35 Le petit portrait
Marianne Mendt
20.00 Téléjournal
20.20 CH magazine
La troisième révolution industrielle
21.20 Der Alte
«Nach Kanada» Série policière avec S. Lowitz
22.20 Téléjournal
22.35–23.25 Il Balcun tort

Suisse italienne

15.00–16.00 Tour de France
6e étape: Angers - Saint-Brieuc
18.10 Pierrot
32. Le carré de l'hypoténuse
18.15 Grisù le petit dragon
18.30 Fifi Brindacier
19.05 Téléjournal
19.15 La boîte à musique
Avec Supertramp, John Mathis, Journey Miguel Bosè, The Stranglers
19.40 Le monde où nous vivons
Les secrets du 7e continent: 3. Fleurs dans le jardin de Neptune
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Jeux d'été: l'œillet rouge
De Robert Tronson et Brian Clemens, avec Norman Eshley et Kathrine Schofield
21.50 Le monde des phoques
2. L'hiver
22.40 Tour de France
Résumé de l'étape du jour
22.50–23.00 Téléjournal

France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.45 Pour les jeunes
12.46 Bricolage. 12.49 Moby Dick. 12.55 Acilion. 13.01 Infos-magazine. 13.03 Variétés. 13.06 Cultivons les fuchsias (2) 13.09 La fourmi atomique
13.15 Le regard des femmes
13.20 Etre à la une. 13.50 Le regard des femmes sur les festivals. 14.50 La voix au chapitre
15.10 Tour de France
6e étape: Angers - Saint-Brieuc
16.10 Face au Tour
16.25 Le regard des femmes sur les festivals (suite)
16.33 La voix au chapitre. 16.48 Cuisine
16.58 TF quatre
17.27 Gulp
17.34 L'île aux enfants
17.57 Anne jour après jour (2)
Feuilleton de Bernard Toublanc-Michel, avec: Sophie Barjac, Geoffroy Carey, Marie Colins, etc.
18.12 Une minute pour les femmes
Les dangers de la haute montagne
18.20 Actualités régionales
18.45 Tour de France
Résumé
19.00 TF1 actualités
19.35 Les aventures de David Balfour (4)
Série de Jean-Pierre Decourt, avec: Ekkeart Belle, David McCallum, André Landry
21.08 L'or du ciel
2. Ariane ou l'indépendance
22.00 TF1 actualités

Antenne 2

11.00 Spécial Tour de France
11.30 Quoi de neuf?
11.45 A2 1re édition du journal
12.25 Tom et Jerry
12.35 Tang
7. Les trois fleurs. Avec: Valéry Inkijinoff, Xavier Gélin
13.00 Aujourd'hui madame
14.13 Super Jaimie
8. Double identité. Série avec Lindsay Wagner
15.04 Sports
Hippisme. Championnat du monde de canoë-kayak
17.00 Récré A2
17.30 C'est la vie
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Les trois caméras de l'été
19.00 Journal de l'A2 3e édition
Les dossiers de l'écran:
19.35 ■ Les vacances de Monsieur Hulot
Un film de Jacques Tati.
22.30 Journal de l'A2 4e édition

France Régions 3

17.30 FR3 jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
Vivre chez nous: lettres perdues
18.55 Les aventures de Tintin
19.00 Les jeux de 20 heures
19.30 Le mercenaire
Un film de Baccio Bandini
Avec: Stewart Granger, Sylva Koscina, Christine Kauffman, etc.
21.00 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 16.15 Voyage dans l'art grec. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Zwischenmahlzeit. 21.00 Monitor. 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Eine kleine Nachtmusik. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 16.30 Mosaïque. 17.00 Téléjournal. 17.10 Der Sklave Calvisius. 17.35 Plaque tournante. 18.20 Speedy Gonzales. 19.00 Téléjournal. 19.30 Zitronenjette, pièce. 21.00 Téléjournal. 21.20 Assistants au Bundestag. 22.00 In der Mitte des Sommers, in Masuren, film. Conseils pour les cinéphiles. 23.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 19.00 Conseils pratiques. 19.15 Rendez-vous. 20.05 Chansons et dialectes du Mittelrhein . 20.55-22.40 Botschaft für Lady Franklin, film.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30-12.00 Moskau, meine Liebe, film. 18.00 Le monde des animaux. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 G'schichten über... Ehrenmänner. 21.00 Concert populaire. 21.45 Mio Padre, non e mio Padre, pièce. 22.10-22.15 Informations et sports.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55
6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.58 Minute œcuménique
8.05 Revue de la presse romande
8.14 Chronique routière
8.15 Spécial vacances
par André Nusslé
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.55 Bulletin de navigation
8.58 Minute œcuménique
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
12.00 Informations
et appels urgents
12.05 La cavale
12.30 Le journal de midi
12.30 Edition principale
14.05 La radio buissonnière
16.05 Feuilleton:
Ces chers petits (17)
de Randal Lemoine
16.15 La cavale
18.05 Inter-régions-contact
(Formule estivale)
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.05 Couleur d'un jour
par André Pache
20.05 Aux avant-scènes radiophoniques:
La calèche
de Jean Giono
Avec: I. Nazaris, J. Bruno, D. Fillion, etc.
22.05 Blues in the night
par Bruno Durring

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse musique
Production: Radio suisse romande
A. Dvorak, F. Chopin
A. Lortzing, J. Brahms
A. Vivaldi
L. Boccherini
E. Farina, M. Clementi
9.00 Journal à une voix
9.05 Connaissances
La pauvreté, richesse des peuples
9.30 Autour de Langston Hughes (2)
10.00 Radioscopie
par Jacques Chancel
Ricardo Bofill, architecte
11.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
K. Huber, H. Holliger
12.00 (s) Stéréo-balade
par Gérard Suter
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître
par Cl. Sacchi
L. van Beethoven
C.-P.-E. Bach
14.00 Réalités estivales
par Véra Florence
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
L. van Beethoven
W.-A. Mozart
17.00 (s) Hot line
Rock line
par G. Suter et P. Grandjean
18.00 Jazz line
Curiosités d'une collection, par E. Perret
Les archives du jazz, par Eric Brooke
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
par G. Valbert
20.00 (s) Musique... au pluriel
Les chemins de l'opéra
Johann Strauss
20.30 Stéréo-hebdo
Le magazine du son par J.-Cl. Gigon
21.00 A l'écoute du temps présent
par I. Zelenka
G. Ligeti
H. Otte, I. Yun
A. Boucourechliev
22.00 Le temps de créer
Ce soir: idées
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00; 6.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00
6.05 Bonjour
8.05 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Sport
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Pages de Flotow, Massenet, Liszt et Glinka
15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui
16.05 En personne
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Théâtre
20.25 Musique populaire
21.30 Vitrine 79
22.05 Musique populaire
22.05 Musique légère
23.05-24.00 Strictly Jazz

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Programme du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Troisième page
20.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

chaque jour...
...avec un tirage contrôlé de
38122 ex.
soit plus de 95 000 lecteurs
le NF est distribué à près de 70%
des ménages du Valais romand

L'amour c'est...

... savoir être ferme tout en restant gentille.

TM Reg. U.S. Pat. Off – all rights reserved
©1977 Los Angeles Times

NF l'information en Valais

météo

Nous sommes du bon côté !

Ouest et Valais : en bonne partie ensoleillé. Température comprise entre 15 et 20 cet après-midi. Zéro degré vers 2200 mètres. Bise modérée sur le Plateau.

Suisse alémanique, nord et centre des Grisons : en général très nuageux. Averses locales en montagne cet après-midi.

Sud des Alpes et Engadine : partiellement ensoleillé par nébulosité changeante. averses orageuses cet après-midi.

Evolution pour mercredi et jeudi, pour toute la Suisse : temps partiellement ensoleillé, plus chaud, averses ou orages locaux l'après-midi.

A Sion hier à 13 heures : peu nuageux, 18 degrés. 12 à Berne, 14 à Zurich, 16 à Locarno, 17 à Bâle et Genève, –2 au Säntis, 12 à Innsbruck, 17 à Milan et Londres, 19 à Paris, 22 à Nice et Madrid, 27 à Rome, 29 à Athènes, 31 à Tunis.

Les réfugiés d'Indochine

Des pavés pour l'enfer

SUITE DE LA PAGE 1

dollars et des logements, pour résoudre ce problème des réfugiés. Elle ne devra pas se limiter à la question : comment secourir les déracinés d'Indochine ?... Elle devra se poser encore cette interrogation : pourquoi ce déferlement de misères, pourquoi cet exode ?... Bref, les soixante pays invités à la réunion, devront s'attaquer à la cause du mal, et non seulement à ses effets, sous peine d'ajouter de l'hypocrisie à la tragédie.

En effet, à l'origine de cette immense désolation, il y a surtout une politique délibérée du Gouvernement du Vietnam, du Gouvernement du Cambodge, d'« exporter » des individus, des ethnies désormais considérées comme indésirables sur le sol indochinois. Et de les « exporter » de surcroît, en exigeant des redevances, des lingots d'or, pour aller se noyer dans les mers, ou se suicider dans les camps.

M. Kurt Waldheim attend donc des faits !... Sans compter qu'il a longuement attendu, il pourrait presque se dispenser de la réunion de Genève pour comprendre que les « faits » ne peuvent venir que du Vietnam ou du Cambodge, ou de l'Union soviétique, qui s'affiche en protecteur de ces régimes.

Mais déjà, des conditions semblent s'imposer à la participation de certains pays à la réunion de Genève. Des conditions qui pourraient se résumer en cette triste phrase alibi : pas d'ingérences dans les affaires intérieures d'un pays ! Autant dire d'emblée : pas de véritable recherche d'une solution au problème ! Consternant.

En l'occurrence, il ne suffit pas d'accueillir un million de réfugiés, il faut encore obliger un gouvernement à mettre un terme à ses projets criminels. Il faut agir sur le Vietnam, sur le cynisme de ses dirigeants, pour qu'il revienne à une politique qui ne soit plus ce « dépassement de tous les dégoûts ». Certes, l'Union soviétique pourrait se vexer d'une telle attitude, d'une telle fermeté, et la « détente » pourrait en souffrir...

Mais quelle est cette « détente », qui autorise ce que la pire des guerres n'osa se permettre qu'au prix d'une condamnation universelle, d'une riposte générale du monde dit « libre » ?

Si la réunion internationale de Genève évite de froisser les susceptibilités d'« ingérence » face aux « damnés de l'Asie », elle ne manifestera que ces bonnes intentions aux allures d'échappatoire, dont l'enfer n'en finit plus de se paver.

Roger Germanier

AFFAIRE SAVRO
ENCORE DEUX RECOURS

Après le recours déposé auprès du Tribunal cantonal par Me François-Joseph Bagnoud agissant au nom de M. Jean Vernay (voir *NF* d'hier), nous apprenons que deux autres recours ont également été déposés, l'un par Me Jean-Charles Haenni pour M. Maurice Pasquinoli, officier de police, et l'autre par Me Jacques Allet pour M. Klaus, commerçant, fondé de pouvoir.

M. Pasquinoli avait été condamné à huit ans de réclusion et M. Klaus à trois ans.

Il semble que les avocats fassent appel au Tribunal cantonal à propos de la qualification des délits, et partant de la quotité de la peine.

RFA : Strauss ressuscité !

BONN (ATS/AFP). – Déclaré à plusieurs reprises politiquement mort, Franz-Josef Strauss (63 ans) a été désigné, hier soir, candidat unique des deux partis de l'opposition conservatrice, la « CDU » et « CSU », au plus haut poste politique de RFA, celui de chancelier.

Au terme d'une dramatique séance-marathon, le groupe parlementaire fédéral CDU-CSU, réuni en session plénière, a désigné le « taureau bavarois » comme rival de l'actuel chancelier Helmut Schmidt (social-démocrate, SPD) pour les élections législatives de l'automne 1980. 135 parlementaires ont voté pour lui, contre 102 pour M. Ernst Albrecht (48 ans), ministre-président de Basse-Saxe.

● **COLOGNE. – L'ancien commandant du camp de concentration de Gassen, près de Cottbus (à présent en RDA), Walter Knop (66 ans), a été condamné, hier, à neuf ans de prison par le tribunal de grande instance de Cologne.**

Au terme d'un procès qui a duré dix mois, la Cour a estimé que Knop était coresponsable de l'assassinat de 33 détenus, lors de l'évacuation du camp devant l'avance des forces soviétiques, en 1945.

Liban : un gouvernement pourra-t-il fonctionner ?

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). – M. Selim el Hoss, premier ministre sortant, a été chargé, hier, par le président de la République, M. Elias Sarkis, de former le nouveau Gouvernement libanais, annonce-t-on de source officielle.

M. Hoss avait présenté la démission de son gouvernement le 16 mai dernier.

Celui-ci a demandé aux combattants palestiniens de ne pas entreprendre d'actions à partir du territoire libanais susceptibles de servir de prétexte aux interventions israéliennes contre le Liban.

« Casques bleus » capturés puis relâchés

28 « casques bleus » du contingent fidjien des forces de l'ONU au Sud-Liban ont été capturés la semaine dernière par des fedayin, puis relâchés après des négociations ardues.

Cette information, donnée par la Radio israélienne, a été confirmée à l'AFP par le porte-parole du quartier général des Nations unies, à Jérusalem. Ce dernier a qualifié l'incident de « typique des accrochages qui opposent, dans la région de Tyr, les hommes de la force intérimaire des Nations unies au Liban aux fedayin, et qui sont quasi quotidiens ».

● **WASHINGTON (ATS/AFP). – La date de « rentrée » probable du laboratoire spatial américain « Skylab » a été avancée de 24 heures par la NASA.**

Cette « rentrée » devrait intervenir entre le 10 et le 16 juillet, et a une chance sur deux de se produire désormais le 13 juillet, selon les estimations faites par l'agence spatiale américaine, à partir de données fournies par les radars du commandement de la défense nord-américaine, qui suivent sans interruption l'évolution du laboratoire spatial sur son orbite.

Les skieurs de l'équipe nationale préparent leur saison à Monthey

Depuis hier, les groupes 1 et 2 de notre équipe nationale messieurs se sont donné rendez-vous à Monthey pour préparer leur condition physique en vue de la prochaine saison. Sous la direction de leurs entraîneurs, ils affinent leur condition au Fitness-Club du Chablais et dans la nature. Ils logent au restaurant des Marmettes et sont les hôtes de plusieurs restaurants de la région montheysanne. Précisons encore que jeudi soir, sur le stade municipal, à 18 h. 15, les Donnet, Lüscher, Gaspoz, Müller et autres Josi, disputeront un match de football contre l'équipe des « Jeux sans frontières », qui, pour la circonstance, sera renforcée par des éléments de valeur du football de nos équipes de LN.

Paix, bonheur et inflation

De l'économie et des hommes
par Edgar Bavarel

La récente signature, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, de l'accord SALT II sur la limitation des armements stratégiques constitue un acte objectif de lutte contre la guerre.

Comment se fait-il alors que les commentaires aient été si aigres à son propos et, singulièrement, à l'endroit de son artisan le plus actif, le président Carter ?

A telle enseigne que les masses, occidentales à tout le moins, loin de ressentir ce traité comme un mouvement vers la paix, éprouvent plutôt l'amer sentiment d'être les victimes de troubles enjeux.

Notre propos, c'est l'économie. Nous n'allons donc pas nous perdre dans les subtiles conjectures des mages de la grande politique internationale.

Cette considération ne doit toutefois pas nous empêcher de regretter que l'on n'hésite pas à jeter ainsi le discrédit sur les efforts pourtant extrêmement méritoires déployés par le président américain, cet homme passionné de paix, qui, il y a quelques semaines à peine. réussissait l'extraordinaire gageure de parrainer, entre l'Egypte et Israël, l'immpossible traité.

C'est sans doute que la guerre jouit encore d'un prestige bien supérieur à celui de la paix. Ou, du moins, la secrète référence à son recours.

O certes, cela ne s'avoue pas.

En tout cas pas avec cette crudité.

A la limite, on admet la préférence pour la force.

Parce qu'il n'est pas possible de faire autrement.

Parce qu'elle crève les yeux.

Et, justement, c'est là que git le germe profond du cancer de la guerre.

Peut-être, direz-vous !

Mais pourquoi parler de la guerre, alors qu'on n'y peut rien.

Personnellement.

Individuellement.

Vous croyez ?

Eh bien, rien n'est plus faux.

Comme pour la démocratie, comme pour l'écologie, comme pour tout ce qui est décisif pour le sort de l'humanité, chacun d'entre nous doit, au contraire, assumer son propre poids de responsabilité.

Il n'est plus possible de continuer à incriminer « les autres ».

Je détiens un double pouvoir précis à l'égard de la guerre.

J'ai d'abord la faculté d'établir la paix en moi.

La vraie paix.

Celle qui constitue la seule forme possible de bonheur sur cette terre, et qui découle de l'accomplissement de la volonté de Dieu exprimée très simplement dans le décalogue.

C'est là, dans cette démarche intime mais combien difficile et passionnante à la fois, que se défait réellement la guerre.

Et puis j'ai le pouvoir d'irradier cette paix autour de moi, à la manière d'une flamme qui communique lumière, chaleur et force sans en rien perdre elle-même.

Seuls les paisibles sont de vrais pacifistes.

La guerre, et la préparation à la guerre, c'est incontestablement la mesure de l'écart qui continue d'exister entre le commandement d'amour qui porte tout l'édifice chrétien, et le vécu réel, quotidien, des hommes.

C'est donc en moi que la partie se joue d'abord.

Il faut le dire et le redire, sans cesse, au risque de déclencher à chaque fois les énormes sarcasmes du gouvernement de la matière ; un gouvernement dont nous sommes parfois les ministres.

Car l'enjeu de cette partie est à deux faces.

L'une, spirituelle, plonge dans l'éternité.

L'autre, éminnement matérielle, finira forcément par rogner quelque chose dans l'affreuse comptabilité de l'inflation et de la mort dont les journaux viennent de se faire l'écho : ce million de dollars **par minute** que les peuples de l'abondance consacrent aux dépenses d'armement dans le monde.

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SION

Au Département militaire: jusqu'où va la négligence?

Où commence la malhonnêteté, où finit la négligence ? C'est une des principales questions que devra trancher dans l'affaire N. W., le tribunal d'arrondissement de Sion qui siégeait hier toute la journée sous la présidence de M. Christian Jacquod assisté de MM. Jérôme Crittin et Edgar Métral, juges.

Alors qu'il était commandant de l'arrondissement 6, N. W. avait institué dès 1973 un nouveau mode de perception des amendes infligées lors des inspections complémentaires de fin d'année aux militaires ayant négligé, sanx excuse valable, de se présenter aux inspections ordinaires. Alors que jusque là, c'était un bureau prévu à cet effet qui procédait à l'encaissement de ces amendes au moyen de bulletins de versement envoyés aux fautifs, N. W. offrit, et cela jusqu'en 1977, la possibilité aux soldats qui le désiraient de s'acquitter directement de ces amendes très modiques (5 à 15 francs).

Encore que n'ayant pas reçu l'autorisation du Département militaire fédéral, cette nouvelle manière de faire n'aurait certainement pas conduit N. W. devant la justice si ce dernier n'avait, en échange de l'argent qu'il encaissait, donné aux militaires des quittances non officielles mais neutres provenant de fins de carnets. S'il n'avait pas, d'une part, été négligent, si, d'autre part, il n'avait pas mélangé son argent personnel et l'argent de l'Etat. En effet, N. W. avait coutume de verser sur son propre compte bancaire le montant des amendes encaissées sans pour autant tenir à jour avec rigueur les décomptes qui lui auraient été nécessaires pour savoir de combien exactement il était débiteur envers l'Etat. C'est ainsi que lorsque les services de contrôle financiers en 1977 puis en 1978 enquêtèrent sur cette situation irrégulière, ils découvrirent que si N. W. avait versé pour 1973 près de 2800 francs, un seul versement de 910 francs avait été fait pour les années 1974, 1975, 1976. En l'absence de tout décompte sérieux, des doubles des quittances qui avaient disparu, on évalua le dommage causé à l'Etat à quelque 10 000 francs que N. W. avait employés pour ses besoins personnels. Celui-ci dans l'espoir de pouvoir ainsi réparer sa faute et conserver sa place accepta de rembourser cet argent, recourant même, pour ce faire, à un prêt bancaire.

Deux autres affaires – concernant N. W. – sur lesquelles nous ne nous attarderons pas – sans lien aucun avec la première et de caractère tout à fait militaire furent traitées par le tribunal. On reproche à N. W. d'avoir incorporé dans les complémentaires un footballeur fraîchement naturalisé – Serge Trinchero pour ne pas le nommer – alors que ce sportif avait été jugé apte au service. Enfin, on l'accuse d'avoir profité de sa position pour avoir dispensé son frère, soldat complémentaire, d'un cours normal en le faisant conduire, en lieu et place, pendant une semaine, un car de petits chanteurs qui se produisaient en faveur des affamés du Sahel.

Reprenant dans le détail tous les faits de la cause, durant plus d'une heure et demie, le réquisitoire du procureur général Pierre Antonioli fut souvent très dur. Il qualifia N. W. de « petit roitelet de l'Etat se permettant de faire tout ce qu'il voulait » dont il dénonça les fautes graves et les « mic-mac ». A ses yeux, N. W. a agi avec conscience et volonté et il doit être puni sévèrement même s'il persiste à nier toute intention malhonnête. Le tribunal doit retenir en l'occurrence l'abus de confiance et la suppression de titres.

De même, dans les « affaires militaires » M. Pierre Antonioli s'est dit convaincu, même si les preuves de sa culpabilité n'ont pas été établies, que N. W. est bien coupable d'avoir volontairement évité à Trinchero le service actif et d'avoir fait sauter un cours de répétition à son frère. Et de retenir contre l'accusé une multitude d'articles du code pénal militaire, avant de demander au tribunal, que N. W. soit condamné à une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à l'incapacité d'exercer une fonction militaire pendant cinq ans et enfin à la dégradation.

Ramener l'affaire à sa juste proportion

Avocat de la défense, Me François Pfefferlé dira son désir de ramener à sa juste proportion une affaire « enflée » par le procureur. Si son client a inauguré une nouvelle manière de faire pour l'encaissement des amendes, ce n'est bien sûr pas pour se remplir les poches, c'est parce que cette nouvelle méthode était, à tous les points de vues, plus simple et on ne pourrait que louer cette initiative si N. W. n'avait pas fait preuve d'une négligence à la limite du vol éventuel. Certes, il a utilisé de l'argent encaissé pour ses besoins personnels mais sans avoir l'intention de léser l'Etat qui a été d'ailleurs intégralement remboursé. Il est certain que le montant de 10 000 francs reçu par lui est bien supérieur à la somme provenant des amendes utilisées par N. W.

Me Pfefferlé va encore rejeter l'accusation de destruction de titres, reprenant la thèse de son client selon laquelle une serviette contenant 4000 francs provenant d'amendes ainsi que des doubles de quittances lui avaient été volés dans sa voiture en novembre 1976, d'où l'impossibilité de les produire.

Le défenseur contestera ensuite toutes les conclusions du procureur pour ce qui concerne les « affaires militaires ». L'enquête n'a pas établi que les déclarations de N. W. à leur sujet soient fausses. Pourquoi aurait-il évité le service militaire à un Serge Trinchero qu'il ne connaissait pas ? A supposer que ce soit lui qui ait apposé – ce qui n'est pas établi – au moyen d'un timbre cette décision erronée d'incorporation du footballeur dans les soldats complémentaires, il ne peut s'agir que d'une erreur. Et l'erreur est humaine ! Quant au cours spécial de chauffeur d'enfants qu'il a fait suivre à son frère, il a été reconnu valable par la suite par le colonel Roux. Ces deux affaires sont à classer purement et simplement.

Reste donc uniquement à prendre en compte par le tribunal l'abus de confiance qui est admis par dol éventuel. La peine de 18 mois requise par le procureur doit en conséquence être considérablement réduite. Elle ne devrait pas dépasser les six mois au maximum et être assortie du sursis.

MUSÉES CANTONAUX
L'autorité a un sens

SUITE DE LA PAGE 1

turelle, il ne devrait pas y avoir de doute quant à la détermination des responsabilités et des pouvoirs de décision. Les compétences techniques et les qualités professionnelles concernées par l'objet principal de la fonction entraînent une répartition correspondante des charges et des responsabilités.

A ce niveau, le rapport d'autorité devrait se jouer d'homme à homme, entre le magistrat et le chef de service, et non pas le canal d'une réglementation diluant leurs responsabilités. On ne supplée pas indéfiniment à la déficience des qualités personnelles, et il est tout à fait contradictoire d'exiger le talent et les compétences tout en maintenant celles-ci dans un état d'irresponsabilité. De deux choses l'une : ou bien nous voulons un gestionnaire sans âme et sans vue lointaine, mais parfaitement adaptable à tous les organigrammes qu'on voudra bien lui opposer, ou bien nous acceptons l'intelligence et l'esprit d'initiative, et nous lui donnons dans ce cas les moyens de s'exercer.

Autorité vient du latin « auctor » qui signifie « celui qui fait croître » et non celui qui opprime, comme l'insinue un monde nourri d'inculture.

Michel de Preux

Trois ans requis contre de jeunes trafiquants — ou revendeurs — de drogue

Entre le printemps 1977 et le mois de janvier 1979, deux jeunes gens, J.-G. T. et R. G. se livrèrent au commerce du haschich. Se fournissant chez un trafiquant – qui sera jugé la semaine prochaine – ils en écoulèrent environ cinq kilos pour une somme de 35 000 francs, réalisant un bénéfice de quelque 10 000 francs.

Pour le procureur qui réclame contre eux trois ans de réclusion, il s'agit de trafiquants par métier contre qui il est nécessaire de frapper de façon exemplaire car il faut absolument décourager tous les marchands de mort en puissance. L'opinion de la défense représentée par Me Pierre-Adolphe Travelletti est naturellement toute différente. Les deux prévenus n'ont rien de dangereux trafiquants. Ce ne sont que de simples revendeurs, un peu paumés, mais qui après 141 jours de préventive, ont mûri, sont aujourd'hui bien décidés à s'amender. Il faut donc leur donner une chance de s'en sortir en leur accordant le sursis. Toute peine trop lourde les révolterait et les pousserait à la récidive.

Exemplarité ou clémence ? Le rôle des juges n'est pas toujours facile...

Dans ces deux affaires, le tribunal enverra son jugement écrit aux parties.

(R)

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

TRANSAT : huit bateaux sont arrivés

Des vingt-huit bateaux en course, huit ont franchi la ligne d'arrivée à Lorient. En effet, hier en début de soirée, «Serenissima» (19 h. 14), «Pen Duick III» (19 h. 33) et «Kriter VI» (20 h. 07) ont regagné le port. Il faut préciser que le skipper de «Serenissima», M. Valin, est revenu avec un bras cassé, dû à un accident sur le pont. Quant à nos trois bateaux suisses encore en mer, ils n'ont pas amélioré leurs positions, seul «Gaya d'Anzère» est toujours arrêté aux Bermudes pour réparations et pense reprendre la mer aujourd'hui ou demain. Les positions des autres bateaux sont les suivantes : 9. «Avi 3000» 46-37, 13-30 ; 10. «Biotherm» 49-00, 18-30 ; 11. «Timex» 46-40, 18-50 ; 12. «Elle» 52-06, 18-03 ; 13. «Méridien» 48-21, 19-10 ; 14. «Casavian» 47-45, 20-02 ; 15. «Ferranil» 47-58, 21-01 ; 16. «Wanderwolf» 47-24, 21-13 ; 17. «TIIB» 46-49, 21-50 ; 18. «AMC» 47-10, 22-10 ; 19. «Saïga» 47-04, 22-37 ; **20. «Nouvelliste» 49-07, 27-51 ;** 26. «Gaya d'Anzère» 32-22, 64-40.

(VOIR EN PAGE 12)

La colère gronde au sein du peloton
Hinault a joué au grand patron...
JAN RAAS S'IMPOSE AU SPRINT À ANGERS

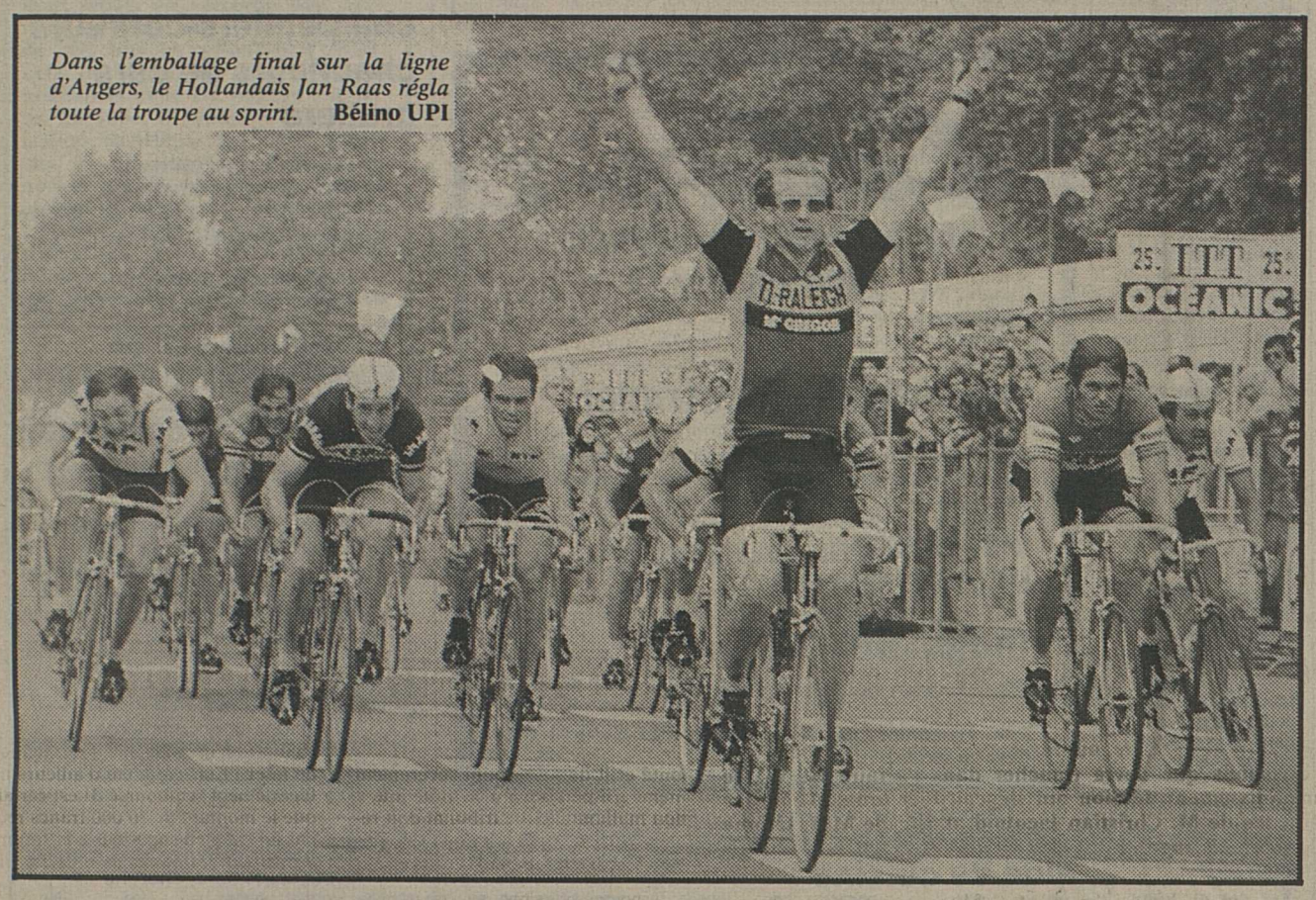

Dans l'emballage final sur la ligne d'Angers, le Hollandais Jan Raas régla toute la troupe au sprint. **Bélino UPI**

LE TOUR de France a connu pour sa cinquième journée enfin un petit entracte dans le corps, si ce n'est dans les esprits du moins. Après les Pyrénées et la difficile course contre la montre par équipes de dimanche, la cinquième étape qui menait les coureurs de Neuville-de-Poitou à Angers (148 km 200) ne présentait en effet pas la moindre difficulté. Et, comme prévu, elle s'est terminée par un sprint massif du peloton. A cet exercice, le Hollandais Jan Raas, un spécialiste des «classiques», a [illegible] à l'équipe Ti-Raleigh sa deuxième victoire consécutive après le succès enregistré la veille dans le «contre la montre par équipes».

UN SPRINT MASSIF

Lors de l'emballage final, lancé à trois cents mètres de la ligne par le porteur du maillot jaune, le Français Bernard Hinault, Jan Raas se montra le plus rapide. Il devança dans l'ordre le Français Jacques Esclassan, l'Irlandais Sean Kelly, le Belge Marc Demeyer et Hinault, ainsi que tout le peloton, dans lequel figuraient également les Suisses Stefan Mutter et Ueli Sutter. Au classement général, les positions acquises dimanche soir n'ont donc pas varié, Hinault précédant toujours le Hollandais Joop Zoetemelk de 12" et un autre coureur batave, Hennie Kuiper, lequel fut victime d'une chute à dix kilomètres de l'arrivée, mais put revenir rapidement grâce au soutien de ses coéquipiers, de 31".

Exposés ainsi, les faits principaux de cette cinquième étape peuvent apparaître parfaitement logiques avec une décision finale intervenue au sprint. Pourtant, cette cinquième journée de course a été marquée par un fait peu courant. Piqué au vif par sa nette défaite de la veille, agacé par les incessantes attaques de ses rivaux, Bernard Hinault a, en effet, manifesté sa mauvaise humeur en attaquant dès le départ. Le leader de la course est ainsi resté durant vingt-deux kilomètres seul en tête, mais il n'a jamais pu creuser un écart supérieur à trente secondes sur un peloton étonné, mais vigilant.

HINAULT : UN PATRON !

Certes, Bernard Hinault a démontré ainsi qu'il entendait bien demeurer le patron de la course. Mais ces efforts consentis gratuitement n'ont guère eu l'heur de plaire à son directeur sportif Cyrille Guimard. En fait, Bernard Hinault s'est bel et bien exposé à un double contre de Gerrie Knetemann. Et le vainqueur du prologue, lors de sa deuxième tentative, prit, en compagnie de quatre autres coureurs, jusqu'à deux minutes d'avance sur le peloton avant que ce groupe ne soit rejoint. Manifestement, en la circonstance, Bernard Hinault avait laissé parler son tempérament, mais sans beaucoup de discernement.

Après cette double escarmouche, la course se stabilisa pour ne devenir véritablement animée que lors des derniers kilomètres. Les démarrages se succédèrent alors, mais les équipiers des sprinters faisaient bonne garde et l'on vit souvent en tête du peloton Stefan Mutter, qui semble avoir récupéré la plus grande partie de ses moyens. Une ultime accélération du Français René Bittinger, le vainqueur de la première étape à Luchon, était elle aussi vouée à l'échec si bien que c'était un peloton groupé qui se présentait à l'arrivée à Angers pour disputer un sprint favorable à Jan Raas.

Il faudra se méfier de Sutter

RÉSULTATS

● **5e étape, Neuville-de-Poitou - Angers (148 km 200) :** 1. Jan Raas (Ho) 3 h. 38'00" ; 2. Jacques Esclassan (Fr) ; 3. Sean Kelly (Irl) ; 4. Marc Demeyer (Be) ; 5. Bernard Hinault (Fr) ; 6. Guido Van Calster (Be) ; 7. William Tackaert (Be) ; 8. Rudi Pévenage (Be) ; 9. Dietrich Thurau (RFA) ; 10. Jos Jacobs (Be) ; 11. Bonnet (Fr) ; 12. Pescheux (Fr) ; 13. Criquiélion (Be) ; 14. Van de Velde (Ho) ; 15. Van Vliet (Ho) ; 16. Sherwen (GB) ; 17. Mantovani (It) ; 18. Villemiane (Fr) ; 19. Teirlinck (Be) ; 20. Friou (Fr) ; 21. Baronchelli (It) ; 22. Tesnière (Fr) ; 23. Vanoverschelde (Fr) ; 24. Patritti (Fr) ; 25. Patrick Pévenage (Be) ; 26. Magrini (It) ; 27. Jourdan (Fr) ; 28. Ceruti (It) ; 29. Martinez (Fr) ; 30. Beuscherie (Fr), tous même temps. Puis : **75. Mutter (S) ; 86. Sutter (S), tous même temps.** – N'a pas pris le départ : Frans Van Looy (Be). – 129 classés. – Moyenne du vainqueur : 40,789 km/h.

● **Classement général :** 1. Bernard Hinault (Fr) 18 h. 18'14" ; 2. Joop Zoetemelk (Ho) à 12" ; 3. Hennie Kuiper (Ho) à 31" ; 4. Joaquim Agostinho (Por) à 1'24" ; 5. Sven-Ake Nilsson (Su) à 1'34" ; **6. Ueli Sutter (S) à 2'28" ;** 7. Gery Verlinden (Be) à 4'16" ; 8. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 4'17" ; 9. Gianbattista Baronchelli (It) à 4'52" ; 10. André Dierickx (Be) à 6'27" ; 11. Villemiane (Fr) à 6'39" ; 12. Martinez (Fr) à 7'08" ; 13. Battaglin (It) à 7'13" ; 14. Schepers (Be) à 7'56" ; 15. Maas (Ho) à 8'56" ; 16. Hézard (Fr) à 9'02" ; 17. Criquélion (Be) à 9'45" ; 18. De Muynck (Be) à 10'23" ; 19. Pozzi (It) à 10'29" ; 20. Pollentier (Be) à 10'35" ; 21. Seznec (Fr) à 10'39" ; 22. Wellens (Be) à 12'39" ; 23. Bittinger (Fr) à 12'54" ; 24. Galdos (Esp) à 13'06" ; 25. Alban (Fr) à 13'34" ; 26. Lubberding (Ho) à 13'38" ; 27. Vandi (It) à 14'32" ; 28. Van De Velde (Ho) à 14'46" ; 29. Rudi Pévenage (Be) à 16'48" ; 30. Busolini (Fr) à 18'57". Puis : **122. Mutter à 1 h. 04'26".**

● **Classement par équipes :** 1. Renault 73 h. 43'05" ; 2. Flandria 73 h. 49'41" ; 3. Raleigh 73 h. 50'43" ; 4. Mercier 73 h. 51'20" ; 5. Ijsbörke 73 h. 56'02".

WIMBLEDON
Quarts de finale dames
Pas de surprises...

Billie Jean King, songeuse, vient d'être éliminée en quarts de finale par sa compatriote Tracy Austin en trois sets. **Bélino UPI**

Après une journée de repos, le tournoi de Wimbledon a repris avec les quarts de finale du simple dames, qui n'ont été marqués par aucune surprise. En effet, les quatre premières «têtes de série» se sont qualifiées pour les demi-finales qui auront lieu demain.

Ainsi, la tenante du titre, l'apatride d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova (N° 1), a-t-elle vaincu l'Australienne Dianne Fromholtz en trois sets. Après avoir laissé échapper la manche initiale, Navratilova, qui réside aux Etats-Unis depuis septembre 1975, a facilement imposé son jeu offensif (2-6, 6-3, 6-0).

Elle rencontrera en demi-finale l'Américaine de 16 ans Tracy Austin (N° 4), qui a triomphé de sa compatriote de 35 ans, Billie Jean King (6-4, 6-7, 6-2) au terme d'une partie remarquable. King, victorieuse six fois en simple dames à Wimbledon, a encore été d'une admirable combativité dans ce match. Elle a pourtant échoué dans sa tentative de battre le record de victoires qu'elle partage avec Elizabeth Ryan mais, elle peut encore atteindre son objectif en doubles dames en compagnie de Navratilova.

Volleyant comme à ses plus beaux jours, King a ainsi sérieusement inquiété sa jeune adversaire dont la qualité essentielle réside en un jeu solide de fond de court. Après avoir arraché la 2e manche au tie breack (7 points à 5), King s'est détachée 2-0 et elle a même été en possession d'une balle de 3-0. Mais elle a alors commis plusieurs petites erreurs capitales et après un 5e jeu acharné, perdu sur son service, elle a brusquement craqué, n'opposant quasiment plus de résistance à sa rivale.

Par ailleurs, l'Australienne Evonne Cawley Goolagong (N° 3) a infligé une sévère défaite à la Britannique Virginia Wade, championne il y a deux ans (6-4, 6-0). La joueuse des Antipodes, victorieuse du titre de Wimbledoin en 1971, à l'âge de 19 ans, a dominé son adversaire avec une grande aisance, son succès ne faisant jamais l'ombre d'un doute.

Enfin, l'Américaine Chris Evert-Lloyd (N° 2), vainqueur à Wimbledon en 1974 et en 1976, a éprouvé quelques difficultés à vaincre l'Australienne Wendy Turnbull (6-3, 6-4). Il est certain qu'elle sera en grand danger, demain, en demi-finale, contre Cawley Goolagong, qui paraît être maintenant en excellente forme.

● Le Suisse Ivan Dupâsquier a passé le cap du premier tour du tournoi juniors de Wimbledon en éliminant le Rhodésien Tuckniss par 1-6, 6-3, 8-6.

Résultats de la journée

Simple dames, quarts de finale : Martina Navratilova (apatride) bat Dianne Fromholtz (Aus) 2-6, 6-3, 6-0 ; Evonne Cawley (Aus) bat Virginia Wade (GB) 6-4, 6-0 ; Chris Evert-Lloyd (EU) bat Wendy Turnbull (Aus) 6-3, 6-4 ; Tracy Austin (EU) bat Billie Jean King (EU) 6-4, 7-6, 6-2.

Double dames, 2e tour : Jausovec - Ruzici (Rou) battent M. Louie - P. Louie (EU) 7-5, 6-2.

Double messieurs, 2e tour : Fleming - McEnroe (EU) battent Moore - Tanner (AS-EU) 7-5, 7-6, 6-3 ; Case - Masters (Aus) battent Mitton - Schneider (AS) 6-7, 4-6, 7-5, 7-5, 8-6 ; Carmichael - Teacher (Aus-EU) battent Cox - D. Lloyd (GB) 7-6, 6-3, 3-6, 6-3 ; Gonzalez - Kriek (EU-AS) battent Tim Gullikson - Tom Gullikson (EU) 6-3, 7-6, 4-6, 6-4 ; Kronk - Letcher (Aus) battent Lutz - Smith (EU) 6-1, 3-6, 7-6, 7-6 ; Dibley - Drewett (Aus) battent Saviano - Scanlon (EU) 6-2, 7-6, 6-7, 6-2.

Double messieurs, 3e tour : Fleming - McEnroe (EU) battent Winitsky - R. Ycaza (EU-Equ) 6-3, 6-2, 6-4 ; Kronk - Letcher (Aus) battent Drysdale - Taylor (AS-GB) 6-2, 6-2, 6-4 ; Sadri - Wilkinson (EU) battent Davidson - Newcombe (Aus) 7-6, 7-5, 6-3 ; Gottfried - Ramirez (EU-Mex) battent Dibley - Drewitt (Aus) 6-3, 6-1, 6-4 ; Carmichael - Teacher (Aus-EU) battent A. Mayer - G. Mayer (EU) par forfait ; Hewitt - McMillan (AS) battent Gonzalez - Kriek (EU-AS) 6-2, 4-6, 3-6, 6-3 ; John Alexander - Dent (Aus) battent John et Tony Lloyd (GB) 6-4, 6-7, 6-2, 6-4.

Les têtes de série à Nyon

Pour le tournoi de Nyon, qui fait partie du circuit satellite ATP ainsi que du Grand Prix suisse et sera disputé du 3 au 8 juillet, les têtes de série du simple messieurs ont été fixées comme suit : N° 1 B. Andersson (Su) ; 2. G. Nunes (EU) ; 3. S. Fukui (Jap) ; 4. V. Eke (Aus) ; 5. S. Nirhio (Jap) ; 6. A. Cortez (Col) ; 7. E. Edwards (EU) ; 8. S. Kato (Jap).

NF
REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51

Décès de René Chésal

René Chésal, ancien secrétaire général de l'Union cycliste internationale et de la Fédération française, est décédé à Antibes des suites d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de 83 ans.

Jusqu'en 1969, il fut une des chevilles ouvrières du cyclisme français et international ayant été porté au secrétariat général de l'UCI en 1947.

Les courses en Suisse

● **LANGENTHAL. – Critérium professionnel :** 1. Johan Van der Meer (Ho) 40 points, 55 km en 1 h. 07'55" (43,934 km/h) ; 2. Werner Betz (RFA) 29 ; **3. Fridolin Keller (S) 20 ;** 4. Chassang (Fr) 33, à un tour ; 5. De Smet (Be) 9. Puis : **8. René Savary (S) 8 ; 10. Hansjörg Ämisegger (S) 2 ; 11. Bruno Wolfer (S) 2.**

● **WÄDENSWIL. – Course handicap élites-amateurs sur 140 km :** 1. John Eustice 3 h. 14'59" (42,465 km/h) (EU-Genève) ; 2. Marcel Sumermatter (Frenkendorf) ; 3. Dino Rey (Affoltern) ; 4. Jurg Bruggmann; 5. Patrick Mörlen (Fleurier). Puis : 7. Patrick Novelle (Genève), tous même temps.

YACHTING

Les Suisses quatrièmes

A L'issue des sept régates comptant pour le championnat du monde des «Glying Dutchman», qui se sont disputées à Kiel, les Français Marc Bouet et Thierry Poirey ont remporté pour la première fois le titre mondial.

Les Suisses Jörg Hotz et André Nicolet, champions du monde en 1977, ont dû se contenter d'une quatrième place dans la cinquième régate.

Un échec scolaire? NON

– Une maturité ou un diplôme ratés
– Des classes interrompues
– Des dixièmes qui manquent au passage

ne sont un échec que si tu acceptes la situation compromise, si tu ne réagis pas.

Une réussite OUI

C'est ta meilleure réponse à l'échec.
Décide de faire ce que tu voulais faire avec l'aide de ceux qui te feront découvrir ce que tu es capable de réussir.

ECOLE MONTANI SION

Ce que tu feras cette année changera peut-être le cours des 50 années de ta vie active.

Ton école est ton avenir!

ECOLE MONTANI – SION
Avenue de France – Tél. 027/22 55 60

36–3810

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

coop

Valais Centre
Martigny

engage

gérant de supermarché

pour le Centre Coop de Martigny.

Ce poste à responsabilités conviendrait à une personne dynamique et ayant de réelles qualités d'organisateur.

Une expérience dans la gestion d'un supermarché est souhaitée.

Age idéal: de 25 à 35 ans.

Rémunération en rapport avec les responsabilités.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à Coop Valais Centre, case postale 55 1920 Martigny.

36–1065

On cherche à **Martigny**

1 apprenti dessinateur
en béton armé

1 apprentie de commerce

Faire offre par écrit au
Bureau d'ingénieurs
Gianadda & Guglielmetti
Case postale 200, 1920 Martigny.

36–2649

Cabinet dentaire à Sion,
cherche pour le mois d'août ou début septembre

apprentie aide en médecine dentaire

Durée de l'apprentissage: 2 ans.

Faire offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie sous chiffre P 36-27150 à Publicitas, 1951 Sion

---

Entreprise de génie civil et bâtiments, cherche

maçons
charpentiers-coffreurs
chauffeurs de cars
grutiers

Lieu de travail: Martigny.
Prise d'emploi: immédiate.
Travail assuré pour une longue période (plusieurs années).

S'adresser au 026/2 28 01
heures de bureau 36–621

Hôtel Résidence Belmont, Montreux, cherche

1 apprentie de commerce ou de bureau

Offres à M. Meyer, av. Belmont 31
Montreux. Tél. 021/61 44 31

22–12043–44

VERBIER
Nous cherchons

jeune étudiante

pour aider dans commerce.
Age minimum 17 ans.

Tél. 026/7 51 47 36–27368

Restaurant à Uvrier-Sion, pour le début septembre, cherche

un très bon sommelier
un commis de salle
un garçon de café

Suisses ou permis annuel.

Références et prétentions de salaire sous chiffre P 36–27289 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

coiffeurs(ses) messieurs

à Monthey.

Haut salaire.

Tél. 025/71 47 11

143.149.255

Tout pour les loisirs

SION Pfeco SPORTS

Equipements d'entraînement, jeux, etc.

Pfeco Sports
Place du Midi – **SION**
Tél. 027/22 60 56

A vendre

Peugeot 304 S

Peinture et pneus neufs. Moteur et boîte de vitesses 60 000 km.
Très bon état.
Expertisée.
Fr. 4500.–

Tél. 027/22 62 50
*36–301690

A vendre

BMW 520

1977, 4 cylindres.
Vert métal. Intérieur beige, 59 000 km.
En très bon état.
Expertisée.

Fr. 14 800.–.

Tél. 027/55 64 92
36–27372

A vendre

Datsun Cherry F II

1976, 56 000 km.
Expertisée. Garantie.

Fr. 5000.–.

Tél. 025/77 18 64
36–27369

A vendre

Opel Kadett 1200 Spéciale

1976. 23 000 km
+ jantes et pneus d'hiver. Expertisée.
Garantie.

Fr. 7000.–.

Tél. 025/77 18 64
36–27369

Occasions Toyota

Celica XT 2000
1978, 13 000 km,
2 ans de garantie
Fr. 14 000.–
Celica 1600 GT
1975, 50 000 km,
Fr. 8900.–
Corolla 1200
1976, 26 000 km,
Fr. 7200.–
Carina 1600
1975, 27 000 km
Fr. 7000.–
Corolla 1200
1973, 65 000 km
Fr. 3800.–
Bus Dyna double cabine 2000
1975, Fr. 6500.–

Véhicules expertisés et garantis.

Garage
Saint-Christophe,
Troistorrents
Tél. 025/77 18 64
36–27369

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT!
Jeune dame avec deux enfants à sa charge cherche

conciergerie

aux environs de Sierre ou Sion.

Tél. 027/22 01 80
*36–27286

Employée de commerce

cherche travaux de secrétariat à domicile

Faire offres sous chiffre P 36-100439 à Publicitas, 1870 Monthey

---

Restaurant de montagne cherche **jeune homme** 15-16 ans comme

aide de cuisine

Salaire à convenir.
Pour août et septembre.

Tél. 027/31 13 06 36–27200

Menuiserie à 5 km **de Sion** cherche

un apprenti menuisier

Tél. 027/38 29 15 - 38 23 48

Normalienne, 18 ans, de Lucerne

cherche place

pour 4 semaines, entre le 5.7. et le 18.8., afin de parfaire ses connaissances de français.
Tél. 041/66 36 36
(7 h. 30 - 11 h. 30)
demander Mlle Hodel
112.380.872

On cherche
pour juillet et août

jeune fille

dès 17 ans.

Vie de famille.

Pour tous rens.:
tél. 027/83 11 54
*36–301687

Ceta SA

Emballages transparents
1896 Vouvry/VS

cherche

mécanicien-électricien

diplômé, ayant plusieurs années de pratique, sachant travailler seul à la construction et réparation des machines.

machiniste (secteur de l'emballage ayant des notions de mécanique

magasinier (expédition)

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au 025/81 19 71 pour fixer un rendez-vous. 36–1083

On cherche

monteurs-électriciens
câbleurs
serruriers-tuyauteurs
serruriers de construction
monteurs en chauffage
aides-monteurs
manœuvres

Travaux en Suisse romande.
Salaire intéressant.

TIME Davet Frères
Rue du Coppet 1
1870 Monthey
Tél. 025/71 58 91 36–6836

VOYAGES-CLUB MIGROS

Découverte de l'INDE

Circuit d'été 18 jours
Delhi - Agra - Jaipur - Cachemire - Bombay

Fr. 2100.–

Arène de Vérone

6 voyages exceptionnels

Turandot - La Traviata - Mephistopheles - Casse-noisettes
du 13 juillet au 27 août
4 jours, à partir de Fr. 350.–

Veuillez me faire parvenir vos brochures

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... N° .....

N° postal: ..... Lieu: .....

VOYAGES-CLUB MIGROS
Rue de la Moya - 1920 Martigny - Tél. 026/2 10 31

Restaurant Le Méridien
Châteauneuf

avise sa fidèle clientèle que l'établissement sera fermé

jusqu'au 10 juillet

pour cause de

transformations supplémentaires 36–1300

GARDE-FRONTIERE

un métier intéressant et varié, offrant des responsabilités et une activité indépendante au grand air!
Demandez notre prospectus détaillé à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes:

4010 Bâle
8201 Schaffhouse
7001 Coire
6901 Lugano
1001 Lausanne
1211 Genève 11

Veuillez m'envoyer des précisions sur la profession de garde-frontière. VS 3

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

No postal/Lieu: _____

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 26 des 30 juin et 1er juillet :

10 gagn. avec 12 pts	4 417.90
232 gagn. avec 11 pts	190.40
1866 gagn. avec 10 pts	23.65

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

Le jackpot totalise Fr. 259 811.25.

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 26 des 30 juin et 1er juillet :

62 gagn. avec 5 pts	540.55
1747 gagn. avec 4 pts	14.90
21067 gagn. avec 3 pts	2.10

Le maximum de 6 points, ainsi que 5 points avec le numéro complémentaire n'ont pas été réussis.

Le jackpot totalise Fr. 44 687.40.

HOCKEY SUR GLACE

Bobrov est décédé

Vsevolod Bobrov, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale d'URSS, est décédé à Moscou, à l'âge de 56 ans. Comme sportif actif, Bobrov avait réussi un «record» peu commun en étant devenu le capitaine de trois équipes nationales d'URSS : celle de hockey sur glace, celle de football et celle de hockey sur terre. En 1954, il appartenait à la formation soviétique qui avait décroché le premier titre mondial en hockey sur glace avant de devenir champion olympique deux ans plus tard à Cortina d'Ampezzo. Il avait été appelé au poste d'entraîneur de l'équipe soviétique de hockey sur glace après les Jeux olympiques de 1972.

FOOTBALL

Thouvenel à Bordeaux

Le défenseur servettien Jean-Claude Thouvenel, qui avait été prêté la saison dernière au Paris FC, a repris l'entraînement avec les Girondins de Bordeaux. Un accord n'est toutefois pas encore intervenu entre le FC Servette, club auquel appartient toujours Thouvenel, et l'ancienne formation de Daniel Jeandupeux.

APRÈS LE GRAND PRIX DE FRANCE

Renault et Jabouille, un amour fidèle

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN-MARIE WYDER)

AU PIED du podium qu'ils venaient de quitter les bras chargés de trophées, encerclés par une foule agitant des drapeaux tricolores, Jean-Pierre Jabouille et René Arnoux se pliaient volontiers au jeu des interviews. Nos confrères français n'en finissaient pas d'en rajouter... C'est à peine si l'on comprit le message diffusé par le speaker : « M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports, attend M. Guy Ligier dans la loge N° 8. »

Au vu de la Bérésina vécue par l'écurie Ligier, l'invitation tranchait quelque peu dans cette ambiance de kermesse. Et les esprits médisants eurent tôt fait d'en déduire que cette rencontre impromptue devait probablement permettre à M. Soisson de « récupérer » les deux millions de francs que l'Etat, par son intermédiaire, avait débloqués voici quelques semaines afin de soutenir le constructeur de Vichy dans sa tentative de ramener du côté de Paris ce titre tant envié de champion du monde des conducteurs, et des constructeurs par la même occasion...

UNE DATE HISTORIQUE

Quelques heures auparavant, Guy Ligier insultait tout le monde dans son stand, de Ducarouge au dernier des mécanos. La déroute de ses bolides, avivée par les ennuis rencontrés par Jacky Ickx lors du tour de chauffe (sortie de piste et obligation d'emprunter le « mulet »), le rendait comme fou et son nez, d'habitude déjà animé de tics nerveux, n'en finissait pas de se balancer de gauche à droite à une vitesse prodigieuse... Il semble bien qu'à trop vouloir rechercher les raffinements techniques et des solutions nouvelles pouvant faire gagner quelques centièmes de secondes à Jacques Laffite, les ingénieurs et les mécaniciens se soient complètement « perdus », comme c'est malheureusement chaque fois le cas lorsque la formule 1 fait halte en Gaule. Une réaction aussi instantanée qu'efficace devra secouer les « bleus » Dès Silverstone (14 juillet) sans quoi Laffite pourra tracer une croix sur le maillot arc-en-ciel... Pour Renault, pour Jabouille, quelles que soient leurs prestations futures, ils n'auront pas droit à ce couronnement. Le nouveau règlement du championnat est ainsi composé que sur les deux tranches de la saison, seuls quatre résultats sont pris en considération dans chacune d'elles. Et comme Jabouille n'a pas marqué le moindre point pendant la première partie des joutes, il a la possibilité de comptabiliser un maximum de 36 points, alors qu'aujourd'hui déjà, le leader Jody Scheckter en totalise 30. Ceci précisé, il faut bien admettre que même si le bilan 1979 de la régie Renault se bouclait avec uniquement cette victoire de Dijon à l'actif, le but visé serait atteint.

Cette formidable aventure débuta en février 1975 quand la société pétrolière Elf, très dynamique dans les milieux du sport automobile international, commanda à l'usine Renault-Gordini deux moteurs d'essai 1500 cm³ de type turbocompressé. En automne de la même année, c'étaient les premiers tours de roues d'un prototype équipé de ce « moulin », puis en mars 1976, l'apparition d'un vrai laboratoire roulant de F1 confié déjà à Jean-Pierre Jabouille.

Après sa présentation officielle en mai 1977 à Paris, la Renault-Elf effectua ses grands débuts en compétition lors du Grand Prix de Grande-Bretagne disputée cette année-là sur le circuit de Silverstone. Après donc plus de deux ans de labeur acharné, dans les ateliers de Viry-Châtillon, l'impulsion sur la piste, face au chronomètre, était donnée...

Malgré les échecs répétés mais prévisibles, malgré le scepticisme de nombreux observateurs, le découragement ne s'empara que très rarement de la troupe de Gérard Larrousse et de Jean Sage.

Avec les nombreuses modifications apportées au moteur pour en augmenter la fiabilité et l'adoption du double turbo à Monaco à fin mai, avec l'élaboration de la « Wing-Car » dès l'Espagne, le chemin semblait tracé pour qu'enfin arrive le grand jour.

Ce moment historique (le mot n'est pas trop fort) est venu dimanche à Dijon. Il est vrai que les conditions atmosphériques qui régnaient en Bourgogne (temps nuageux et frais) favorisèrent la respiration du turbo. Il est vrai aussi que les pneus Michelin avaient pris l'ascendant sur leurs frères ennemis Goodyear et s'étaient constitués en précieux alliés de la régie. Mais pour ceux qui suivent de près la formule 1, la date d'une victoire Renault était imminente, la chance pour le seul grand constructeur automobile européen à s'être consacré ces derniers temps à la F1, c'est d'avoir pu la célébrer dans son pays et devant son public.

JABOUILLE RÉCOMPENSÉ

Dans une pareille liesse, il serait malvenu de décerner des « fleurs » à l'un plus qu'à l'autre de ses artisans. Pourtant, comment ne pas résister à pousser sur les devants de la scène Jean-Pierre Jabouille, ce grand blond de 37 ans qui, depuis qu'il pratique le sport automobile, c'est-à-dire depuis 1966, est demeuré « amoureusement » fidèle à la marque Renault. Au moment où tous ses « collègues » prenaient l'ascenseur de la F1 tandis que lui stagnait en s'efforçant de chasser ce portrait-type de metteur au point qui lui collait à la peau, on crut que cette fidélité allait l'éloigner à jamais d'une brillante carrière au sommet. Et quand le projet de la turbo destinée aux grands prix commença à prendre corps, on se dit qu'une fois de plus « Mamouille » allait devoir essuyer les plâtres pour les autres. Durant les deux ans qui séparèrent Silverstone 1977 de Dijon 1979, souvent Jabouille aurait pu se laisser entraîner par le découragement. Point du tout. C'est lui qui joua la locomotive, c'est lui qui galvanisa toute l'équipe et qui y crut dur comme fer. Sa légendaire passion pour tout ce qui a trait à la mécanique, sans doute y contribua. Et voilà pourquoi ce triomphe de Dijon, c'est avant tout à lui que la régie le doit aujourd'hui. René Arnoux, troisième, rien de surprenant à cela pour ceux qui s'intéressent de près à la compétition sur quatre roues. En 1977, soit exactement une année après Jabouille, le Grenoblois décrochait le titre de champion d'Europe de formule 2 au volant d'une Martini. La saison suivante, l'artisan de Magny-Cours se hasardait en F1 avec l'issue que chacun connaît : retrait après quelques mois seulement d'efforts vains. Pour la tournée outre-Atlantique, heureusement, René héritait d'une Surtees qui lui permettait de se rappeler aux bons souvenirs de certains, des dirigeants de chez Renault notamment, qui l'engageaient pour épauler Jabouille.

Dimanche, Arnoux a livré un duel extraordinaire à Villeneuve dans les trois derniers tours de la course, avec la deuxième place comme enjeu. Depuis dix ans qu'il nous est donné de suivre des grands prix, jamais nous n'avions assisté à quelque chose d'aussi fabuleux, d'aussi haletant mais également d'aussi angoissant. Et si, pour sa part, Jabouille a propulsé Renault dans la genèse de la course automobile et a prouvé que la compétition constituait toujours le meilleur des bancs d'essai, Arnoux, avec la complicité amusée de cet acrobate qu'est Gilles Villeneuve, a démontré à des millions de téléspectateurs et à des milliers de fanas, en bordure de piste, que la formule 1 pouvait encore être un spectacle fascinant et pas seulement une procession de bolides multicolores.

J.-M. W.

Daytona Beach (Floride). Epreuve de six heures comptant pour le championnat du monde des marques. Le classement: 1. Don Whittington-Dennis Shaw, AMC Spirit, 149 tours (moyenne 165km200/h); 2. Tom Waugh, Buzz Cason, Lyn St James, AMC Concord; 3. Roger Mandeville-lego Febles, Mazda RX3 à un tour et demi; 4. Mike Meyer-Rusty Bond, Mazda RX3; 5. Amos Johnson-Dick Barbour, AMC Spirit.

MOTOCYCLISME

Championnats du monde

Les leaders du championnat du monde de cross des catégories 250 et 500 cm³, ont connu des sorts différents.

RÉSULTATS: 250 cm³, première manche: 1. Kees Van der Veen (Ho) Maico; 2. Vladimir Kavinov (URSS), KTM; 3. Rolf Dieffenbach (RFA), Kawasaki. **Deuxième manche:** 1. Neil Hudson (GB), Maico; 2. Vladimir Kavinov (URSS), KTM; 3. Kees Van der Veen (Ho), Maico. **Classement général:** 1. Havan Carlqvist (Sd) 208; 2. Neil Hudson (GB), Maico 154; 3. Vladimir Kavinov (URSS) 114.

500 cm³, première manche: 1. Brad Lackey (EU), Kawasaki; 2. Graham Noyce (GB), Honda; 3. Roger Decoster (Be), Suzuki. **Deuxième manche:** 1. Graham Noyce (GB), Honda; 2. André Malherbe (Be) Suzuki; 3. Roger Decoster (Be), Suzuki. **Classement général:** 1. Graham Noyce (GB) 162; 2. Gerrit Wolsink (Ho), Suzuki, 135; 3. Brad Lackey (EU) 129.

Arnoux a livré un duel extraordinaire à Villeneuve. (Photo Cyril'Studio)

Les Valaisans aux régionaux d'athlétisme

LA PREUVE PAR CINQ !

La rareté de l'événement et la qualité de ses composants méritent que notre plume y trempe à nouveau son encre. Les championnats régionaux de la Suisse ouest, disputés vendredi et samedi dans la ville fédérale, ont permis, en effet, aux athlètes valaisans des deux sexes d'étaler, aux yeux de toute la Romandie, les fulgurants progrès de ce sport dans notre canton. Pour prouver de façon tangible que cette affirmation n'a rien d'une chimère, les résultats obtenus à Berne suffisent amplement.

Records à gogo...

Commençons par le fait le plus accrocheur, sportivement et mathématiquement parlant. Nous vous l'avions déjà signalé (cf. *NF* d'hier), cinq records valaisans ont été battus lors de ces joutes. Il est difficile de donner la primeur à tel résultat plutôt qu'à un autre. Mais la proximité temporelle des demi-finales européennes nous obligent à débuter par l'Octodurienne Isabelle Savary. Pourquoi? Simplement parce qu'en sautant 1 m 79 en hauteur, elle accomplissait une performance identique à celle de Gabi Meier, troisième de la demi-finale de Sofia. En améliorant de 7 cm son propre record, l'athlète du CABV Martigny entre de plain-pied dans l'élite suisse du saut, elle qui est encore junior... Vous conviendrez que l'exploit a de quoi faire jaser!

Dans le même ordre de comparaison, nous pouvons classer Gérald Seppey du CA Sion. Ses 10"89 sur 100 m lui auraient valu une septième place à Genève, devant le Hollandais Brouwer et l'Irlandais Shine. Ce record électrique annule les 10"7 manuel de Paul Wecker réalisé en 1976.

Un autre athlète du CA Sion s'est hissé au sommet de l'échelle valaisanne, Roland Bonvin. Avec un temps de 53"56 sur 400 m haies, il efface des tabelles cantonales les 53"6 du Bas-Valaisan Robert Bruchez.

Le CABV Martigny et le CA Sion glorieux, le club de la cité du soleil se devait d'ajouter «son» exploit à une liste déjà bien fournie. Odette Vetter prit sur elle cette tâche et, ma foi, l'accomplit avec panache. 10'27"53 sur 3000 m. Lorsqu'on sait que l'ancien record valaisan – sa propriété d'ailleurs – était de 10'42"9, on saisit avec plus de précision l'admirable course de l'athlète sierroise.

Les juniors ont eu également droit à des lauriers. Mis à part I. Savary, le jeune Sédunois Laurent Rielle a haussé le niveau de la perche à 3 m 80 dans sa catégorie.

Voilà, la moisson de records est finie. Pour l'instant du moins. Mais il serait injuste de passer sous silence la kyrielle de bons résultats obtenus par les participants valaisans à ces championnats romands. Dans cette optique d'équité, vous en trouvez la liste ci-dessous.

MiC

53"56 sur 400 m haies. Avec ce temps, Roland Bonvin bat le record de Robert Bruchez établi il y a déjà trois ans...

Résultats des Valaisans

1res PLACES: 400 m haies actifs: Bonvin Roland, CA Sion, 53"56 (record valaisan); **3000 m dames:** Vetter Odette, CA Sierre, 10'27"53 (record valaisan); **400 m dames:** Breggy Mari-Lou, CA Sion, 59"00; **1500 m actifs:** Vetter Paul, CA Sion, 3'55"58; **5000 m actifs:** Schull Blaise, CA Sion, 14'26"51; **100 m haies dames juniors:** Savary Isabelle, CABV, 14"54; **hauteur dames juniors:** Savary Isabelle, CABV, 1m79 (record valaisan); **hauteur hommes juniors:** Praz Eric, CA Sion, 1m99.

2es PLACES: 3000 m steeple actifs: Délèze Michel, CA Sion, 9'09"27; **longueur actifs:** Schaller Carrol, CABV, 7m14; **400 m dames:** Praz Francine, CA Sion, 59"64.

3es PLACES: 5000 m juniors: Schweikart Stéphane, CABV, 15'40"23; **1500 m juniors:** Bonvin Pascal, SFG Flanthey, 4'07"13; **200 m juniors:** Venetz Bruno, TV Naters, 22"61 (22"53); **longueur dames juniors:** Savary Isabelle, CABV, 5m44.

AUTRES RÉSULTATS: 100 m actifs: 4e Seppey Gérald, CABV, 10"89 (record valaisan); Wecker Paul, TV Naters, 11"50 (en série); **100 m juniors:** 5e Venetz Bruno, TV Naters, 11"30; **200 m actifs:** 4e Seppey Gérald, CA Sion, 21"83; **400 m juniors:** 4e Furger Daniel, CA Sion, 52"86; **400 m actifs:** 5e Studer Reinhold, TV Naters, 49"85; **1500 m juniors:** 6e Héritier P.-André, CA Sion, 4'09"52; **1500 m dames:** 4e Vetter Odette, CA Sierre, 5'03"46; **800 m actifs:** 8e Studer Alfons, TV Naters, 1'57"72; **hauteur actifs:** 4e Lochmatter, TV Naters, 1m95; 8e Lambrigger, TV Naters, 1m90; 9e Monnet Eric, CABV, 1m85; **poids actifs:** 7e Imhof Robert, TV Naters, 14m10; **javelot actifs:** 4e Lochmatter, TV Naters, 58,06; 5e Buman, TV Naters, 56m58; **poids juniors:** 4e Schmid Roland, TV Naters, 12m20; **perche juniors:** 5e Rieille Laurent, CA Sion, 3m80 (record valaisan); **110 m juniors:** 5e Rieille Laurent, CA Sion, 16"39; **5000 m juniors:** 7e Melly François, CA Sierre, 16'04"79; **2000 m steeple juniors:** 8e Reuse Claudy, CABV, 6'37"05.

Fête cantonale de lutte à Saint-Nicolas

Des lauriers fribourgeois

Enfin, les ronds de sciure s'éclairaient des rayons d'un soleil attendu. La fête cantonale de lutte, dimanche passé à Saint-Nicolas, en profita largement. Le nombreux public en manches de chemise assista ainsi à des joutes passionnantes qui virent la victoire d'un « étranger » noir et blanc, le redoutable Fribourgeois Schläfli. Ce dernier eut le grand mérite de damer le pion aux inamovibles frères Martinetti.

Voici les résultats: 1. Schläfli Ernest, Fribourg, 58.50; 2. Martinetti Jimmy, Martigny, 57,90; 3. Martinetti Etienne, Martigny, 57.70; 4. a) Blaser Robert, Genève, 57,20; b) Esseivas Jean, Vaud, 57,20; 5. a) Jacquier Jean-Luc, Savièse-Etoile, 57.10; b) Clerc Marcel, Vaud, 57.10; 6. a) Longet Michel, Vaud, 57.00; b) Bielmann Josef, Fribourg, 57.00; 7. a) Mösching Ruedi, Genève, 56,90; b) Nanchen Yvon, Martigny, 56.90; c) Bubloz Frédéric, Vaud, 56.90; 8. a) Tornay Stéphane, Saxon, 56.80; b) Rüffenacht Res, Obersargau, 56.80; 9. a) Gasser Dominique, Fribourg, 56.70 ; b) Giroud Stéphane, Charrat, 56.70.

Schäfli et Jimmy Martinetti aux prises. Le classement de cette fête cantonale les placera respectivement aux premier et deuxième rangs.

FROM THE AMERICAN CIGARETTE COMPANY

LE SUCCES EN EUROPE OCCIDENTALE

CONDENSAT 6 mg

NICOTINE 0.5 mg

FABRIQUE EN SUISSE / Fr. 2.-

ALIMENTATION K

Steak de génisse
les 100 g — **2.70**

Thé Lipton le paquet de 20 sachets — **–.95**

Spaghetti Barilla le paquet de 500 g — **–.75**

Tomates pelées Picata
la boîte de 400 g — **–.65**

36–3002

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Sion
Passage de la Matze 13

1 chambre indépendante aux combles. **Fr. 65.–** plus charges.

Pour visiter: 027/23 27 75
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A vendre

hôtel garni

25 chambres. Clientèle fixe.
Cause santé. Genève

Ecrire sous chiffre 200–7725
Annonces Suisses SA
Rue du Vieux-Billard 3
1211 Genève 4

Vétroz, à vendre

villa jumelée

Comprenant caves, garage, buanderie, living avec cheminée et escaliers apparents, W.C. séparé, coin à manger, cuisine avec lave-vaisselle, trois chambres à coucher, une salle de bains, galetas, jardin.

Fr. 255 000.–. Financement à 80% disponible.

BURN Immobiliers, Chamoson
Tél. 027/86 45 53
36–232

A vendre **au centre du Valais,** proximité région touristique

appartement résidentiel 5½ pièces

+ place de parc privé (conciergerie). Vue imprenable. Fr. 245 000.– pour traiter: Fr. 70 000.–. Vente aux étrangers autorisée.
Ecrire sous chiffre P 36-900281 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à 5 km de Martigny

magnifique maison d'habitation

avec grand parc
36–2038

Fiduciaire
H. Dini et G. Chappot
Rue du Simplon 7, 1920 Martigny
Tél. 026/2 64 81 36–2038

Votre chalet Fr. 47 000.–

en madriers, 2 chambres à coucher, 1 pièce de séjour, coin à manger, cuisine installée, WC-douche.
Non compris les fondations.
Chalet d'exposition peut être visité à Sierre.

Renseignements: Villaronde S.A.
Case postale 245, 3960 Sierre
Tél. 027/55 75 63 89–44161

A Ovronnaz (Valais)
A vendre ou à louer (à l'année ou à la saison), sans intermédiaire

appartement neuf meublé

de 3½ pièces, dans immeuble résidentiel, confortable pour 6 pers.

Pour visiter, tél. 027/88 26 86 ou 027/86 23 37
36–27308

A vendre à **Genève,** superbe et grand

chalet en madriers

Dimensions: 11 x 17 mètres, deux étages de madriers.

A démonter. **Fr. 15 000.–**

S'adresser à **Vuignier.**
Tél. 022/94 80 02
36–27196

A vendre, cause départ, dans commune de **Montreux**

maison locative

comprenant un établissement public et quatre jolis logements. Placement intéressant.
Pour traiter: Fr. 105 000.–.

Ecrire sous chiffre 800 264 à Publicitas, 1800 Vevey

A vendre à **Muraz-Collombey**

terrain et villa

sur projet de lotissement, comprenant 4½ pièces, coin à manger, terrasse couverte, cuisine agencée. Garage. Buanderie équipée. Surface du terrain environ 850 m2.
Vente directe du constructeur

Ecrire sous chiffre P 36-27057 à Publicitas, 1951 Sion

A louer

chalet

sans confort.
Mayens de Conthey

Tél. 021/32 52 78
22–356081

Médecin assistant cherche à louer à Sion

appartement de 4½ pièces

pour le 1er septembre, région nouvel hôpital.
Pour tous rens.: tél. 092/27 54 77
89–4

MARTIGNY
Maladière 8

3-pièces, hall, cuisine, bains-WC **Fr. 340.–** plus charges **(1.10.79).** Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF.

Pour visiter: tél. 026/2 26 64.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A vendre

Opel Kadett Lux

44 000 km, expertisée, 1976, phares, brouillard, jantes spéciales.
Prix Fr. 6900.–

Tél. 022/35 60 80
18–318.558

A vendre

bus Ford

Modèle fin 1973, expertisé
Fr. 7000.–.
Très bon état.

Tél. 027/23 42 61 privé
23 53 79 bureau
*36–301700

Occasion

Citroën GS

56 000 km.
Parfait état.
Expertisée.

Fr. 2400.–.

Tél. 026/4 12 50
4 18 02
36–27377

Restez dans le vent, lisez le NF

Famille avec deux enfants, cherche

jeune fille

pour garder les enfants et aider au ménage.
Entrée: 15 juillet.

S'adresser à:
Fam. Marco Aymon, Anzère.
Tél. 027/38 20 14.
36–27367

A vendre

Sunbeam 1500

1973, expertisée
Fr. 1200.–

Ford Cortina 1600 GT

Expertisée.
Fr. 1200.–.
Bon état général.

Tél. 025/77 12 56
36–2889

Particulier vend cause double emploi

Toyota Corolla Liftbeack 1200

mod. 77, 14 000 km

une année de multi-garanties.

Tél. 027/55 87 29
*36–301702

A vendre, très bonne occasion

BMW 2002

Expertisée, avec radio 3 longueurs, crochet remorque. double jeu de jantes et pneus, moteur et pièces de rechange.à

Fr. 4500.–

Tél. 027/55 63 87
36–2444

A vendre

tonneaux en plastique

pour fermentation.

50 litres	Fr. 20.–
100 litres	30.–
200 litres	40.–

André Vergères
Conthey-Place.
Tél. 027/36 15 39

36–27021

Pour société
Occasion

25 projecteurs

à Fr. 22.– pièce

Tél. 025/81 21 45
143.637.105

Machine à écrire

neuve, entièrement électrique, garantie: **1 année.**
Fr. 340.–

Tél. 064/51 87 51
107.358.425

A vendre de particulier

Ascona 19 SR

55 000 km, expertisée.

Prix à discuter.

Tél. 027/22 72 19
*36–301705

Cause double emploi particulier vend

Simca 1000 GLS

28 500 km, année 76, en parfait état.

Prix à discuter.

Tél. 027/88 27 10 bureau - 88 20 20 après 19 h.
*36–27339

Simca Rallye II 75

5500.–, expertisée, crédit, reprise, garantie un an.
Garage des Abattoirs Malley
Tél. 021/25 36 26
22–3923

A vendre

Ford Pinto break

1979, 3500 km.

Prix à discuter, environ Fr. 12 500.–
(Val. neuve 16 300) à saisir.

Tél. 022/82 94 50
18–318204

A vendre

Landrover courte

Ecrire à boîte postale 18,
3961 Randogne
*36–27340

A vendre

Fiat 132 2000 GLS

1977, 43 000 km, blanche, 5 vitesses, expertisée.
Parfait état.

Prix: 9000.–

Tél. 022/35 60 80
18–318.559

A vendre

Audi 100 L

1978, 63 000 km
Parfait état.
Expertisée.

Tél. 025/77 12 56
36–2889

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 6'000.–, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 136.80 à Fr. 539.25.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de Fr. _____ **Mensualité désirée** env. Fr. _____ V 587

Nom
Prénom
Rue/no
N.P./lieu
Né(e) le — État civil
Profession
Employeur
Salaire mensuel Fr. — Revenu de l'épouse Fr.
Date
Signature

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Avec le «Nouvelliste» et «Airjet-Voyages»

Vivez un «super» match dans un «super» stade

LIVERPOOL - ARSENAL

Match du Charity-Shield du samedi 11 août 1979

Pour vous qui avez toujours été fasciné par l'ambiance d'une grande rencontre de football anglais,
Pour vous qui avez toujours rêvé de vous mêler aux 100000 spectateurs du stade de Wembley,
Pour vous qui attendiez la véritable occasion de visiter Londres.

Le *Nouvelliste*, en collaboration avec Airjet-Voyages à Lausanne, organise pour la troisième année pour le prix de 465 francs tout compris:

un voyage à Londres à l'occasion de la Charity Shield opposant au stade de Wembley les équipes de Liverpool, champion d'Angleterre, et d'Arsenal, vainqueur de la coupe, le samedi 11 août 1979.
Le nombre de places étant limité à trente, nous vous encourageons à répondre le plus rapidement possible en renvoyant le bulletin-réponse ci-dessous à l'adresse suivante: Airjet-Voyages SA, rue de la Pontaise 34, 1018 Lausanne. Tous les renseignements utiles peuvent également être obtenus à cette adresse, tél. 021/372525.

Du rêve... à la réalité!

Cent mille spectateurs au stade de Wembley, à Londres ! Le chiffre, s'il fait volontiers des jaloux et des envieux au niveau du football helvétique, n'engendre quasiment qu'indifférence quand on le place dans le contexte d'un match de football britannique.

Cent mille spectateurs au stade de Wembley ! Le fait est désormais coutumier. Rencontre internationale, finale de la coupe de la ligue et, naturellement, finale de la coupe d'Angleterre vivent chaque année l'ambiance explosive créée par cette marée humaine qui prend littéralement possession du temple du football anglais chaque fois que l'occasion lui en est donnée.

Pas plus que la finale de la coupe de la ligue ou que la finale de la coupe d'Angleterre, le match du Charity Shield, cette grande fête du football britannique qui oppose chaque année, avant la reprise du championnat, le vainqueur de la coupe au vainqueur du championnat, n'échappe au phénomène. Ils étaient plus de 90 000 l'année dernière pour suivre la rencontre entre Nottingham Forest et Ipswich Town. Ils seront vraisemblablement 100 000, le 11 août prochain, pour assister au match qui opposera le prestigieux Liverpool, double vainqueur de la coupe d'Europe des champions, au grand Arsenal, vainqueur aux dépens de Manchester United (2-3) de la finale de la coupe d'Angleterre, au mois de mai dernier.

Cette fête du football britannique que s'apprête à vivre l'Angleterre tout entière pourrait donc également être la vôtre. Il vous suffit pour cela de vous inscrire au voyage *Nouvelliste-Airjet-Voyages* en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous.

Liverpool-Arsenal à Wembley. Cela mérite tout de même un temps de réflexion ! **G. J.**

C'était en finale de la coupe d'Angleterre. Talbot (au sol) vient de marquer pour Arsenal **Bélino UPI**

Coupon-réponse

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse exacte: .....

Tél. privé: .....

Tél. prof.: .....

Réserve..... place (s) pour le voyage à Londres organisé à l'occasion du match Liverpool-Arsenal du samedi 11 août 1979 au stade de Wembley.

Chambre désirée: individuelle (supplément 40 FS); double (supplément 10 FS); triple (souligner ce qui convient).

Programme

Vendredi 10 août : Genève - Londres

18.50 Convocation à l'aéroport de Genève-Cointrin. Enregistrement des bagages et formalités d'embarquement.
19.50 Départ par Jet de British Calidonian
21.15 Atterrissage à Londres-Gatwick, formalités de douane et transfert par autocar à l'hôtel Victoria Gardens. Hôtel de classe moyenne avec réception, bar et restaurant. Les chambres sont toutes avec bain/WC ou douche/WC. Il est situé à Westbourne Terrace, à proximité de Hyde Park.

Samedi 11 août : Londres: match Arsenal - Liverpool

Après le petit déjeuner, tour de ville, avec guide parlant français. Cette excursion vous permettra de voir le Parlement, Big Ben, l'abbaye de Westminster, Trafalgar Square, Piccadilly Circus, etc. Déjeuner dans un pub typique, «The Anchor». Puis transfert à Wembley, pour assister à la rencontre Arsenal - Liverpool. Ce match du Charity Shield oppose le vainqueur du championnat et le vainqueur de la coupe. Après le match, retour à l'hôtel. Dîner et soirée libres.

Dimanche 12 août : Londres - Genève

Petit déjeuner, puis temps libre.
Dans l'après-midi transfert par autocar à l'aéroport Gatwick.
17.25 Départ par jet de British Calidonian
18.50 Atterrissage à Genève.
Prix: 465 francs (en chambre triple); supplément de 10 francs pour chambre double; supplément de 40 francs pour chambre individuelle (limitée).

Clemence, le gardien de Liverpool : un obstacle sérieux sur la route des attaquants d'Arsenal.

Ce que nous vous offrons

Nos prix, basés sur une participation de 30 personnes, comprennent:

billet d'avion Genève - Londres - Genève; transferts par autocar de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa; logement à l'hôtel Victoria Gardens, logement et petit-déjeuner; tour de ville, accompagné d'un guide parlant français; l'entrée à Westminster Abbey; déjeuner le samedi; transfert au stade et retour à l'hôtel; billet d'entrée au match (tribune); guide-accompagnateur; accompagnement d'un journaliste du Nouvelliste; franchise de 20 kg de bagages; documentation détaillée à chaque participant; assurance contre les frais d'annulation.

Boavista gagne la coupe du Portugal

Boavista a remporté la coupe du Portugal en battant par 1 - 0 le Sporting de Lisbonne en match à rejouer. Le seul but de la partie a été marqué à la 41e minute par Julio. Lors du premier match de la finale, les deux équipes n'avaient pu se départager (1-1 après prolongations).

L'OGC Nice à Vionnaz

L'OGC Nice se trouve actuellement en stage d'entraînement à Vionnaz. Il disputera un match amical contre le Lausanne-Sports le lundi 9 juillet à 20 h. 30 au stade olympique, et le vendredi 13 juillet contre le FC Sion, à Tourbillon.

GOLF

Victoire de Gil Morgan

L'Américain Gil Morgan, 33 ans, a remporté l'open de Memphis à l'issue d'un match de barrage avec Larry Nelson. Les résultats:

1. Gil Morgan 278; 2. Larry Nelson 278; 3. Tom Kite 280; 4. Bruce Kietzke, J.-C. Snead, Mark Hayes et Graham Marsh (Aus) 282; 8. Tom Purtzer, Bob Byman, Andy Bean 283.

La Grande-Bretagne champion d'Europe amateurs

La Grande-Bretagne a remporté à Esbjerg, le championnat d'Europe masculin par équipes amateurs, en battant en finale le Pays de Galles. La médaille de bronze est revenue à l'Irlande qui a battu le Danemark.

NATATION

Début des Jeux panaméricains

Le Canadien Graham Smith, le Brésilien Romulo Arantes et le Porto-Ricain Fernando Canales lanceront dès les premières épreuves des Jeux panaméricains, un assaut contre l'imprenable bastion américain.

Représentés par une équipe redoutable, qui se prépare en vue de la coupe du monde et des Jeux olympiques de Moscou, les Etats-Unis sont les grands favoris des compétitions qui se disputeront dans la piscine en plein air du stade Escambron.

Seuls Smith, recordman mondial du 200 m 4 nages et un des meilleurs nageurs de brasse du monde, le Porto-Ricain Fernando Canales, en grand progrès au 100 et 200 m libre, et éventuellement les Brésiliens Romulo Arantes en dos et Djan Madruga en fond, tous des produits des universités des Etats-Unis, peuvent empêcher une victoire totale des USA.

L'équipe américaine est conduite par Tracy Caulkins, grande vedette des Jeux panaméricains. La nageuse du Tennessee, âgée de 16 ans, triple championne du monde, a enregistré une baisse de forme la semaine dernière à Mission Viejo, mais il est certain qu'elle sera prête à Porto-Rico, où elle peut gagner cinq médailles d'or au 200 et au 400 m 4 nages, dont elle détient les records du monde, au 100 m brasse et dans les relais.

Caulkins ne s'alignera pas au 200 m papillon, dont elle est depuis Berlin la codétentrice du record du monde avec l'Allemande de l'Est Andrea Pollack, mais elle prendra part au 400 m libre où Cynthia Woodhead, recordwoman mondiale sur 200 mètres sera sa grande rivale.

Outre Caulkins et Woodhead, il faut encore signaler la présence dans l'équipe américaine de Linda Jezek, recordwoman mondiale du 200 m dos, celle de Kim Linehan ex-détentrice du record du monde du 400 m libre qui s'alignera sur 200 et 800 m sans oublier la dernière née des étoiles américaines, Mary Neagher, la plus jeune de l'équipe avec ses 14 ans, qui s'attaquera aux records du monde d'Andréa Pollack en papillon.

Les Canadiennes Wendy Quirk, Gaild Amundrud, Nancy Garapick, Carol Kimpel et Joann Baker auront du mal à détrôner les représentantes des USA.

Chez les hommes, on suivra avec intérêt à un an des Jeux de Moscou, le retour en forme du double champion olympique et recordman mondial Brian Goodell (400 et 1500 m libre), véritable fer de lande de l'équipe américaine avec Bobby Hackett (1500 M), Steve Lundquist (Brasse), Rowdy Gaines, John Newton et Davod McCag (sprints) et bien sûr Jesse («Jésus» pour les Porto-Ricains) Vassalo.

Du côté canadien, il faudra compter, outre Smith, sur Peter Szmidt (200 m libre), Dan Thompson (100 m papillon) et Georges Nagy (200 m papillon).

Quant aux éventuels records du monde, ils pourraient être contrariés à Porto-Rico par le vent qui a soufflé avec force ces derniers jours sur la piscine en plein air d'Escambron.

ATHLETISME

Victoire de Pottel au décathlon

L'Allemand de l'Est Rainer Pottel, avec un total de 8060 points, a remporté la rencontre qui a opposé pendant deux jours à Donetzk les sélections d'URSS et de RDA de décathlon.

Les Soviétiques Iouri Kuzenko et Tinou Kaoukis, avec 8050 et 8024 points, ont pris les deuxième et troisième places contribuant ainsi à la victoire par équipes, de l'URSS avec 47 462 points. Les décathloniens est-allemands ont totalisé de leur côté 46 585 points.

MERVEILLEUSE TRANSAT EN DOUBLE

Une finale dans un mouchoir...

L'EVENEMENT, même les journalistes et les navigateurs les plus chevronnés de France ne l'avaient pas envisagé. Cette arrivée de la Transat en double à Lorient s'est passée comme jamais auparavant une grande course océanique, qui mieux est lorsqu'elle est aller et retour. En effet, si tout d'abord la dispute entre les deux premiers s'est courue comme une régate, «VSD» dépassant «Paul Ricard» 45 minutes avant la ligne d'arrivée, appliquant même la technique classique de compétition consistant à se placer juste derrière l'adversaire pour le dérouter et profiter de ce freinage pour le passer en vitesse, on constatera aussi que les deux suivants de cette grande compétition, «Télé-7 jours» de Birch et Vidal et «Kriter V» de Malinovski et Lenorman ont fait le parcours dans un temps presque comparable, Birch arrivant à 3 h. 24 samedi matin, suivi à 9 h. 27 de Malinovski, ce dernier étant le premier monocoque à seulement 13 h. 25' du premier concurrent. Une performance tout à fait remarquable à laquelle on peut encore ajouter celle de «Fernande», le plus grand monocoque de la course, qui, barré par Parisis et de Rosny, a fait son entrée à Lorient à 22 heures samedi soir. Ce 5e bateau a réalisé un temps de retour des Bermudes absolument identique à celui de «VSD» soit 12 jours, ayant adopté pratiquement la même route et bénéficié ainsi de conditions météorologiques comparables. Ce qui a fait dire à Parisis alors que nous l'interrogions, samedi dans la nuit à bord de son bateau «Fernande», qu'il ne croyait plus autant qu'auparavant à la suprématie des multicoques, car s'il n'avait pas été encalminé durant six jours avant les Bermudes et s'il avait passé la bouée avec le «VSD», cela aurait été une régate sur toute la durée de course. Mais il a encore une «botte» secrète pour l'avenir pour autant qu'il trouve de l'argent, c'est un trimaran de conception inattendue, une idée à laquelle personne n'a jamais pensé. Et lorsque nous lui avons demandé de préciser: «Top secret», a-t-il déclaré avec une lueur de malice dans le regard.

Quelques réflexions des champions

Après le repos indispensable dû à cette pléiade de grands navigateurs, nous avons pu les interroger, non pas pour analyser une victoire ou une défaite, ni pour refaire la course avec des «si», mais pour savoir comment il est possible de parcourir plus de 11 000 km en ligne droite sans avaries majeures. Pour Eric Tabarly, cette victoire qui lui fut ravie au poteau par Riguidel aurait été dans sa poche pour autant qu'il ait eu plus de spi à sa disposition. Car c'est l'absence d'un spi léger de grandes dimensions qui lui a fait perdre, vu les conditions du vent, environ un nœud sur le parcours de retour. Quant à savoir si la radio à longue portée a avantagé «VSD», il a précisé: «Ayant déchiré mon spi peu avant les Bermudes, il ne m'aurait pas été possible matériellement de le recoudre ou d'en confectionner un neuf, d'où une perte de temps énorme. Il aurait fallu une heure d'arrêt. Mais une chose à savoir, aux Bermudes, un arrêt était-il normal dans une telle course. Il a affirmé: «Je trouve normal dans une telle compétition qu'un arrêt soit soumis à une pénalité et, par exemple, dans le règlement on devrait pénaliser de 20 heures celui qui s'arrête pendant une heure. Et lorsque nous lui avons demandé si ce principe n'était pas destiné à éviter l'escale à quelques navigateurs, il a bien précisé: «il n'y a pas de théorie, la preuve, deux épaves dans l'Atlantique...

Et «Paul Ricard»?

C'est un beau bateau. La preuve, il s'est tenu. Il y aura bien sûr quelques modifications à faire pour la prochaine Transat anglaise à laquelle il devrait participer. Tout d'abord, j'aimerais gagner du poids, diminuer la prise au vent. De plus, les poutrelles de liaison entre les flotteurs et la coupe centrale sont trop bas sur l'eau, et enfoncent trop souvent dans la vague ce qui ralentit considérablement la vitesse. Il faudra prévoir de les reconstruire à une hauteur plus judicieuse. Enfin, la poutrelle orientable hydraulique des foils n'offre aucun intérêt, elle est inutile. Quelle que soit l'incidence qu'on lui fait prendre, on ne voit aucun résultat sur la vitesse, ce sera donc là, un grand gain de foil. Mais la question de savoir si le mât profilé orientable est un avantage ou un inconvénient, il a concédé que c'était un poids supplémentaire et qu'il voudrait faire des essais avec un mât traditionnel pour faire des comparaisons! Et comme nous le connaissons, il n'y faillira pas avant la Transat anglaise. D'autre part, la conception de ce mât devrait pouvoir faire prendre la cape à son bateau à sextoile en toute sécurité, ce qui demande à être confirmé, ce qui reste à démontrer... A propos du trimaran, Tabarly est convaincu de sa suprématie. Les monocoques sont tout à fait exclus des premières places dans de telles compétitions, a-t-il déclaré. Il y a de nombreuses années que je pense cela. Quant à savoir s'il fera la prochaine Transat en double dont le départ a été fixé à 1983, il a souri presque timidement, puis a articulé ces quelques mots: «Je commence à me faire vieux. Si vous m'aviez demandé cela il y a dix ans j'aurais dit oui» et il se tourne vers sa compagne antillaise Jacqueline, qui est avec des yeux pleins de douceur.

Eugène Riguidel et G. Gahinet n'ont pu être interrogés puisque leur sponsor «VSD» les a emmenés immédiatement à Paris. Noblesse oblige... Mais sur «Télé-7 jours», nous avons pu dialoguer avec le Belge Jean-Marie Vidal qui n'était pas très satisfait de son skipper Michael Birch. Les quarts n'étaient pas établis, a-t-il déclaré, et il arrivait souvent que le pied tienne la barre toute la nuit.

Nous avons conduit ce bateau à la manière d'un long voyage, Brich ne poussait pas assez le bateau et le pilote automatique n'a pas fonctionné durant toute la course.» Chez «Kriter V», c'est Malinovski qui nous confie l'impression presque identique en raison des conditions de course: « Nous avions l'impression de faire un bon voyage et nous aurions pu nous battre. Mais les conditions de route nous ont conduits dans des endroits dépourvus de vents.» Au sujet du multicoque, il affirma qu'il allait s'y mettre. «J'y suis obligé, ce sont des bateaux plus compétitifs, mais il faut pour cela trouver des sous.» C'est évidemment la recherche des sponsors... « Les trimarans, a-t-il déclaré, sont finalement plus faciles à la manœuvre en raison de leur surface de voile plus petite et partant moins lourde à manipuler. C'est jouer avec le feu en permanence que de courir sur des monocoques. Ceci d'autant plus qu'un trimaran va plus vite qu'un monocoque. » Ce qui ne fut démontré qu'en partie dans cette compétition.

Pour l'heure on attend impatiemment les suivants à Lorient tandis que la foule passe et repasse devant les bateaux amarrés à l'avant-port pour les contempler. Il est probable que les prochains bateaux soit, tout d'abord « Serenissima » qui avec son skipper au bras cassé Bacillieri a fourni une magnifique course avec un bateau de moins de 15 m mené avec courage malgré les ennuis provoqués par cette double coque; il sera suivi de près par «Pen Duick III» qui est barré par Patrick Tabarly et Patrick Poupon. Tabarly, le « grand » nous a parlé de la course de son frère, et a avoué que l'équipage était parfait, mais qu'il n'avait pas un bateau à sa mesure.

Et les Suisses

Deux sont déjà arrivés à Lorient sans honneurs. Ce sont «Anaho» de Isher-Derunes lequel, victime d'une hernie discale aux vertèbres cervicales dut poursuivre un traitement douloureux dans une clinique des environs de Lorient; le second est «Muratti» dont le skipper cherche avec une passion digne d'intérêt un sponsor et un bateau pour la course de l'Aurore. Un bateau avec des ridoirs assurés naturellement...

Les trois autres Suisses en course sont bien loin de l'arrivée. On estimait dimanche que « Saïga » se trouvait à près de 2000 km de Lorient, suivi de près par « Nouvelliste », à quelque 300 km. Pour ces deux chevaliers des couleurs helvétiques, la course n'est pas finie. Elle pourrait même être une régate près de l'arrivée, tellement tout au long de la compétition ils se sont suivis et dépassés. Ils sont pour l'heure 19e et 20e au classement et il faudra bien plus d'une semaine pour qu'ils atteignent la côte ouest. Et l'autre Valaisan, « Gaya d'Anzère » n'est pas prêt de les dépasser. Ici à Lorient les informations sont contradictoires. On a quand même avoué qu'il avait passé la bouée des Bermudes et qu'il ne se trouvait qu'à 5344 km de l'arrivée devant « Joséphine » et « Jipsian », lesquels n'avaient pas encore pris la bouée. Aux dernières nouvelles ils auraient fait demi-tour pour rejoindre Saint-Jean des Bermudes. Bizarre, est-ce une avarie importante ou une fausse information? Les satellites ne peuvent donner à coup sûr les positions formelles, le lancement d'un nouveau satellite du système «Argos», ayant eu lieu la semaine dernière, les transmissions de données sont quelque peu perturbées.

J.-C. Racine

« VSD », le trimaran de Riguidel-Gahinet a franchi le premier la ligne d'arrivée sous les applaudissements des gens de Lorient.

(Photo Hodara, Genève)

La «Visperkanne» à Regina Just et J.-J. Passerini

C'est dans d'excellentes conditions que la 7e édition du tournoi de tennis de la «Visper Kanne » a pu se dérouler sur les courts de Glis et de Viège. Une nouvelle fois, les organisateurs de Viège ont pu enregistrer un record de participation avec 65 messieurs (dont 20 promotions) et 22 dames (8 en promotion). Rapidement la sélection se fit chez les messieurs et l'on put se rendre compte que P.-A. Leuenberger de Lausanne et J.-J. Passerini de Chippis allaient se rencontrer en finale.

Chez les dames, la lutte fut beaucoup plus passionnante. M.-Ch. Passerini, finaliste l'année dernière dans un duel mémorable avec M. Schudel-Henzi ne passa pas le cap des demi-finales face à la jeune Regina Just des Old Boys de Bâle, club de Ligue nationale A. Quant à M.-Th. Wyer, une habituée de cette manifestation, elle dut finalement s'incliner au terme d'un match épique face à une autre junior, Simona Becherini de Lugano, mais jouant avec le TC Mendrio.

Les finales nous apportèrent un peu ce que nous étions en droit d'attendre. Si, P.-A. Leuenberger, étudiant lausannois de 24 ans, ne fit pas le poids devant J.-J. Passerini pendant le premier set; par la suite, le Lausannois refit quelque peu surface mais son avance ne fut jamais supérieure à un point. Alors Passerini réussit à revenir à 4-4 avant de faire définitivement pencher la balance en sa faveur. Pour ce qui est de la finale des dames opposant Regina Just (promotion 1) à Simona Becherini (promotion 2), elle nous a permis d'assister à une longue lutte mais également à du tennis de bonne qualité, chacune de ces deux juniors de 18 ans ayant un style bien différent. Si la Bâloise put dicter le rythme pendant le premier set, elle connut quelques problèmes au deuxième. Ayant pris un avantage de 2 à 0, elle se relâcha quelque peu permettant à la Tessinoise de renverser la vapeur et de mener par 4 à 2 pour finalement s'imposer en 7-5 au terme d'un set d'excellente facture. Au cours de la troisième reprise, Regina Just força le rythme pour arriver à un certain moment à une avance de 5 à 1, remportant une victoire qui ne pouvait plus lui échapper car, petit à petit la fatigue aidant, la Tessinoise commit plusieurs erreurs dont Regina Just sut profiter au maximum.

RÉSULTATS

Messieurs, demi-finale : Leuenberger - Byland 7-6 6-3; J.-J. Passerini - Closuit 6-3 6-0. – **Finale :** J.-J. Passerini - Leuenberger 6-0 6-4.

Dames, demi-finale : Becherini - Wyer 6-4 3-6 8-6; R. Just - M.-Ch. Passerini, 6-1 6-1. – **Finale :** R. Just - S. Becherini, 6-3 5-7 6-3.

Palmarès de la « Visper Kanne » après sept années.

Messieurs : 1973 R. Bortolani Zurich, 1974 P. Sedlacek Zurich, 1975 P. Sedlacek Zurich, 1976 F. Mainetti Lausanne, 1977 H.-U. Ritschard Zurich, 1978 A. Ruch Locarno, 1979 J.-J. Passerini Chippis.

Dames : 1973 M.-Th. Wyer, Viège, 1974 J. Hosek, Bienne, 1975 Ch. Jolissaint, Bienne, 1976 M. Henzi, Berne, 1977 A. Hablützel, Basel, 1978 M. Schudel-Henzi, Berne, 1977 R. Just, Bâle.

M.M.

Les deux finalistes messieurs, Jacques Passerini vainqueur (à gauche) et Pierre-André Leuenberger (à droite).

Les deux finalistes dames, Regina Just gagnante (à gauche) et la jeune Tessinoise Simona Becherini (à droite).

(Photos WV)

La création d'une zone piétonne, vendredi, devant le conseil général

MONTHEY. – Vendredi prochain, les conseillers généraux montheysans aborderont le problème de la création dans la cité du Haut-Lac d'une zone piétonne. Hier, devant la presse, le président de la ville, Me Raymond Deferr, a longuement commenté le message transmis à cet effet aux membres du législatif. Cette orientation a également permis au vice-président de la commune, M. Giovanola, au chef des travaux publics, M. Barlatey, et au chef de la police communale de faire valoir leur point de vue.

«La revalorisation du centre de Monthey, comme l'indique le message, préoccupe les autorités depuis plusieurs années. L'activité commerciale, élément capital de l'animation urbaine, tend à dériver du centre ville en direction des Dailles et de la gare. Rien ne permet de penser que cette situation s'améliorera si les choses restent en l'état. Au contraire, la création de rues piétonnes peut revitaliser le centre en offrant: la sécurité aux enfants et aux personnes âgées, le calme pour les riverains, un espace de rencontres attrayant pour les habitants, une plus-value sûre pour les commerçants, en un mot une meilleure qualité de vie pour chacun.

»Les expériences réalisées dans de très nombreuses villes ont été positives, après avoir été toujours largement agréées par la population, mais souvent contestée au début, puis, finalement, bien accueillies par les commerçants qui y ont trouvé leurs propres intérêts. Dès 1971 déjà, la société des arts et métiers de Monthey et environs fait part au conseil communal de son intérêt pour une telle réalisation. Des études ont été entreprises dans le cadre de l'élaboration du plan d'extension et du plan directeur communal. Le plan quadriennal 1979/1982 de la commune met en exergue la volonté du conseil de procéder prioritairement à la création de ces rues piétonnes en vue de favoriser une meilleure animation et une plus grande attractivité des commerces.

Au vu des expériences faites par d'autres collectivités, poursuit le message, nous pouvons tenir pour certain que le succès d'une telle opération ne s'accommode pas de solution provisoire ou de mise en place de moyens de fortune, mais exige d'emblée une réalisation complète et de qualité. C'est à cette fin qu'un montant de 350 000 francs a été budgeté pour cette année.

Cette création postule en outre:
- *des possibilités convenables de stationnement de véhicules à proximité de la zone;*
- *une adaptation des circuits de circulation sur les routes desservant la zone;*
- *des facilités accordées aux commerçants riverains pour l'alimentation de leur commerce;*
- *une participation concertée des commerçants riverains pour l'animation et la gestion de la zone.»*

La solution retenue par la municipalité, si elle entraine la suppression effective de 24 places de parc, prévoit toutefois une large compensation de 115 places grâce à l'instauration partielle à l'hôtel de ville et au Cotterg d'une limitation de la durée de stationnement. Cette mesure devrait améliorer notablement la cadence de renouvellement des véhicules. Le parc de Crochetan, quant à lui disposera de 90 places.

De nouveaux sens de circulation

Il va de soi que la fermeture du secteur envisagé appelle des dispositions nouvelles.

Les principaux changements seront les suivants:
- *suppression de la circulation automobile sur la place de Tübingen, dans la rue du Bourg-aux-Favres et sur le tronçon de l'avenue de la Gare reliant la place de Tübingen au carrefour du Crochetan;*
- *inversion des sens de circulations à la rue des Bourguignons et à la rue Pottier;*
- *introduction d'un sens unique est-ouest à la rue des Alpes;*
- *interdiction d'emprunter la petite rue située au sud de la Banque cantonale; celle-ci étant réservée exclusivement à la circulation et au stationnement des taxis.*

Ces différentes modifications apporteront ainsi plus de fluidité au trafic sur la place Centrale.

En examinant le problème de la circulation de façon plus large et à moyen et long terme, il est possible d'envisager des améliorations sensibles de la situation, en raison de l'achèvement de l'avenue de l'Europe, côté sud, de l'élargissement de la rue de Venise, du prolongement de la route des Aunaires en direction de la jonction à l'autoroute de Saint-Triphon et de la réalisation de la petite ceinture avec un pont sur la Vièze à proximité de la place de parc de l'ancien stand.

A noter que la pose définitive des signaux n'interviendra qu'à l'issue d'une période d'essai de deux mois.

L'aménagement de la zone piétonne: si possible des pavés

S'il a été d'ores et déjà prévu de paver la rue du Bourg-aux-Favres, la question reste en suspens pour l'avenue de la Gare. S'agissant de décoration, la commune envisage l'aménagement d'un plan d'eau sur la place de Tübingen et la mise en place d'arbustes et de motifs floraux. Un soin particulier sera apporté encore à l'éclairage.

Restera la question de l'animation des lieux. La commune souhaite qu'elle soit prise en charge par une association de commerçants du cœur de la ville et appuyée éventuellement par la société de développement.

Qu'en pensent les intéressés ? Les riverains ont pu donner leur opinion à maintes reprises; il ne semble pas qu'ils manifestent grand enthousiasme contrairement à leurs collègues de la région du Crochetan (une cinquantaine) qui, par lettre adressée à l'autorité, cautionnent l'idée. L'hostilité manifestée met en exergue la crainte de voir le chiffre d'affaires baisser.

Les milieux communaux, eux, demeurent persuadés que la solution envisagée est rentable et qu'elle répond au besoin de qualité de vie des habitants. Ils misent sur l'attractivité de la zone piétonne et l'animation qu'elle peut susciter au cœur de la cité.

A brève échéance, le service des travaux publics devrait donner au projet son coup d'envoi. Car il lui faut «ouvrir» le haut de l'avenue de la Gare pour procéder au changement des conduites enterrées. Selon toute vraisemblance, le bitume disparaîtra au profit de pavés.

M.P.

La place de Tübingen et le haut de l'avenue de la Gare, fief des «irréductibles».

Vernissage à la galerie du château de Saint-Gingolph

Les retrouvailles de Jean-Claude, Bernard et Michel Chaperon

SAINT-GINGOLPH. – Exposition pour le moins originale jusqu'au 22 juillet à la galerie du château où trois frères, Jean-Claude, Bernard et Michel Chaperon ont accroché des aquarelles et des pastels d'huile. Trois frères pour lesquels Saint-Gingolph représente plus qu'un souvenir puisqu'ils y firent leurs premiers pas et... leurs premières farces.

Etonnant ce trio qui fait de l'humour à jet continu et se moque superbement du fil conducteur de l'interview. Entre deux blagues, une phrase sérieuse qu'il suffit d'accrocher pour mieux comprendre les motivations des uns et des autres.

Michel Chaperon: une gueule de tendre et de poète rongée par une barbe fleurie. D'abord photographe, l'homme se visse l'œil derrière les caméras de la TV romande. Et puis un jour, le ras-le-bol ! «Faire des images avec une optique ne me suffisait plus, j'ai pris un pinceau». De la vallée de Joux où il préserve jalousement son style de vie, Michel montre très vite une prédilection pour l'aquarelle et l'acrylique. On le retrouve notamment en 1979 au Salon international de la peinture du XXe siècle à Bâle. «C'est lui le «peintre professionnel» de la famille», aisent en chœur ses deux frères. Pour Saint-Gingolph, Michel a choisi des aquarelles de la vallée de Joux et des Cévennes.

Bernard Chaperon. Verbe aisé, geste et sourire satisfaits: aucun doute, le deuxième larron a du sang de comédien dans les veines. Pourtant, c'est par l'architecture qu'il commença avant de monter à Paris pour y côtoyer les milieux du théâtre et du cinéma. Un premier séjour en Italie, un périple en Amérique du Sud et revoilà notre Valaisan Romain. Depuis dix ans, une spécialité: le doublage. Son hobby: l'aquarelle et les pastels d'huile. Signe particulier: aime l'informel...

Pour saisir **Jean-Claude,** coiffé de son éternel béret, il faut vivre à 200 à l'heure. C'est que le personnage parle plus volontiers cyclisme, ski de fond, secours en montagne et.. accessoirement des G.F. de la place d'armes de Saint-Maurice (dont il est commandant) que de peinture. C'est cependant lui qui a encouragé ses «petits frères» à prendre un pinceau.

Les aquarelles choisies pour le rendez-vous du bout du lac? Des paysages du coin et de la Savoie toute proche.

Farfelus les Chaperon ? Non ! Trois hommes qui aiment croquer la vie à belles dents, mais qui, devant la toile rangent leur humour au vestiaire.

Michel Pichon

Après dix ans passés à Saint-Gingolph, Victor Lovisa au port franc de Vevey

SAINT-GINGOLPH. (MP). – Administrateur du bureau de douane de Saint-Gingolph depuis 1970, M. Victor Lovisa va quitter à 49 ans le bout du lac pour le port-franc entrepôt de Vevey. Cette nomination, si elle réjouit ceux qui connaissent les capacités de M. Lovisa, n'en suscite pas moins des regrets: par son entregent et sa diplomatie (qui n'excluait nullement, lorsqu'il le fallait, la fermeté), l'Orsiérain s'était fait de nombreux amis.

C'est en 1952 que M. Lovisa devait entrer dans l'administration des douanes. Avant d'être affecté dans le Bas-Valais, il se trouva notamment en poste à Vevey. C'est donc une ville dans laquelle il compte de nombreuses relations qu'il va retourner bientôt.

On ignore pour le moment qui lui succédera.

Dans un cadre de verdure...

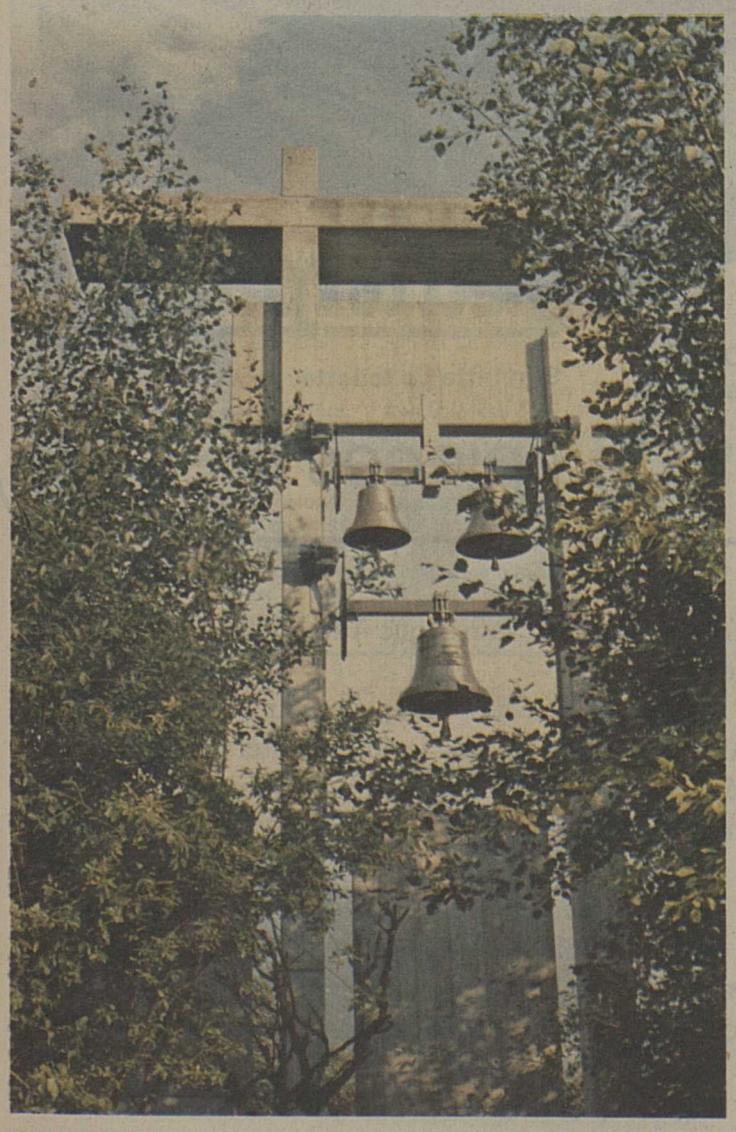

CHAMPLAN (gé). – Le clocher de la petite chapelle de l'institut Saint-Raphaël à Champlan se met au vert. Le béton et les trois petites cloches qui se font entendre très loin à la ronde jouent avec les branches et les feuilles, sans cesse agitées par une petite brise. Dans quelques années, il faudra deviner la présence du clocher derrière l'abri de verdure. **PHOTO NF**

Découverte des «Portes-du-Soleil» à cheval

CHAMPERY (MP). – Fendant, costumes et bonne humeur ont présidé samedi matin à la réouverture du Centre équestre de Champéry. Lancé il y a quelques années, le centre avait connu diverses vicissitudes.

L'initiative de Roland Avanthey et de Laurence tendant à élargir le cercle des distractions champérolaines a donc été salué avec intérêt par le président de la société de développement de la station, Ernest Eggen. Huit chevaux seront à disposition des hôtes en vue de balades au gré du complexe des Portes du soleil. Celles-ci pourront aller jusqu'à des randonnées de deux jours en direction de Châtel et Morzine.

Dixième rendez-vous folklorique de Villars

VILLARS-CHESIERES. – Rassemblement des amoureux de la musique champêtre et populaire suisse, le «Rendez-vous folklorique» de Villars, dans les Préalpes vaudoises, fête son 10e anniversaire. Pour la manifestation de 1979, qui se déroulera du 6 au 8 juillet prochains, le comité d'organisation a invité tous les gagnants des neuf premières années à participer à une finale des lauréats, complétée par un spectacle de deux heures du folklore de la Suisse centrale, dimanche après-midi (un gala avec trente exécutants, musique, jodel et danse) et par les productions de groupes de musique champêtre et de fanfares de Suisse romande. Au total, trente-trois ensembles réunissant cent soixante musiciens se mesureront dans la finale des lauréats. Chaque été, environ 35 000 personnes assistent au «Rendez-vous folklorique» de Villars.

Ce n'est qu'un au revoir, Monsieur Vuadens

Une chose est de connaître une vérité; autre chose est de la VIVRE.

On savait, à Monthey, à Vouvry et ailleurs, que M. Damien Vuadens, sous-directeur de l'Union de Banques Suisses à Monthey, allait quitter ses fonctions.

Des circonstances qui, assurément, ne relevaient pas de son fait, lui avaient, hélas, dicté une décision inéluctable d'effacement.

La direction générale de l'UBS, croyons-nous savoir de bonne source, déplore profondément la perte de ce collaborateur d'élite, tout en devant bien admettre les motifs qui ont conduit à cette situation que chacun regrette.

M. Vuadens eut, parmi ses nombreux mérites, celui de connaître des débuts très modestes.

Les services de plus en plus précieux qu'il rendit à la banque, lui valurent d'être finalement promu aux fonctions essentielles de chef de service financier et de sous-directeur.

En cette qualité, il suscita d'autres succursales de l'UBS, à « La Placette » et à Vouvry notamment.

Travailleur acharné, doté d'un jugement sûr et perspicace, ayant le don inné d'inspirer confiance et sympathie dans tous les milieux, il avait su, avec un rare bonheur, créer un large réseau de relations autour de «sa» banque. Toujours disponible, malgré un labeur parfois écrasant, il recevait avec une exceptionnelle urbanité, ceux qui sollicitaient ses avis et, souvent, son appui. Son souci scrupuleux du bien de l'«autre», donnait consistance à ses convictions authentiquement chrétiennes, convictions qu'il vivait, en toute vérité, dans sa famille, comme dans son milieu professionnel, comme dans la paroisse de Vouvry. Ses collaborateurs ne s'y trompèrent pas. Le comportement lucidement social de leur chef, était pour eux comme une prédication vivante et vécue dans des actes qui représentaient une grande somme de savoir-faire et de bonté.

Aussi firent-ils l'impossible à Zurich, comme à Monthey, pour conserver celui qui était pour eux, un guide professionnel et un remarquable éveilleur des plus belles vertus humaines.

Hélas, il était trop tard et M. Vuadens, au terme d'une longue carrière de 35 années de dévouement sans bavures, quitta «son» UBS, il y a une dizaine de jours, à sa manière, c'est-à-dire, en toute modestie. Il ne voulait pas «d'inflation verbale», au moment où il vivait, douloureusement, un des moments les plus graves de son existence.

Ses collaborateurs, eux, ne l'entendirent pas ainsi.

Vendredi dernier, 29 juin, ils furent plus d'une vingtaine à «envahir», vers 20 heures, le jardin de leur ancien «patron» pour «l'acculer», à entendre chez lui et en présence de son épouse, ce que leurs cœurs n'avaient pu lui exprimer à la banque. Cette fois, M. Vuadens ne put se dérober. Pas davantage non plus, ne parvint-il à maîtriser son émotion. «Il est des larmes qui honorent ceux qui les versent», disait au siècle dernier un grand roi.

M. Vuadens, heureusement, n'a pas fini sa vie. A son âge, il commence seulement à connaître, ce que l'on nomme «la savoureuse maturité»!

Ayant connu, à la fois, l'école où l'on s'instruit, mais aussi et surtout, l'école où l'on se forme (la plus importante), il pourra c'est le souhait unanime de ses nombreuses relations, continuer à dispenser ses avis financiers et ses conseils d'une si haute portée humaine, à celles et à ceux qui continueront à trouver en lui un «praticien» compétent, loyal et incommensurablement dévoué.

Il est des adieux déchirants. Mais il est aussi des «au revoir», porteurs d'un passé qui honore et d'un avenir qui promet.

Ses amis

VIVE LA MARIÉE !

Un choix incomparable de merveilleuses robes de mariées et d'accessoires assortis dans toutes les gammes de prix.
Ravissantes robes d'invitées et de fête.

PRONUPTIA® DE PARIS

LAUSANNE, rue de Bourg 35
✆ 021 – 23 24 34
GENÈVE, rue Paul-Bouchet 2
✆ 022 – 32 50 66
SION, rue du Grand-Pont 3
✆ 027 – 22 99 10

ENFIN vous pouvez, vous aussi, faire **la cure d'oignons**
(sans désagréments), grâce au nouvel appareil à extraire et à stériliser tous les jus de fruits et légumes.
Demandez prospectus ou démonstration gratuite sans engagement à importateur **exclusif.**
Case postale 1, 1867 Ollon.
36–27331

A vendre
fourneaux en pierre de Bagnes
Métroz Maurice, entrepreneur
La Garde, 1933 Sembrancher
Tél. 026/8 83 46 **36–27157**

Urgent cause double emploi
Camaro LT 1974
V8, 5,7 l, verte, air cond.
A vendre au plus offrant.
Prix à discuter, env. Fr. 9000.–
Tél. bureau: 021/23 09 30
Soir: privé: 021/99 14 08
22–835

A vendre
LAMES A CHANFREIN
(pin, sapin, etc.)
dès Fr. 9.– le m2
Plateaux de copeaux pressés, plinthes dalles
A prix rabaissé:
isolations
Service de coupe
Le tout peut être livré sur place.
Borer & Co
Matériel de construction
4242 Laufen (BE)
Tél. 061/89 22 89

A vendre
robe de mariée
Taille 36-38.
Prix à discuter.
Tél. 027/38 19 07
36–27378

Action
Machine à écrire à boule
Garantie 12 mois.
Fr. 790.–
Tél. 064/51 87 51
107.358.425

VOUS
qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au
027 22 80 29
appareils ménagers GASSER GASSER FRERES SION

Cabinet dentaire
Mme Dr. Katarina Korkodelovic
Tél. 026/2 65 88
Avenue de la Gare 46, **Martigny**
sera fermé
du 3 juillet au 16 juillet
36–90323

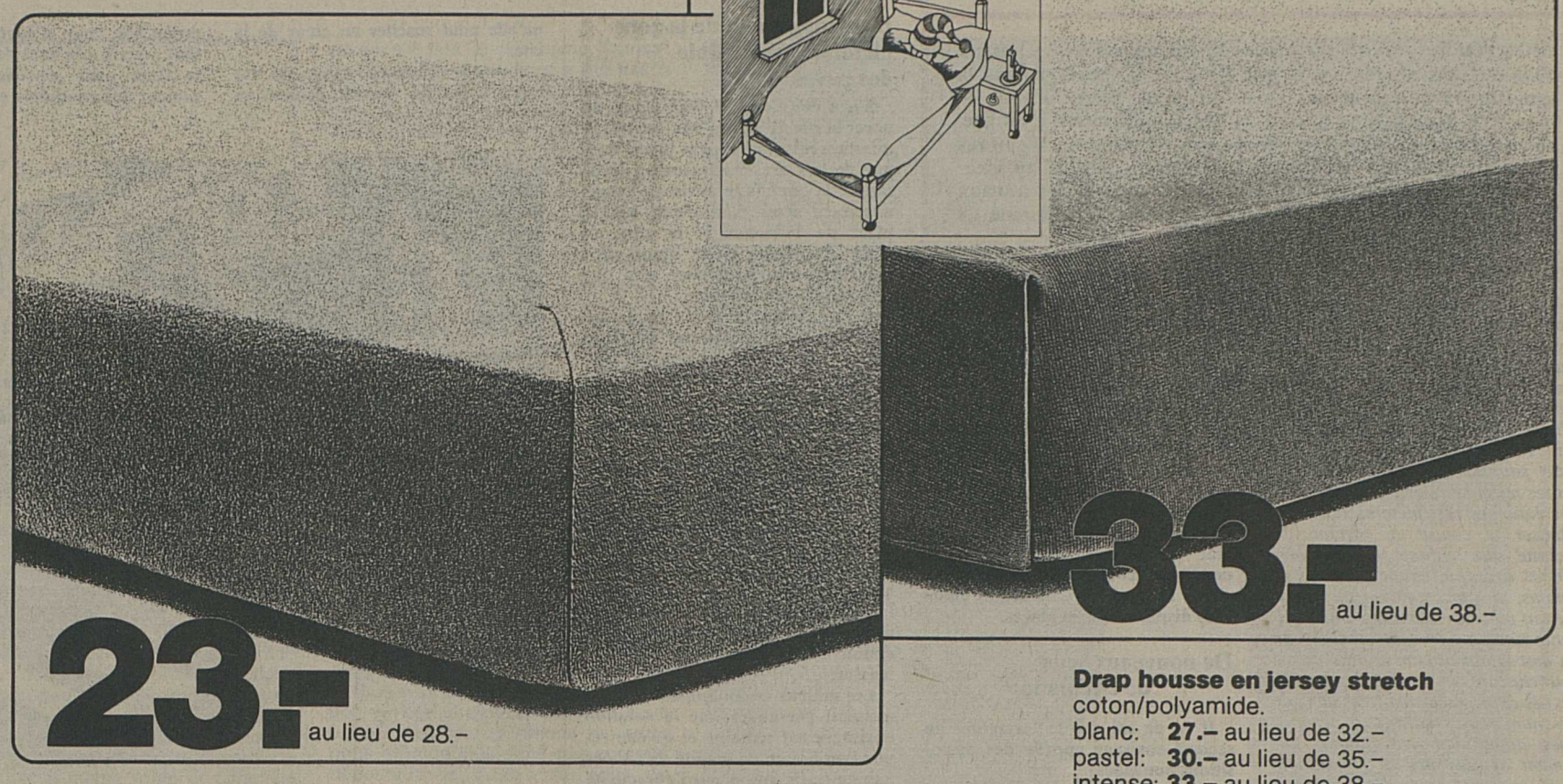

23.– au lieu de 28.–

Drap housse en éponge stretch
coton/polyamide.
blanc: **18.–** au lieu de 23.–
ton pastel: **21.–** au lieu de 26.–
rouge clair, bleu clair, jaune clair, jaune foncé, vert, beige.
ton intense: **23.–** au lieu de 28.–
orange, bleu foncé, vert foncé, brun.

33.– au lieu de 38.–

Drap housse en jersey stretch
coton/polyamide.
blanc: **27.–** au lieu de 32.–
pastel: **30.–** au lieu de 35.–
intense: **33.–** au lieu de 38.–
(mêmes couleurs que pour l'éponge stretch)

Les draps housses,
c'est facile à mettre et c'est l'assurance d'un drap de dessous toujours bien tendu.
Pour lits de 90x190–100x200 cm.
Résistants à la cuisson.

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

Multipack

Serviette de bain
96x150 cm
la pièce **16.–** au lieu de 20.–

Linge de toilette en pur coton,
qualité suisse, couleurs éclatantes, résistantes à la cuisson:
rouge, orange, bleu clair, bleu foncé, vert, brun, camel, beige.

Serviette de toilette
50x100 cm 7.–
2 pièces **11.–** au lieu de 14.–

Mais, malgré mes « supporters » et leurs conseils, si seu Rozemberg n'était pas sorti de sa pâtisserie, j'aurais été réduit en chair à pâté. Il abandonna son tiroir et tira Bié par le col de sa chemise en le secouant.

— Tu n'as pas honte ? Un gros garçon comme toi battre un gamin haut comme trois pommes ?

Seu Rozemberg avait une passion occulte, comme on disait à la maison, pour ma sœur Lalà. Il nous connaissait et chaque fois qu'elle était avec l'un de nous il nous donnait des gâteaux et des bonbons avec un large sourire qui faisait briller ses dents en or.

Je n'y tins pas et finis par raconter ma défaite à Minguinho. Je ne pouvais d'ailleurs pas la cacher avec cet œil violet et enflé. Et quand papa me vit dans cet état il me donna encore quelques taloches et il fit un sermon à Totoca. Papa ne battait jamais Totoca. Moi, si. Parce que j'étais tout ce qu'il y a de méchant.

Minguinho avait tout entendu, c'était certain. Alors pourquoi ne pas le lui raconter ? Il m'écouta, révolté et quand j'eus terminé, il me dit d'un ton indigné :

— Quel lâche !

— Ç'a été une de ces bagarres, si tu avais vu...

De fil en aiguille je lui racontai tout ce qui s'était passé avec le Portugais. Il était suffoqué de mon courage et il me conseilla :

— Un jour tu dois te venger.

— Oui, je me vengerai. Je vais demander son revolver à Tom Mix et « Rayon de Lune » à Fred Thompson et je réunirai un régiment d'Indiens Comanches ; un jour je rapporterai ses cheveux flottant au bout d'un bambou. *(A suivre)*

Dostoïevski va revivre, à Saxon, l'enfer du jeu, d'octobre à décembre

Devant le Casino de Saxon que fréquenta Dostoïevski, de gauche à droite : M. Gabriel Aroud et Madame ; MM. André Rosat et Jacques Volluz. **Photo NF**

Le séjour suisse de Dostoïevski, de 1867 à 1968, entre Genève et Vevey et quelques escapades, on le sait, au Casino de Saxon pour satisfaire au démon du jeu, va faire l'objet très prochainement d'un téléfilm d'une heure et demie produit par Telvetia à l'intention de nos chaînes nationales et de TF1.

Si le réalisateur de cette fiction n'est pas encore connu – Goretta ou Soutter? – le scénariste et le dialoguiste par contre a nom Gabriel Aroud, auteur dramatique d'origine russe, spécialiste de Dostoïevski notamment, et qui s'est déjà attaqué au sujet en faisant le pèlerinage du Casino de Saxon au cours de ce dernier week-end. En compagnie de son épouse, de MM. André Rosat, directeur de Telvetia et Jacques Volluz, connaisseur averti du passé de Saxon, M. Aroud a voulu s'imprégner de ces lieux qui, un siècle plus tôt, attirèrent comme l'aimant Dostoïewsky. Les lettres que le grand romancier écrivit à sa jeune épouse demeurée à Genève racontent d'ailleurs avec beaucoup de réalisme les vicissitudes du joueur dans «l'enfer des jeux de Saxon».

L'idée de faire un film de ce séjour helvétique de Dostoïevski provient de la parution récente des carnets intimes de M^me^ Dostoïevski qui relatent le quotidien du couple – une sorte de carnet du laitier, comme devait le préciser M. Aroud – mais qui finalement ne sont guère révélateurs de courants de pensée helvétique du romancier. Mais ce séjour de Dostoïevski dans notre pays, riche en créativité s'il ne le fut pas en roubles, aura fait naître le personnage de l'Idiot.

Naissance qui vaut bien le temps d'un téléfilm au titre de travail évocateur: «Face à un panorama unique», et dont le tournage aura lieu d'octobre à décembre. **H. Be**

L'Amicale des juges et vice-juges du district de Martigny, en visite à Saillon

SAILLON (phb). – Des fleurs pour les hôtes d'honneur, MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, et Gaston Collombin, juge instructeur de Martigny, et des channes à l'adresse de huit jubilaires, notamment : MM. Frédéric Coquoz (1893), Cyrille Michellod (1904), Alfred Cheseaux (1905), André Bertuchoz (1905), Ami Bender (1906), Conrad Chappot (1906), Victor Dupuis (1908), Robert Cheseaux (1908) ont été distribuées, hier à Saillon, lors de la journée de l'Amicale des juges et vice-juges du district de Martigny.

La manifestation, outre une brève assemblée administrative, le matin, et le vin d'honneur offert par la commune de Saillon prévoyait une visite de la tour Bayard.

Parfaitement organisée par M. Marius Roduit, juge de commune assisté de M. Raymond Darioly, cette rencontre réunissait plus de quarante personnes dont plusieurs épouses. Ensemble, ils participèrent au repas de midi empreint d'amicale détente et rehaussé par les allocutions de MM. Bernard Comby, André Luisier, président de la commune de Saillon, le révérend curé de la paroisse, l'abbé Bender. Ce dernier fit un tour d'horizon apprécié des activités communales.

Au nom des jubilaires honorés, M. Victor Dupuis ne s'est pas fait faute de remercier les organisateurs responsables et les membres du comité de l'amicale pour leur geste sympathique.

La dislocation devait intervenir, trop tôt, après que les participants eussent préalablement apprécié la visite des Bains de Saillon et dégusté une collation-verrée d'adieu.

Une photo de famille pour l'Amicale des juges et vice-juges du district de Martigny, fière de ses jubilaires et des invités du jour, MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat et Gaston Collombin, juge instructeur de Martigny.

Martigny : le pourquoi et le comment d'une centrale de chauffage à distance

MARTIGNY. – Comme nous l'avons vu dans une récente édition, l'administration communale envisage la construction d'une centrale de chauffage à distance, à Martigny et elle a agendé cette très importante réalisation à l'ordre du jour du prochain conseil général de la cité qui se déroulera le jeudi 12 juillet. Mais au fait qu'est-ce qu'une centrale de chauffage à distance et pourquoi une telle réalisation à Martigny? La lecture détaillée du message adressé aux conseillers généraux donne les réponses à ces questions que peuvent se poser tous les citoyens.

Qu'est-ce qu'une centrale de chauffage à distance?

– Une installation de chauffage à distance produit de la chaleur sous forme d'eau chaude qui est ensuite distribuée au moyen de canalisations aux utilisateurs. Une telle usine comporte :

- une ou plusieurs centrales de distribution de chaleur ;
- un réseau de distribution soigneusement protégé contre les pertes de chaleur ;
- des raccordements aux installations des abonnés.

Les raccordements aux abonnés comportent: une sous-station, un système de comptage de précision, un jeu de vannes d'arrêt.

Sous l'angle de l'**aspect économique**, une telle usine brûle du combustible à un prix moins élevé que celui employé par les privés. Elle utilise en effet l'huile lourde au lieu du mazout léger. Les frais d'entretien à l'utilisation tels que ramonage, entretien et revision de citernes, de chaudières, de brûleurs, etc. sont supprimés alors que le coût du transport est, lui, minimisé. Sous l'angle de l'**aspect sécurité** une centrale de chauffage urbain permet par le dédoublement des éléments de production, de transports, par sa technique, une sécurité pratiquement absolue, indépendante de pannes de courant électrique ou d'autre nature. Le réseau de distribution est rempli d'eaux traitées évitant tout danger de corrosion. Les conduites sont équipées d'un fil détecteur permettant de déterminer une fuite éventuelle ainsi que de localiser son emplacement. Vu sous l'angle de l'**aspect énergétique** on constate que pour le chauffage urbain ne dépendant pas d'une centrale électrique, d'une usine d'incinération des ordures ménagères ou même d'une centrale atomique, seuls le mazout, l'huile lourde ou le gaz entrent en considération bien que les autres agents énergétiques, laissés de côté pour des raisons économiques, peuvent en cas de nécessité être utilisés comme, par exemple, le bois ou le charbon.

CONCEPTION GÉNÉRALE

Nous ne reviendrons pas sur le «pourquoi» d'une telle usine à Martigny (voir *NF* du mercredi 27 juin dernier) si ce n'est pour dire que selon l'avis des services fédéraux compétents, Martigny se prêterait particulièrement bien à une telle installation. La centrale de production de chaleur pourrait se situer sur un emplacement qui paraît très favorable, à la route du Levant, sur des terrains appartenant actuellement au bénéfice paroissial. Deux variantes, quant à la puissance, ont été étudiées : une à la puissance de 10 Gcal et l'autre à 15 Gcal. L'eau chaude circulant dans le réseau aurait une température de 135 - 75° C. Dans une première étape, seule une partie limitée du territoire communal pourrait être raccordée. Il s'agirait des secteurs à forte concentration urbaine, situés entre la centrale de chauffage à distance et la région de la place du Manoir où se construisent de nouveaux immeubles utilisateurs potentiels importants. Le raccordement des bâtiments publics est aussi prévu dans un avenir rapproché. Une centrale de 10 Gcal coûterait, à la construction, 3231580 francs et une centrale de 15 Gcal, 3840111 francs. Dans ces chiffres d'études les coûts des terrains ne sont pas compris.

Sur le plan financier, le message communal définit les risques d'exploitation au moyen d'un graphique d'utilisation qui prévoit naturellement qu'un grand nombre d'abonnés permettrait un bénéfice et déclare finalement en substance : «Il est probable, voire certain, qu'au début de sa carrière, la centrale de chauffage à distance ne sera pas rentable. Cela est d'ailleurs général pour une telle installation. Ce risque cependant ne doit pas être exagéré dans la mesure où, comme nous en sommes convaincus, les privés auront intérêt à se raccorder à la centrale de chauffage à distance lorsque leurs propres installations devront être renouvelées ou lorsque de nouvelles constructions seront réalisées. La commission d'édilité et le conseil communal ont cependant pris une série de précautions importantes pour éviter que le risque certain qui existe ne dépasse pas les bornes d'une gestion prudente des deniers publics. Certains documents, des assurances en particulier, de la part des services cantonaux de la construction et de l'environnement doivent encore être remis.»

Finalement que coûterait aux utilisateurs une telle conception de chauffage? Voici le barème que propose l'administration communale dans la convention-type qu'elle soumettra également au conseil général :

		Taxe	Coût chaleur
Installation jusqu'à	50000 Kcal	400.— Fr./an	60.— Fr./Gcal
de 50 à	100000 Kcal	500.— Fr./an	58.— Fr./Gcal
de 100 à	200000 Kcal	600.— Fr./an	56.— Fr./Gcal
de 200 à	400000 Kcal	700.— Fr./an	55.— Fr./Gcal
de 400 à	600000 Kcal	800.— Fr./an	54.— Fr./Gcal
de 600 à	800000 Kcal	900.— Fr./an	53.— Fr./Gcal
de 800 à	1000000 Kcal	1000.— Fr./an	52.— Fr./Gcal
de 1000 à	1500000 Kcal	1100.— Fr./an	51.— Fr./Gcal
de 1500 à	2000000 Kcal	1300.— Fr./an	51.— Fr./Gcal
2000000 et	plus Kcal	1500.— Fr./an	50.— Fr./Gcal

En conclusion

En faisant une telle proposition au conseil général, l'administration communale de Martigny ne s'engage certes pas à la légère. Une étude détaillée, réalisée avec un très grand soin par les bureaux Métral S.A., Robert Keim et Michel Mauron, a été très soigneusement «épluchée» par le conseil communal. On a déjà dit dans le public: «Pourquoi une telle hâte à vouloir réaliser une telle centrale?» Hâte dans la préparation? Il n'y en a pas eu et le problème occupe les responsables depuis de très nombreux mois. Hâte dans la réalisation? Effectivement puisque l'un des premiers et principaux clients de la réalisation pourrait être le Centre commercial du Manoir dont les travaux de construction avancent à pas de géant. Face à cet utilisateur potentiel, l'administration doit donc pouvoir prendre maintenant une décision qui mettrait une nouvelle fois la cité octodurienne à l'avant-garde en matière de production d'énergie mais aussi de protection de l'environnement.

SET

Aujourd'hui, dans la région

CACHECAM...!

MARTIGNY. – En passe de devenir «célèbre», l'émission de la TV romande «Cachecam», a entamé hier son périple estival en Valais avec notamment le village de Savièse. Aujourd'hui mardi, elle se trouvera dans le bassin martignerain notamment aux Mayens-de-Riddes avant de rejoindre, demain, le district de l'Entremont, à Orsières. Elle bouclera ensuite son périple valaisan en se rendant jeudi sur les bords du «lac valaisan» à Saint-Gingolph.

PLACE CENTRALE : PREMIER CONCERT

MARTIGNY. – Le programme mis sur pied par la Société de développement de Martigny dans le but d'animer la place Centrale et ceci plus particulièrement à l'attention des nombreux hôtes et touristes qui actuellement séjournent soit dans la cité d'Octodure, soit dans la région, débutera jeudi soir, dès 20 heures, avec la réception d'un groupe fort connu et prisé dans tout le canton : L'Ensemble valaisan de cuivres. A noter donc dans votre agenda-loisirs de la semaine.

FC LA COMBE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA COMBE. – Les membres du FC La Combe sont convoqués en assemblée générale vendredi soir prochain à 20 h. 15, à la salle paroissiale. Au-delà d'un ordre du jour chargé, ils auront pour tâche d'élire deux nouveaux membres du comité, Bien entendu les membres supporters sont attendus également nombreux.

Eduardo Vercelli: cours d'interprétation musicale

MARTIGNY. – Quel auditeur n'a pas encore en mémoire, pour y avoir assisté, le charme exquis et l'immense talent qu'Edouardo Vercelli dispensait généreusement, lors de ses cours d'interprétation, au début de cette dernière saison des Jeunesses musicales? L'enthousiasme qu'avait alors soulevé cet artiste, tant par la pédagogie déployée à l'égard des élèves que par le talent qui filtrait à travers ses conseils, ne saurait rester sans lendemain...

C'est peut-être la raison pour laquelle Edouardo Vercelli revient à Martigny pour y donner une nouvelle série de cours d'interprétation. Et, il faut le dire, l'attachement à notre ville, que manifeste cet artiste talentueux, n'est peut-être pas tout à fait étranger à son désir de prodiguer conseils et subtilité musicale aux élèves, chevronnés ou débutants, de notre région.

Ce cours débute aujourd'hui 3 juillet pour se terminer le mercredi 18, samedis et dimanches compris. Donné dans le sympathique cadre de la villa de M. Louis Moret, 3, chemin des Barrières, il débutera tous les jours à 17 heures et se déroulera sans interruption (avec cependant une petite pause vers 19 heures) jusque vers 21 heures. L'an dernier déjà, Edouardo Vercelli avait donné semblable cours, et des élèves de Suède, France, Italie s'y étaient inscrits pour leur plus grand bonheur. Leur enthousiasme n'est pas resté sans écho puisqu'à nouveau des élèves de différents pays se sont manifestés et tiennent à le suivre dans son intégralité. Est-il nécessaire de dire combien il serait souhaitable que les élèves de chez nous éprouvent semblable intérêt et viennent nombreux parfaire leurs connaissances musicales et d'interprétation, profitant d'un temps plus libre que leur laissent précisément les vacances scolaires?

Dans sa merveilleuse *Histoire du soldat*, **C.-F. Ramuz écrivait : «Ce n'est pas la nourriture qui compte, c'est l'appétit.» Or, l'appétit est la base même de la vie. Et lorsqu'il devient culturel, ne se sent-il pas excité par de telles possibilités, offertes dans de telles circonstances? Ce n'est plus un appétit à calmer qui devrait alors nous pousser à bénéficier de ces cours d'interprétation, mais une véritable fringale. Je relèverai cependant que la qualité du menu compte aussi largement que l'appétit qu'il suscite, et je remercie ici Edouardo Vercelli de nous l'offrir si généreusement!** Th. Faravel

Jeunesses musicales de Martigny

TRÈS REMARQUABLE PROGRAMME

MARTIGNY (set). – Les Jeunesses musicales de Martigny ont préparé un programme de saison des plus éclectiques. En effet, motivées par le fait d'avoir désormais une authentique salle de concert, les JM se devaient de trouver un «souffle nouveau» et l'on peut écrire aujourd'hui qu'elles semblent avoir déjà réussi.

Tout d'abord, les trois concerts du «Septembre musical Montreux-Vevey» qui seront interprétés à la Fondation Pierre-Gianadda ont pu être également inclus dans le programme des JM qui débutera donc de la manière suivante :

1. **Beaux Arts Trio de New York.** Samedi 1^er^ septembre à 20 h. 30.
2. **Orchestre de chambre de Prague (radiodiffusé en direct).** Mardi 11 septembre à 20 h. 30 précises.
3. **Clementic Consort (radiodiffusé en direct).** Lundi 17 septembre à 20 h. 30 précises.
4. **Récital Eduardo Vercelli (Inauguration du piano).** Samedi 27 octobre à 20 h. 30.
5. **Orchestre Jean-François Paillard de Paris (concert du Souvenir).** Lundi 19 novembre à 20 h. 30.
6. **Quintette baroque de Winterthour.** Mercredi 5 décembre à 20 h. 30.
7. **Swingle Singers (radiodiffusé en direct).** Dimanche 20 janvier 1980 à 17 heures précises.
8. **Quartetto di Roma (avec piano).** Vendredi 8 février 1980, à 20 h. 30.
9. **Ensemble vocal de Saint-Maurice. Ensemble instrumental Quod Novi.** Samedi 1^er^ mars 1980 à 20 h. 30.
10. **Récital Harry Dattyner, piano.** Samedi 29 mars 1980, à 20 h. 30
11. **Ensemble Reymond (radiodiffusé en direct).** Dimanche 15 juin 1980 à 17 heures précises.

A titre de «première référence» on peut noter que deux des concerts prévus, sans parler du «Septembre musical», ont été programmés par la Radio romande et seront diffusés en direct sur les ondes.

Ainsi donc, les mélomanes peuvent s'en aller le... cœur joyeux en vacances, un magnifique programme les attend à leur retour. Bien entendu, comme chaque année, les abonnements de saison peuvent être obtenus soit sur demande aux «Jeunesses musicales de Martigny, 6, rue Pré-Borvey» soit directement à la Fondation Pierre-Gianadda à la rue du Forum.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Liddes: haut lieu de la céramique romande

LIDDES (Set). – Dimanche s'est déroulée à Liddes une manifestation qui fêtait son... dix-septième anniversaire. En effet, pour la 17e année consécutive, le centre professionnel de Vevey, plus particulièrement la section céramique, école des arts appliqués, choisissait la cité des pecas-faves pour procéder à la distribution des prix de l'école et surtout pour y effectuer le vernissage de sa traditionnelle exposition estivale. Une exposition qui permet d'ailleurs de titrer : Liddes, haut lieu de la céramique romande.

Bel hommage à Gabriel Arlettaz

Au cours de la sympathique partie officielle qui a précédé le vernissage, tant le président de la commune, M. Rémy Marquis, que le vice-président et également président de la société de développement, M. Georges Michellod, ont rendu un très vibrant hommage à la mémoire de M. Gabriel Arlettaz, décédé l'an dernier. Chacun se souvient bien en effet que si la céramique romande élit domicile à Liddes depuis dix-sept ans, on le doit avant tout à M. Gabriel Arlettaz qui fut le fondateur du Cercle culturel de Liddes. On lui doit aussi dans la région le sauvetage de la chapelle Saint-Laurent, aujourd'hui classée monument historique et dont la réfection est en cours. MM. Marquis et Michellod ont souligné de belle manière le très gros travail accompli par le défunt, et le président Marquis n'a pas manqué de dire : « En reprenant le flambeau de cette organisation, la Société de développement de Liddes rend le plus bel hommage à M. Gabriel Arlettaz. » Finalement, le président Marquis souligna les excellentes relations qui unissent la ville de Vevey à Liddes, relations qui furent également évoquées avec beaucoup de plaisir par les deux responsables de l'école, MM. Moret et De la Fontaine. Au chapitre des personnalités, signalons encore la présence au vernissage du sous-préfet René Berthod qui s'adressa aux participants et celle du directeur du Centre professionnel de Sion, M. Follonier.

L'exposition et les lauréats

L'exposition qui se déroulera jusqu'au 18 août prochain dans l'« ancienne étable de la cure » et grâce à la complaisance du curé Bossetti, présente quelque 400 pièces diverses dues aux artistes suivants : Martine Bonzon, de Rueyres-Trefayes, Rita Dupuis, de Broc, Christiane Carey, de Villeneuve, Ursula Ernst, de Vevey, Archibald Ganslmayr, de Nyon, Elsbet Loppacher, de Lausanne, Simone Moret, d'Aubonne, Sabine Nadler, de Zurich, Nicole Pichard, de Rueyres-Trefayes, Dina Papageorgiu, de Vevey, Jean-David Bosshard, de Vevey, Elsbet Vuaden-Truninger, de Champtauroz ainsi qu'une sélection de la section d'arts appliqués de l'école de Vevey. Quant aux gens de la région ils auront plus particulièrement de plaisir à découvrir les œuvres de deux enfants du pays : Pierre-Marie Max, de Liddes mais établi à Villeneuve et Yves Leroy, de Martigny. Ce dernier se retrouve d'ailleurs – et nous l'en félicitons – au palmarès de la 17e édition de cette exposition puisqu'il remporte le prix de la Société de développement de Liddes. Le prix de l'Ecole des arts appliqués va lui à Mme Vuadens, celui de la commune de Liddes et du Service cantonal de la formation professionnelle à Mlle Pichard et celui du groupement des banques de Martigny à Mlle Bonzon.

Une fois de plus on peut écrire en toute sincérité que l'exposition de céramique de Liddes est fidèle à son image de marque : le choix des œuvres tant dans le nombre que dans la qualité est des plus exhaustifs et témoigne d'un très gros travail de préparation, d'imagination aussi. A ne pas manquer donc et jusqu'au 18 août prochain à l'« ancienne étable de la cure », à Liddes.

La TV romande aux Mayens-de-Riddes et à Riddes

SION. – Ce mardi 3 juillet, la société de développement accueillera la TV, d'abord à la Tzoumaz, puis à Riddes. C'est, en effet, depuis la Tzoumaz que l'émission de jeu Cachecam sera produite et des concurrents de la région se présenteront devant la caméra pour répondre aux questions posées. Cette émission passera entre 18 h. 55 et 19 h. 55 sur l'antenne et le chœur mixte de Riddes, entre autres, apportera la note musicale désirée.

Dès 14 heures, le même jour, les cars de reportage TVR, installés à la Tzoumaz, sur le parc près de la télécabine, pourront être visités par le public. Le soir, à 20 h. 30, à Riddes, à la salle du collège, la TVR présentera le film de M. R. Barrat sur les métiers de la TV, *52 pour 625*. La projection sera suivie d'une discussion animée par M. Jean Dumur, chef du département information.

Nul doute que la population se déplacera soit à la Tzoumaz, soit à Riddes en soirée pour faire plus ample connaissance avec la TV romande.

Société de développement Mayens-de-Riddes

125 années de mariage

SAXON (Set). – Belle et sympathique fête de famille que celle qui réunissait dimanche à l'hôtel Trois Couronnes à Martigny M. et Mme Emile Terrettaz, de Saxon, entourés de quelque 22 enfants et petits-enfants.

Tous fêtaient un triple événement qui prouve dans tous les cas que l'harmonie heureuse et la fidélité au conjoint sont des règles d'or de la famille !

En effet, M. Emile Terrettaz, né le 1er janvier 1892, fêtait avec son épouse, née Zélima Bruchez, le 21 décembre 1896, leur soixantième anniversaire de mariage. Tout d'abord ébéniste dans la région sédunoise et chez de grands fabricants de meubles valaisans, M. Emile Terrettaz devait, lors de son mariage, venir s'établir à Saxon où il ouvrait en 1927 sa propre exploitation qu'il dirigea avec compétence jusqu'en 1946 avant de s'adonner à l'agriculture.

Ensuite, deux de ses fils fêtaient, le même jour... le même événement ! Tout d'abord Gilbert Terrettaz qui célébrait avec son épouse, née Martha Fritz, leur 35e anniversaire de mariage, et René Terrettaz avec son épouse, née Marie-Louise Dondainaz, leur 30e anniversaire de mariage. Eh oui, comme la toute simple addition le prouve, la famille Terrettaz fêtait donc dimanche à Martigny... 125 années de mariage.

Aux nombreux messages déjà reçus joignons nos très sincères félicitations et pour M. Emile Terrettaz et son épouse encore de nombreuses et belles années de retraite au sein de leur belle famille.

Sion, Hérens, Conthey

CHANGEMENT DE DESSERVANT À LA PAROISSE DE SALINS

SALINS (gé). – Comme nous l'avons annoncé dans notre édition du lundi 2 juillet courant, Mgr Henri Schwery a procédé à diverses nominations et mutations dans certaines paroisses du diocèse.

C'est le cas, par exemple, pour la paroisse de Salins. L'abbé Paul-Henri Allet, desservant depuis 1967, s'est vu dans l'obligation de présenter sa démission, pour des raisons de santé. Fils de M. Louis Allet, ancien procureur général, l'abbé Paul-Henri Allet a fréquenté le collège-lycée de Sion puis le séminaire du diocèse. Il fut ordonné prêtre en 1959, à la cathédrale de Sion, par Mgr Adam.

Comme jeune prêtre, il exerça son ministère, comme vicaire de la grande paroisse d'Ayent, durant six ans, puis une année à la paroisse de Saxon et durant une année encore à la paroisse de Saint-Guérin.

En 1967, l'évêché lui confiait la paroisse de Salins.

L'abbé Paul-Henri Allet

Le père Georges Ducrest

Le père Georges Ducrest : nouveau desservant de la paroisse

Le père Georges Ducrest, de la congrégation des missionnaires de Saint-François-de-Sales, actuellement curé de Châteauneuf-Conthey, est né à Fribourg. Il fréquenta le séminaire d'Estavayer et il fut ordonné prêtre en 1961, à Fribourg.

Durant trois ans, il fonctionna comme aumônier dans un lycée de Lyon. Il exerça ensuite le ministère de prêtre à Paris, dans un paroisse desservie par la congrégation des missionnaires de Saint-François-de-Sales. Après sept ans d'apostolat, il vint en Valais en 1973, plus spécialement à Châteauneuf-Conthey, où il exerça la fonction de curé.

Nous souhaitons à l'abbé Paul-Henri Allet un prompt et complet rétablissement et au père Ducrest un fructueux apostolat dans sa nouvelle paroisse de Salins.

Nouveau président au Rotary

SION. – Pour succéder à Me Bernard Cottagnoud, arrivé au terme de son mandat, c'est M. Charles Walde, ancien colonel-divisionnaire et attaché militaire à Bonn, qui a repris la présidence. La séance de transmission des pouvoirs a permis à Me Cottagnoud de faire le bilan d'une année et à M. Charles Walde de présenter le programme qu'il entend réaliser pendant son année de présidence. Parmi les récentes conférences on peut citer celles de MM. F.-Gérard Gessler sur Israël, Emmanuel Heinen sur l'arsenal et les casernes, Gabriel Constantin sur l'Argentine et le Chili, Stany Wuilloud sur les Incas, et Werner Hänggi sur l'avenir des télécommunications.

Mercredi, les rotariens entendront M. Gilbert Debons, conseiller communal, qui parlera des finances communales et du plan trimestriel.

GRAIN DE SEL

Roi ?...

– Tout récemment, dans un magasin, j'attendais mon tour. Devant moi, un bonhomme choisissait une cravate. Il en fit sortir cinq, puis dix, puis vingt. Plus il en avait devant les yeux, plus il hésitait à faire son choix. Le vendeur lui dit de prendre tout son temps. « Je vais servir le client qui attent – c'était moi – et je reviens à vous. » Le bonhomme se mit en colère. «Quand vous en aurez fini avec moi, vous vous occuperez de ce monsieur». Il exigea du vendeur un nouveau lot de cravates. Je restais pour suivre le manège. Il fallut encore vingt minutes pour que l'étranger – c'en était un – parte avec la cravate qu'il voulait. Pour cette vente, l'employé avait été littéralement mobilisé pendant plus d'une heure...

– Le patron du magasin, ce jour-là, a tout simplement vendu à perte cette cravate, Ménandre. Heureusement, les clients de cette espèce ne sont pas légion sinon le magasin serait voué à la faillite. On dit que « le client est roi ». Dans un cas semblable, ne serait-il pas enquiquineur, bouffon et... dangereux ? Oui, dangereux en paralysant la marche d'une entreprise. Ce pourrait être là une forme habile de sabotage. Non !

Isandre.

CASINO DE MONTREUX
NOUVEAU platinum
American Disco
Mardi 10 juillet
concours disco
avec prix.
Air conditionné
Laser Show
unique en Europe
22–12316

M. Cyrille Pralong : 40 ans à l'agence du Valais de l'Helvétia-incendie

M. Cyrille Pralong, directeur de l'agence du Valais de l'Helvétia-Incendie.

SION (gé). – Aujourd'hui même, M. Cyrille Pralong fête ses quarante ans d'activité, de bons et loyaux services à l'agence du Valais de l'Helvétia-Incendie.

Quarante ans d'activité, dont vingt-huit comme directeur, dans la même entreprise, c'est déjà un magnifique bail.

En 1951, après la mort tragique de M. Marcel Kummer, la direction de l'Helvétia-Incendie à Saint-Gall, nomma M. Cyrille Pralong, qui fonctionnait comme chef de bureau, agent général.

Grâce à son esprit d'organisation, à son dynamisme, à son non-conformisme et avec la collaboration de précieux employés, M. Cyrille Pralong a donné à la compagnie qui lui était confiée un essor et un développement particuliers.

Nous félicitons chaleureusement notre ami, M. Cyrille Pralong, pour les excellents résultats obtenus avec l'agence du Valais de l'Helvétia-Incendie et nous lui souhaitons encore de nombreuses années de fécondes activités.

La classe terminale des apprentis de service... en Champagne

SION. – Afin de marquer, comme il se doit la fin de leur apprentissage, les apprentis sommeliers et filles de salle du Centre professionnel de Sion, accompagnés de leur dynamique professeur, M. Bernard Lamon, sont partis quatre jours en Champagne pour y visiter les caves.

A leur retour en Suisse, tous ont dit que cela leur restera comme un merveilleux souvenir. Un grand merci à notre prof !

Françoise Boulnoix

DENNER

Actions à partir du 3.7.79

économie garantie!

ROCO Gratin

prêts à mettre au four, avec fromage râpé pour gratiner

- **Lasagne** 400 g ~~3.90~~ **3.15**
- **Cannelloni** 400 g ~~3.80~~ **3.15**

Thon blanc fin d'Espagne, à l'huile d'olive

2 boîtes

poids égoutté 2 x 85 g ~~3.–~~ **2.45**

de nos caves

Château Reysson

Apellation contrôlée
Mise en bouteilles au Château

Vin rouge fruité du Haut-Médoc

73 cl ~~7.95~~ **6.45**

DI-27/3779

Spratts Top Menu

repas complet pour chiens

600 g ~~3.50~~ **2.95**

BUSI cubes de viande foie et cœur

425 g ~~1.35~~ **1.10**

elmex

au fluor d'amines rend les dents plus résistantes à la carie

94 g ~~2.65~~ **2.25**

fenjal Crème Douche

Douche et soins en même temps

bleu/classic
vert/Tilia

150 g ~~3.90~~ **3.45**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Crans-Montana
A louer

garage, dépôt, local

Tél. 027/41 15 15

36–27314

A louer

établissement

centre du Valais, comprenant: **café-restaurant,** salle pour sociétés, bars, appartement. Grand parc. Conditions très favorables. Convient à couple de métier.

Pour rens.: 027/86 27 15
ou 026/6 23 38 36–27374

A VENDRE

A Montreux-Clarens

magnifique studio avec garage

Situation unique (5e étage) avec vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Surface totale: env. 37 m2.
Surface balcon: env. 20 m2.

Prix: Fr. 65 000.– le studio
Fr. 10 000.– le garage
(possibilité d'acheter séparément)

Pour tous renseignements, visite des lieux, envoi de documentation — **SANS FRAIS NI ENGAGEMENT** — nos collaborateurs sont à votre entière disposition. **Téléphonez ou écrivez à :**

AGENCE CLAUDE FURER
Av. des Alpes 38 1820 Montreux
Ø Ø (021) **62 42 56**
VILLAS TERRAINS
APPARTEMENTS CHALETS
DES 1895

Acheter des récipients

une bagatelle… ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO

utz

GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ✆ 057 54040

Urgent
Cherche

appartement 2½ ou 3 pièces
en ville de Sion

Tél. 027/86 47 94 89–44251

A vendre à Sion, centre

villa de grande classe
12 pièces, environnement verdure

Ecrire à case postale 95
1920 Martigny-Bourg 2
36–757

P 21 21 11

ARMAND GOY
MARTIGNY

20 ANS

Grands magasins de meubles, mobilier d'art

Les plus beaux meubles du monde le meilleur marché d'Europe

ça existe encore

Entreprise artisanale, spécialisée dans le beau mobilier.

Vente d'un important lot de meubles d'art de qualité

30 salons de style, sièges et lits, bibliothèques, bahuts, salles à manger, chambres à coucher, tables, meubles divers en quantité.

Dans nos ateliers d'ébénisterie et de décoration

meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, etc..., tentures murales, rideaux, restauration d'ancien, expertises.

Devis et projets pour installation complète ou partielle.

Avenue de la Gare 46 – Tél. 026/2 38 92 – 2 34 14

36–2642

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....

L

Aproz

Grand concours de tango

La fanfare L'Echo du Mont, à l'occasion de l'inauguration de sa salle les **6, 7 et 8 juillet,** organise une grande fête populaire, avec la participation de deux orchestres, l'un hawaiien pour les anciens, l'autre composé de huit musiciens de 14 à 17 ans.

Pour la première fois un bal en plein air au bord de la Prinze.

Le samedi 7 dès 20 heures grand concours de tango

avec prix

Inscription: Fr. 20.– par couple.

Prière de retourner le bulletin ci-joint jusqu'au 6 juillet à la fanfare L'Echo du Mont, 1961 **Aproz.**

Nom, prénom: .....

Rue, No .....

No postal, lieu: .....

36–27309

Assemblée du FC Loc-Corin: l'année de l'inauguration

CORIN. – L'assemblée générale annuelle du FC Loc-Corin s'est tenue, récemment, sous la présidence de M. Richard Robyr. Dans son rapport, ce dernier devait révéler que l'année 1979 sera celle de l'inauguration du nouveau stade de « Tovachit », une des plus belles pelouses du Valais central, qui sera officiellement inaugurée le week-end des 20, 21 et 22 juillet prochains. Pour l'édification de ce terrain et des vestiaires, ce sont plus de 129 000 francs qui ont été investis au compte 1978-1979. Après les subventions des communes de Randogne et de Montana, qui ont versé chacune 30 000 francs et l'apport du Club des 500, il reste environ 50 000 francs de dettes à éponger. Pour cela, les responsables du FC Loc-Corin comptent beaucoup sur la réussite des festivités de l'inauguration qui s'annoncent, d'ores et déjà, fort prometteuses ; un programme attractif a été mis sur pied, tant sur le plan du sport que sur celui des groupes invités pour les soirées. Il y aura, notamment, le célèbre « Cabaret Chaussette », qui viendra pour une tournée unique, en 1979, en Valais.

Des rapports techniques et de la commission des juniors

L'entraîneur, M. Jean-Marc Bonvin, présenta le rapport de la commission technique. Il se plut à relever le sang neuf apporté au club, par la venue d'un certain nombre de jeunes joueurs. Le départ du championnat se fit sur « les chapeaux de roues » (5 matches, sans défaite). La suite fut plus laborieuse et le club termina finalement au 8e rang de son groupe. Le rapport de la commission des juniors, par la voix de M. Raymond Mabillard, releva le bon comportement des juniors C, qui ont fini champions de groupe. M. Mabillard devait, cependant, regretter que les parents des joueurs footballeurs ne suivent pas suffisamment leurs gosses, lors des matches. **Il lança un appel pour que les parents soient les véritables supporters de leurs enfants autour du terrain.**

Au chapitre des nominations statutaires, le comité actuel fut réélu à l'unanimité pour deux ans. Ceci, malgré la volonté du président actuel qui souhaitait un certain renouvellement du comité pour y faire entrer des forces neuves et jeunes. Le comité inchangé se compose donc de MM. Richard Robyr, président, Sylvestre Amoos, vice-président, Michel Berclaz, secrétaire-caissier, Bertrand Berclaz et Raymond Mabillard.

De gauche à droite, lors de l'assemblée : MM. Michel Berclaz, secrétaire-caissier, Richard Robyr, président, Bertrand Berclaz et Raymond Mabillard.

RÉDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Bals et sociétés locales non membres du Cartel de Chippis

CHIPPIS. – L'administration communale de Chippis invite les sociétés locales, non membres du Cartel des sociétés, qui désirent organiser un bal à la halle de gymnastique, **durant la période de septembre 1979 à la fin juin 1980,** à lui présenter une demande écrite **jusqu'au 15 juillet 1979,** en mentionnant la date désirée.

Le secrétariat communal tient à leur disposition le tableau complet et détaillé des manifestations et dates réservées par les sociétés membres du cartel.

Passé ce délai, l'administration communale ne prendra plus aucune requête en considération et le calendrier définitif des manifestations 1979-1980 sera arrêté par le conseil communal, qui adressera un exemplaire à chaque société avec tous détails et renseignements utiles.

L'administration communale

Sion, Hérens, Conthey

VÉTROZ :

Des réalisations, des projets et un nouveau bourgeois

VÉTROZ. – La semaine dernière, les citoyens et citoyennes de Vétroz ont participé à l'assemblée primaire pour prendre connaissance des comptes de l'exercice 1978. Ceux-ci révèlent une situation financière saine. Le compte financier se récapitule comme suit :

	Dépenses	Recettes
Administration générale	773 821.50	2 376 325.55
Instruction publique	631 901.05	21 163.60
Police	71 957.75	32 496.95
Edilité et urbanisme	613 094.80	418 556.10
Travaux publics	967 854.65	275 611.10
Agriculture et forêts	870.—	1 828.20
	3 059 499.75	3 125 981.50

L'excédent des recettes est donc de 66 481.75, résultat corrigé par le compte des variations de la fortune. En effet si l'on considère que les amortissements et les travaux d'investissements ne sont pas des dépenses au sens propre du terme, l'exercice 1978 boucle avec un boni de 809 064 fr. 60.

Parmi les principaux investissements, au 31 décembre 1978, il faut signaler un montant de 1 600 000 francs pour la STEP et les égouts ainsi qu'un montant de 1 225 600 francs (subventions déduites) pour des travaux de rationalisation du réseau d'eau potable. Le coefficient de l'impôt reste à 1,30, alors que la moyenne des communes valaisannes se situe à 1,37. Au 31 décembre 1978, la dette nette de la commune s'élevait à 1 791 166 francs soit 814 francs par habitant ; la moyenne cantonale est de 2356 francs.

Quelques projets

Parmi les projets, il y a lieu de signaler l'aménagement (remaniement parcellaire et équipements) de la zone dite Sous-Magnot, soit les terrains en plaine, au sud de l'agglomération. Il est prévu également de construire une maison communale. Ce mini hôtel de ville comprendra, sous le même toit, les divers bureaux et services ainsi qu'une nouvelle salle paroissiale et de réunion. Ce bâtiment sera érigé au nord du village, au pied du coteau, soit à proximité de l'église. Compte tenu de la situation actuelle, cette réalisation sera la bienvenue et elle ne constituera pas un luxe, encore moins une dépense inconsidérée, tant il est vrai que les responsables communaux sont conscients du fait que, malgré les exercices favorables de ces dernières années, ils devront faire preuve de prudence dans la gestion des affaires publiques, eu égard à la conjoncture actuelle et aux charges de fonctionnement ayant tendance à s'alourdir.

L'assemblée primaire fut immédiatement suivie de l'assemblée bourgeoisiale, avec à l'ordre du jour, les comptes 1978 également, ainsi que l'agrégation d'un nouveau bourgeois. Il s'agit de M. Gabriel Ferretti à qui on souhaite une cordiale bienvenue dans une commune en pleine santé.

NAX

«Vacances Informations 1979»

Un dessin de Nax, signé Mme Largey.

NAX (gé). – Comme les années précédentes, la Société de développement de Nax, présidée par M. Jean-Marc Bitz, publie *Vacances Informations 1979.* Ce fascicule rappelle tout d'abord : la composition du comité de la SD de Nax, le problème des taxes de séjour et d'hébergement, la liste des commerces et établissements publics de la commune, l'horaire des courses postales et, surtout, les principales manifestations qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'année là-haut, sur le balcon du Valais.

- **AMICALE DES FANFARES DU VAL D'HÉRENS**

La rencontre des fanfares hérensardes aura lieu les 6, 7 et 8 juillet prochains. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette rencontre de musiciens de la vallée.

- **TOURNOI DU FOOTBALL-CLUB NAX**

Le traditionnel tournoi du FC Nax aura lieu les 14 et 15 juillet prochains. Le samedi, se joueront deux matches amicaux hors tournoi.

- **SORTIE-CORVÉE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT**

Afin d'offrir aux hôtes, aux promeneurs, un environnement propre et accueillant, la société de développement organise une sortie-corvée, le 21 juillet prochain. Le départ est prévu à 9 heures sur la place devant l'école. L'effort fourni sera récompensé par une grillade et (que personne ne l'oublie) un peu de fierté individuelle.

- **CONCERT DE LA FANFARE ÉCHO DU MONT-NOBLE AUX MAYENS**

La fanfare L'Echo du Mont-Noble a prévu sur la place de la Chapelle, à 20 heures, le vendredi 27 juillet prochain, un concert. Ce dernier sera annulé en cas de mauvais temps.

- **FÊTE NATIONALE SUISSE, 1er AOÛT**

A 20 h. 15, le cortège, conduit par la fanfare L'Echo du Mont-Noble, se dirigera vers Les Gères, où se déroulera la manifestation avec les productions des sociétés locales, le discours de circonstance et le feu d'artifice.

- **LES 4 ET 5 AOÛT LOTO DE LA S.D. DE NAX**

Il est prévu, en duplex, le 4 août 1979, dès 21 heures, à la salle de musique et au café Central. Dimanche matin, dès 11 heures, aura lieu le loto-apéritif.

Vacances Informations 1979 rappelle que la piscine publique du Grand-Paradis est ouverte tous les jours, de 9 à 22 heures. D'autre part, durant les mois de juillet et août, la bibliothèque communale est ouverte les mardis et jeudis, de 20 à 21 heures, et les samedis, de 16 à 17 heures.

La Fédération économique du Valais et la conception globale suisse des transports

SION. – Le comité central de la Fédération économique du Valais a examiné le rapport final de la conception globale suisse des transports (CGST).

Il rejoint dans ses conclusions la commission du trafic qui entend conserver au Valais sa capacité concurrentielle, face à d'autres régions similaires mieux desservies sur le plan de l'accessibilité (Oberland bernois, Grisons, Suisse centrale).

Concernant les réseaux de transport, la variante 2 de la CGST est préférable à la variante 1. Cependant, ni l'une ni l'autre n'est satisfaisante et ne permet de garantir l'égalité de chance du Valais par rapport aux régions concurrentes. Pour renforcer l'attractivité économique du canton, la planification routière doit comprendre la réalisation de l'autoroute à quatre pistes de Saint-Maurice à Brigue, ainsi que la construction de la RN6 par le tunnel du Rawyl. Parallèlement, des actions concertées doivent être entreprises auprès des autorités italienne et française en vue de l'amélioration de la route du Simplon (jonction avec le réseau autoroutier italien), du Grand-Saint-Bernard, du col des Montets, du pas de Morgins et de la route Thonon - Evian - Saint-Gingolph. En ce qui concerne le réseau ferroviaire, le tronçon Salquenen - Loèche (5 km) de la ligne internationale du Simplon doit être aménagé à double voie. Il convient également de réaliser sans retard le raccordement au rail de l'aéroport de Genève-Cointrin. D'autre part, au point de vue de l'économie régionale, le maintien des chemins de fer Monthey - Saint-Gingolph et AOMC s'avère indispensable. De son côté, la place d'aviation de Sion doit continuer à être modernisée, pour permettre la liaison avec les grands aéroports européens. Quant à la navigation intérieure, le Valais a intérêt à ce que le Léman soit relié à la mer, soit par le nord (aménagement de la voie d'eau du pied du Jura), soit par le sud (aménagement du Haut-Rhône).

En conclusion, le comité n'est pas satisfait de la planification des réseaux de transports issus de la CGST. A son avis, la conception ne tient pas suffisamment compte de la situation et des besoins des régions périphériques, comme le Valais, et ne constitue pas « l'instrument de soutien adéquat aux objectifs de développement du canton ».

Fédération économique du Valais

LES ANIMATIONS PRÉVUES À CRANS-MONTANA

EXPOSITIONS

Jusqu'au 31 août : galerie de l'hôtel de l'Etrier, M. Henri Moser, artiste peintre.

Jusqu'au 10 septembre : Hôtel Sport-Club, Salvatore Bray, peintures valaisannes.

AUTRES MANIFESTATIONS

Samedi 7 juillet. – Golf : 15e Mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play, 16 000 francs de prix.

20 h. 30, place Victoria Montana : **concert** par la fanfare Cor des Alpes de Montana.

Dimanche 8 juillet. – Golf : 15e Mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play, 16 000 francs de prix.

20 h. 30 : centre scolaire de Montana : **concert** par le California State University Fresno Symphonic Band.

Mardi 10 juillet. – * Excursion en montagne : Cry d'Err-Bisse du Roh, 5 heures de marche, départ 8 h. 30 : gare inférieure télécabine Crans - Cry d'Err.

*** Excursion en autocar :** glacier du Rhône, départ 9 heures.

Mercredi 11 juillet. – * Visite du village de Lens, commentée par Mme Schulé, départ : 14 heures, Office du tourisme de Montana ; 14 h. 15 : Office du tourisme de Crans.

Jeudi 12 juillet. – * Excursion en autocar : Lötschental - Blatten, départ : 13 h. 30.

Fête champêtre - pique-nique : dès 12 heures au lac de Chermignon, raclette, grillade, musique champêtre.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor.

Hippisme : concours hippique de Crans-Montana, domaine de l'Etrier.

Promenade botanique accompagnée : départ 14 h. 30, office du tourisme de Crans.

Vendredi 13 juillet. – * Excursion en montagne : Loèche-les-Bains, 8 heures de marche, départ : 7 h. 30, Office du tourisme de Crans ; 7 h. 35 Coop Montana.

Hippisme : concours hippique de Crans-Montana, domaine de l'Etrier.

Samedi 14 juillet. – Hippisme : concours hippique de Crans-Montana, domaine de l'Etrier.

Golf : rencontre Crans - Strasbourg.

20 h. 30, place Office du tourisme de Crans, **concert** par la fanfare Echo des Bois de Crans-Montana.

20 h. 30, au sud du lac Long : **Colo Circus :** spectacle par troupe d'enfants (5-14 ans).

Dimanche 15 juillet. – Hippisme : concours hippique de Crans-Montana, domaine de l'Etrier.

Golf : finale Aer Lingus pour juniors.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor (tour de qualification).

20 h. 30, au sud du lac Long : **Colo Circus :** spectacle par troupe d'enfants (5-14 ans).

Lundi 16 juillet. –Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor (tour de qualification).

Golf : championnat suisse juniors.

Mardi 17 juillet. – * Excursion en montagne : col du Rawyl, 7 heures de marche, départ : 8 h. 30 gare inférieure télécabine Violettes.

*** Excursion en autocar :** Grande-Dixence, départ : 9 heures.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor.

Golf : championnat suisse juniors.

Golf : coupe hôtel du Golf, match play, hdcp.

Mercredi 18 juillet. – * Visite du village de Chermignon, commentée par Mme Schulé, départ : 14 heures, Office du tourisme Montana ; 14 h. 15 Office du tourisme de Crans.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor.

Golf : championnat suisse juniors.

Golf : coupe hôtel du Golf, match play, hdcp.

Jeudi 19 juillet. – * Excursion en autocar : tour du val d'Anniviers, départ : 9 heures.

Promenade botanique accompagnée : départ : 14 h. 30, Office du tourisme de Crans.

Fête champêtre - pique-nique : dès 12 heures au lac de Chermignon, raclette, grillade, musique champêtre.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor.

Vendredi 20 juillet. – * Excursion en montagne : bisse du Roh-Tseuzier, 5 heures de marche, départ : 8 h. 30, Office du tourisme de Crans.

Tennis : tournoi international Swiss Circuit, à Ycoor.

20 h. 30 : place Victoria Montana : **concert** par la fanfare Echo des Bois de Crans-Montana.

*** Inscriptions aux Offices du tourisme de Crans-Montana.**

Le Centre médico-social sur la commune de Chermignon

Le Centre médico-social de **Chermignon-Dessous** sera fermé jusqu'au 1er septembre 1979, pour cause de transformation.

Le Centre médico-social d'**Ollon** sera fermé du 15 juillet au 20 août 1979 pour cause de vacances.

En revanche, le Centre médico-social de **Chermignon-Dessus** reste ouvert tous les mercredis, de 15 h. 30 à 16 heures.

Dès septembre 1979, ces trois centres seront ouverts **tous les premiers et troisièmes mercredis du mois,** sans rendez-vous :

Chermignon-Dessus : 15 h. 30 à 16 heures ; Chermignon-Dessous : de 14 h. 30 à 15 heures ; Ollon : de 13 h. 30 à 14 heures ; ou, en dehors de ces heures, sur rendez-vous, auprès de Mme M.-Jeanne Rey, infirmière, tél. 43 22 41.

Des livres par caisses à la bibliothèque communale

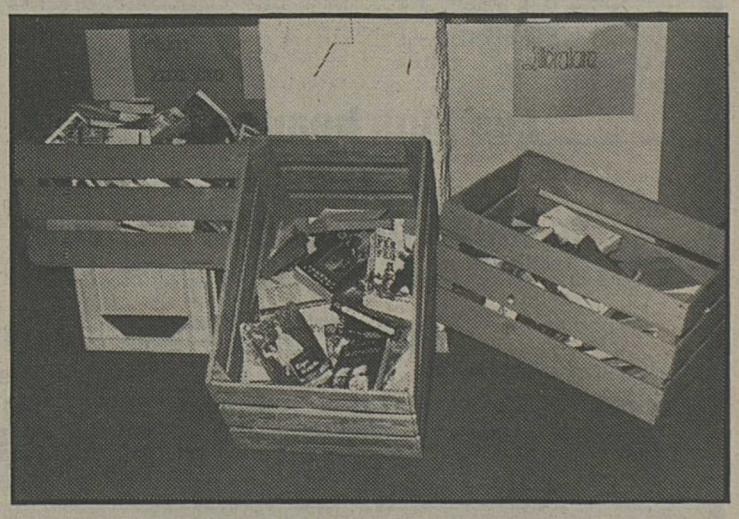

SIERRE (ag). – Les responsables de la bibliothèque communale et régionale de Sierre lancent à nouveau, cette année, leur formule de prêt de livres « en gros ».

L'été durant, les lecteurs pourront emprunter en effet jusqu'à neuf ouvrages disposés dans des caisses, à l'entrée des salles. Policiers, science-fiction ou livres littéraires, le choix s'avère des plus importants.

Signalons enfin que la bibliothèque communale et régionale de Sierre fermera ses portes du 15 juillet au 15 août.

Ardoise - Pavé - Dallage - Moellon
Borne 12x12/14x14 - Bordure
Pose de pavés – Sciage de pierre
SOCIETE IMPORPHYRE
M. METRAILLER ET FILS
1917 ARDON
Dépôt Ardon
près gare CFF
Tél. 027/86 40 65

Toujours des prix Placette

Drap, coton divers coloris,
165 x 260 cm ou drap-housse,
coton divers coloris, 190 cm

9.-

25.-

Couverture studio acryl,
150 x 200 cm

25.-

Garniture de salle de bains,
3 pièces

Courtepointe, tissu imprimé,
intérieur polyester, 150 x 200 cm

30.-

Parure de lit, coton,
impression fleurs, brun ou bleu

12.- Drap housse

Drap housse	90 x 190 cm	**12.–**
Drap	165 x 260 cm	**15.–**
Drap	240 x 270 cm	**20.–**
Fourre duvet	120 x 160 cm	**15.–**
	160 x 200 cm	**24.–**
Taie	60 x 60 cm	**4.–**
Traversin	60 x 90 cm	**5.–**

12.-

60.-

Oreiller, polyester,
60 x 60 cm **12.–**
Duvet, polyester,
160 x 210 cm **60.–**
200 x 200 cm **80.–**

12.-

Parure éponge, jacquard coton,
brun, jaune, rouge, vert

Linge	50 x 93 cm	**5.–**
Drap de bain	95 x 150 cm	**12.–**
Lavette	28 x 28 cm	**1.–**

6.-

Rideau de douche, vinyl,
180 x 180 cm

Drap de plage, coton,
70 x 130 cm

7.-

Sac de couchage
avec capuchon,
polyester,
75 x 180 cm

25.-

Matelas pneumatique
avec fenêtre, plastique

13.-

18.-

Glacière, contenance 28 litres

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super

1.08

Hôpital de Sierre: une nouvelle réalisation à l'échelle du district

NOTRE INTERVIEW DU DIRECTEUR GÉNÉRAL MARIN SOLIOZ

L'aile est de l'hôpital qui a fait l'objet de la nouvelle construction. Sous le toit se situe la nouvelle nursery, puis en dessous, la division septique, enfin au rez-de-chaussée les nouvelles chambres pour malades. A gauche la fresque du peintre Cini.

SIERRE (A). – Depuis sa construction, l'hôpital de Sierre ne cesse d'élargir ses possibilités. Il se complète au fur et à mesure, agrandit au nord, puis à l'est, transforme ses étages, introduit de nouvelles divisions. Un établissement qui procède ainsi ne connaît pas d'âge. Depuis quelques mois les travaux d'exhaussement de l'aile est sont au stade d'achèvement et l'on parle d'une inauguration prochaine des nouveaux locaux. M. Marin Solioz, directeur général de l'hôpital de Sierre, nous a accordé cette interview:

– M. le directeur, pourquoi ces nouveaux travaux?

– Le service de maternité et la nursery construits en 1954 ne répondaient plus aux besoins actuels de la médecine. Si des améliorations ont pu être apportées au cours des ans, dans les chambres de malades et le bloc d'accouchement, en revanche la nursery n'a subi quasiment aucune modification. Pour cette dernière, la conception, certes, très valable en 1954, ne permettait plus d'appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité des nouveau-nés dans des conditions acceptables. Dès lors la décision a été prise de construire une nouvelle nursery, sur la terrasse attenante au service de maternité, en exhaussement de l'aile est.

Les travaux sont maintenant terminés et cette division sera prête à recevoir les bébés ces prochains jours.

Elle est de conception totalement nouvelle. L'attention a été particulièrement portée sur l'hygiène, la séparation des circulations, la sécurité, le fonctionnement et le confort.

– Quels seront les buts de cette nouvelle nursery?

– Quatre buts essentiels devraient être atteints:

1. éliminer les conflits entre le mouvement des visiteurs et le travail du personnel;
2. organiser les circulations du linge, du matériel afin d'éviter que le «propre» suive les mêmes parcours que le «sale»;
3. séparer les dortoirs en deux, afin de pouvoir rassembler les bébés dans un seul local et permettre ainsi d'effectuer le nettoyage et les désinfections nécessaires;
4. isoler un local destiné à recevoir les bébés nécessitant des soins en couveuse.

Ces objectifs de base ont pu être réalisés en aménageant les deux dortoirs ainsi que le local «couveuse» au centre, séparés des locaux techniques par les couloirs de circulation.

– Présentez-nous la nouvelle nursery?

– Tous les locaux destinés aux bébés sont entièrement vitrés, facilitant ainsi la surveillance et du même coup le travail du personnel.

Les salles nécessaires au service (vestiaire-biberonnerie-dépôt de linge-nettoyage) sont fonctionnelles et très bien équipées et aménagées.

Un local de démonstration a été prévu pour présenter aux mamans la manière de soigner un bébé, de le langer, de le baigner, etc.

Un emplacement a également été prévu pour présenter les bébés aux parents ainsi qu'aux visiteurs.

L'ancienne nursery sera transformée en chambre de malades et mise à la disposition du service de maternité. Il sera possible, dès lors, sans augmenter le nombre de lits, d'offrir d'avantage de confort et de commodité.

– Vous souhaitiez depuis longtemps une division septique. Qu'en est-il aujourd'hui?

– L'infection intrahospitalière est sans aucun doute l'un des soucis majeurs des responsables des hôpitaux. Or, notre hôpital ne dispose pas de chambres de malades pouvant être facilement isolées pour traiter des cas septiques. Elles ne sont pas conçues à cet effet. Elle ne disposent pas des équipements minimums indispensables tels que W.C., lavabos, etc. Il était donc nécessaire de créer une division septique afin de pouvoir isoler les patients à risques élevés, d'appliquer une stricte discipline et de tendre à une meilleure qualité des soins en limitant le plus possible le risque d'infection.

Ce secteur a été aménagé au premier étage de l'aile est, là où se trouvait l'ancienne pédiatrie, au-dessous de la nouvelle nursery.

Il est séparé du reste de l'hôpital par un sas de désinfection et comprend deux chambres à deux lits, deux chambres à un lit, un local de garde pour les infirmières, une salle de bains et un local équipé des appareils de décontamination du matériel.

– En somme, ce département sera autonome?

– Le fonctionnement de cette division devra, dans toute la mesure du possible, être assuré par du personnel qui n'aura pas à s'occuper simultanément d'autres malades afin qu'il ne devienne pas le «véhicule transporteur de germes».

Les frais d'exploitation seront élevés, mais la sécurité des malades sera grande, la qualité des soins meilleure et l'hygiène hospitalière améliorée.

– Que deviendra le rez-de-chaussée, après les travaux de construction de la nursery et de la division septique?

– Le rez-de-chaussée est, affecté au service de la médecine, devait être refait après les travaux de construction, au-dessus de la division septique et de la nursery. En effet, il y avait lieu de renforcer les piliers et de créer les passages des canalisations d'eau, d'égout et des énergies.

Il était donc logique de profiter de ces travaux pour apporter une amélioration aux chambres de malades en y installant des W.C. individuels. De plus, une salle de bains supplémentaire a pu être mise à la disposition du service.

Ainsi, l'aile est de l'hôpital a été exhaussée d'un étage et entièrement refaite. Le tout a été conçu et pensé afin de pouvoir dispenser une bonne médecine tout en essayant de créer une atmosphère plus agréable, plus bienfaisante. D'autre part, ces travaux s'intègrent parfaitement bien dans le cadre du concept global de l'hôpital».

Ainsi, l'hôpital de Sierre poursuit le développement de ses activités. Comme il l'a fait depuis 1954, étape après étape, l'établissement s'adapte à l'évolution de la médecine en suivant pas à pas les nouveaux développements et recherches en la matière. La nouvelle réalisation est à l'image du district: en constante progression. Un merci particulier au directeur général de l'hôpital de Sierre pour nous avoir consacré cette interview.

M. Marin Solioz, directeur général de l'Hôpital régional de Sierre.

Les professionnels de l'accident en spectacle

GRANGES (ag). – Dimanche après-midi, plusieurs centaines de personnes se massaient sur le premier tronçon de la route Granges-Chalais, peu après le carrefour de Grône, pour assister au spectacle donné par Michel Chirouze et son équipe de cascadeurs.

Ceux-ci, bien que déçus par le manque de spectateurs et l'attitude inqualifiable de trop nombreux resquilleurs qui avaient envahi les collines voisines, présentèrent des numéros de qualité.

Sur la route – fermée à la circulation pour la circonstance – les professionnels de l'accident alternèrent collisions spectaculaires et bonds ahurissants, faisant frissonner les participants...

Comme on peut le voir sur notre photo, des moments palpitants.

Rédaction de Sierre
✆ 55 91 55
Rue du Bourg 2
Case postale 258

De la Raspille au glacier du Rhône

Bains, hôtels et transports de Loèche-les-Bains

Nouveau président

SION (gé). – Les membres de la Société des hôtels et bains de Loèche-les-Bains, ainsi que la Société des transports publics Loèche - Loèche-les-Bains et environs (LLB) se sont retrouvés, vendredi 29 juin écoulé, pour l'assemblée générale annuelle. Cette assemblée a été présidée pour la dernière fois par M. Roger Bonvin, ancien conseiller fédéral.

Pour l'année 1978, on a enregistré 79346 nuitées (78732 en 1977) avec 8031 arrivées ce qui représente une durée moyenne de séjour de 9,9 jours (10,0 en 1977).

La capacité totale des hôtels de la société est de 426 lits. Pour l'exercice 1978, le taux d'occupation a été de 56,5% alors que la moyenne suisse est de 38,8% et la moyenne de la station de Loèche-les-Bains de 51%.

Le détail du compte d'exploitation, de pertes et profits et du bilan n'ont pas appelé de commentaires particulières.

Nouveau président de la société

Atteint par la limite d'âge, M. Roger Bonvin, président du Conseil d'administration depuis 1974, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. L'assemblée a désigné le Dr Heinrich Stockmann, directeur central de la Société de banque suisse à Bâle, comme nouveau président.

M. Heinz Jent, vice-président du conseil d'administration, a rendu hommage à M. Roger Bonvin. Il a relevé entre autres ce qui suit: «M. Bonvin a été élu membre du conseil d'administration de la société le 17 juin 1974, et il a succédé à la présidence en remplacement de M. Edouard Bandelier. Durant ses cinq ans de présidence, la vie de la société a été marquée par les faits saillants suivants: modernisation de l'hôtel des Alpes, nouvelle construction de l'hôtel Grand-Bain, la modernisation de l'hôtel Maison-Blanche et la construction de la maison du personnel «Tell» M. Bonvin s'est voué avec beaucoup d'allant et d'énergie à la solution de maints problèmes, souvent difficiles, qui ont été posés.»

La Société des transports publics de Loèche - Loèche-les-Bains et environs (LLB)

Egalement présidée par M. Roger Bonvin, l'assemblée des actionnaires a eu lieu le même jour à Loèche-les-Bains.

Le service automobile

Les recettes totales du service automobile ont atteint en 1978	Fr. 2816475,79
Les dépenses (y compris les amortissements)	Fr. 3007408,49
L'excédent des dépenses est donc de	Fr. 190932,70

Le service électrique:

L'année hydrologique fut normale et la production se situe à 96,45% de la moyenne des 28 dernières années. L'hydrologie fut particulièrement mauvaise en novembre et décembre.

L'état de la conduite forcée a nécessité une expertise confiée à l'EMPA. Cette instance est arrivée à la conclusion que cette conduite doit être remplacée. Les travaux de remplacement ont déjà commenté le 16 avril 1979 et ils sont devisés à 3 millions de francs. L'exercice 1978 du service élecvtrique boucle avec un excédent de recettes de 1779 fr. 25.

Première messe de l'abbé Elmar Lagger

MÖREL. – Toute la paroisse de Mörel a entouré dimanche un de ses fils, l'abbé Elmar Lagger, qui a célébré sa première messe. Tout le village était décoré et pavoisé.

Autorités, sociétés, parents et amis ont accompagné le nouveau prêtre de sa maison natale à l'église, sous la conduite de la société de musique Eintracht.

Le curé Johann Imoberdorf a reçu le nouveau prêtre à l'église paroissiale, absolument comble, puis s'est déroulée la première messe de l'abbé Lagger, dans une atmosphère de très grande ferveur, l'homélie étant prononcée par le professeur Hermann Venetz.

Toute la communauté s'est ensuite réunie à la grande halle de fête, après l'apéritif offert par la commune de Mörel. C'est le club haut-valaisan des hommes amateurs de cuisine qui a préparé un excellent repas, servi à plus de 700 personnes. Le service effectué par de très nombreuses femmes de Mörel et des environs, toutes volontaires, était dirigé de main de maître par Robert Holzer, dans la grande tente très joliment décorée par les enfants des écoles. Le grand organisateur de la journée, Leopold Ritz, a également dirigé de manière parfaite le déroulement de l'après-midi, en major de table avisé.

Les productions des sociétés ont alterné avec les discours, ceux du président de la commune M. Serafin Tenisch, du curé Imoberdorf, de l'ancien curé Arnold, du professeur Leopold Borter et du prieur Gervas Studer.

Finalement l'abbé Elmar Lagger, nommé vicaire à Loèche-les-Bains, a exprimé très cordialement sa reconnaissance émue, avant de donner sa bénédiction à toute l'assemblée.

«Der Vogelhändler» 4 fois déjà!

VIÈGE. – Pendant la soirée de samedi, les acteurs et les chœurs de l'opérette en plein air sont montés pour la quatrième fois sur la scène.

De prime abord, on peut dire que ce spectacle, donné sous les murs de l'église des Bourgeois, connait un beau succès. La cohésion est parfaite dans cette œuvre de Carl Zeller qui semble être faite à la mesure des quelque 150 participants. Le choix qu'ont fait en son temps les responsables de «monter» le «Vogelhändler», a été heureux et chacun peut se féliciter de cette heureuse initiative. A cette réussite n'oublions pas de lier des noms de MM. Eugène Meier, responsable de la partie musicale et Glado von May, régisseur. Pour le moment, la moitié des représentations se sont déroulées et les entrées de spectateurs ont été à l'image de ce que les organisateurs attendaient. Espérons qu'il en sera de même ces prochains jours et que le beau temps nous tiendra compagnie! M

Le prix du mazout, c'est comme le temps. Il varie d'un jour à l'autre.

Le N° 021 36 94 94 vous communique journellement les derniers pronostics de prix Migrol.

MIGROL

Le spécialiste en mazout et révisions de citernes

†

Après une longue épreuve, chrétiennement supportée, le Seigneur vient de rappeler

Paul-Marc DELALOYE

l'enlevant à la profonde affection des siens, dans sa 30e année.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Julien DELALOYE-DENICOLE, à Martigny ;
Madame et Monsieur Charles CRETTON-DELALOYE et leurs enfants Yolande, Jocelyne et Arianne, à Martigny ;
Monsieur et Madame Jean DELALOYE-DÉLÈZE et leurs enfants Micheline, Dominique (sa filleule) et Raphaël, à Martigny ;
Monsieur et Madame André DELALOYE-MÉTRAILLER et leurs enfants Sylvie et Martine, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Joseph DELALOYE-DUCRETTEX et leurs enfants Christophe (son filleul) et Corinne, à Martigny ;
Monsieur Georges DELALOYE, à Martigny ;
Madame et Monsieur Philippe ABBET-DELALOYE, à Martigny ;
Famille de feu Baptiste DELALOYE-RARD, à Riddes, Genève et Lausanne ;
Famille de feu Joseph DENICOLE, à Saxon, Goldach, Genève et Martigny ;
Madame et Monsieur Emile MARET-ADDY, sa marraine et son parrain, à Martigny ;
ainsi que ses nombreux cousins, cousines, amis et connaissances.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le mercredi 4 juillet 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : crypte Saint-Michel.

La famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : rue des Finettes 15, Martigny.

Priez pour lui

Dieu n'a pas fait la mort.
Il ne se réjouit pas de voir mourir les êtres vivants.

(Livre de la Sagesse)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Je vais à toi, Père saint,
garde en ton amour ceux que tu m'as donnés.

Jean 17 : 11

Elle est heureuse, l'épreuve est terminée,
du triste mal elle ne souffrira plus
et désormais sa destinée
c'est de régner avec Jésus.

Monsieur Rémy DUBLER ;
Monsieur et Madame Francis DUBLER-BAUMGARTNER, leurs enfants et petits-enfants, à Tramelan ;
Monsieur et Madame Jean DUBLER-HELEN, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean DUBLER-DUC et leurs enfants, à Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Léa DUBLER

née JUILLERAT

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et alliée, que Dieu a reprise à Lui dans sa 77e année, après une longue maladie supportée avec résignation.

Tavannes, le 2 juillet 1979.
rue du Stand 8

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu au temple de Tavannes, le mercredi 4 juillet 1979, à 13 h. 45.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe, Grand'Rue 33, à Tavannes.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la sœur visitante (ccp 25 - 912).

Une urne funéraire sera déposée devant le temple.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part pour les personnes involontairement oubliées.

---

†

L'Administration communale de Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Etienne DÉLÈZE

beau-père de son employé M. Marco Bourban.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Les employés de la maison Saurer S.A. à Pont-de-la-Morge

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Gaspard SERMIER

père de leur collaboratrice Mme Dubuis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Monsieur Edouard AYMON, à Ayent ;
Madame et Monsieur Alphonse AYMON-AYMON, à Ayent ;
Madame et Monsieur René ÉPINEY-AYMON, leurs enfants et petit-enfant, à Sierre et Martigny ;
Madame et Monsieur Alfred ODERMATT-AYMON et leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Bernard MOOS-AYMON et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Ernest AYMON-AYMON et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Joseph AYMON-MÉTRAILLER et leur fille, à Genève ;
Monsieur et Madame Marcel AYMON-CRETTAZ et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Fernand AYMON-CRETTAZ et leurs enfants, à Uvrier ;
Madame et Monsieur Vital TORRENT-AYMON et leurs enfants, à Arbaz ;
Mademoiselle Jeanine AYMON, à Ayent ;
Monsieur et Madame Firmin AYMON-ÉPINEY et leur fille, à Ayent ;
Madame et Monsieur Antoine CARTA-AYMON et leurs enfants, à Ayent ;
Mademoiselle Aline AYMON et son fiancé, à Genève ;
ainsi que les familles SCHNEUWLY, CRETTAZ, FARDEL, AYMON, GAUDIN, MOOS, BLANC, TRAVELLETTI, SAVIOZ-AYMON, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Julienne AYMON

née FARDEL

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, enlevée, après une longue maladie chrétiennement supportée, le 2 juillet 1979, dans sa 72e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le mercredi 4 juillet 1979, à 10 heures.

La défunte repose à la chapelle de la Place.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

La famille de

Madame Georges DEVANTHÉRY-COUTURIER

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de messes, leurs envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, leurs touchants messages de condoléances, l'ont aidée à supporter son immense chagrin.

Un merci tout particulier :

– aux révérends curés de Chalais et de Vercorin ;
– aux médecins et au personnel des hôpitaux de Sierre et Sion ;
– au chœur mixte L'Espérance de Chalais ;
– à l'entreprise d'électricité Claude Main, à Réchy ;
– à Végé-Valais ;
– à la caisse Raiffeisen de Chalais ;
– à Migros-Valais ;
– au personnel de la fonderie Alusuisse ;
– à la coopérative Végé de Réchy ;
– aux classes 1923, 1960 et 1962 de Chalais ;
– aux jeunes de Chalais ;
– aux amis et aux voisins.

Chalais, juillet 1979.

---

†

La famille de

Madame Angélique BARMAZ

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes et de fleurs, leur présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Un merci spécial au révérend curé Rapillard, à M. et Mme Viguet, médecins, à la Société de chant à Ayer.

Ayer, juillet 1979.

---

†

Madame Renée DUC-ROUBAIX, à Genève ;
Monsieur et Madame Michel TISSIÈRES-DUC, leurs enfants et petits-enfants, à Uvrier et Sierre ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René DUC

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 1er juillet 1979, à l'âge de 56 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle du centre funéraire de Platta à Sion, le mercredi 4 juillet 1979, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta où la famille se réunira aujourd'hui mardi 3 juillet, de 19 heures à 20 heures.

Domicile : 3, carrefour de Rive, 1207 Genève.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Le conseil d'administration et la direction de H. Ritschard et Cie S.A.

ont le chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur René DUC

chef du service camionnage, son fidèle collaborateur depuis de longues années.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

---

†

Le personnel de H. Ritschard et Cie S.A.

a le regret de faire part de la disparition subite de

Monsieur René DUC

son cher et dévoué collègue depuis 20 ans.

Il gardera de cet ami un souvenir ému.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

---

†

La société de chant La Davidica, à Basse-Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Etienne DÉLÈZE

père, beau-père et grand-père de ses membres dévoués Simon, Denise, Marie-Hélène et Sébastienne.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

La direction et les employés de la Fiduciaire Bufiva S.A. à Sierre

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Gaspard SERMIER

père de leur collaborateur Roger.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

La direction de l'entreprise Rhônetechnic, à Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gaspard SERMIER

père de son employé Jean-Pierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Vétroz Amis Gymnastes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gaspard SERMIER

père de Roger, membre du comité et moniteur ; beau-père de Jacqueline, monitrice.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

La société L'Avenir à Châteauneuf-Pont-de-la-Morge

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Gaspard SERMIER

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.

---

†

IN MEMORIAM

Sœur Marie Nicole HAENNI

1929 - 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Théodule à Sion, le mercredi 4 juillet 1979, à 18 h. 15.

Sitivit in Te, Anima mea.

POMPES FUNEBRES VALAISANNES
J. VOEFFRAY & FILS
Mayennets 12 - SION - Tel. 22 28 30

Les ingénieurs et architectes valaisans étudient la N 9 par le menu

Un plaidoyer pour la logique

Prêchent-ils pour leur paroisse ? Une question que certains se poseront en apprenant que la section valaisanne de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) vient de publier un important document entièrement consacré à l'autoroute N 9 en Valais. En effet, sur quelque 250 membres, la SIA valaisanne compte non moins de 150 ingénieurs civils, ce qui pourrait faire naître quelque doute sur l'objectivité de l'étude présentée, hier, à la presse. Alors ? Plaidoyer pour l'autoroute ? La réponse est non, si l'on s'en tient à l'esprit de la démarche ; oui, si l'on veut bien se donner la peine de tirer un bilan des analyses particulièrement fouillées consignées dans cet ouvrage de 117 pages.

Pourquoi, tout d'abord, avoir procédé à cette étude ? C'est le président du groupe de travail, responsable de cette publication, M. Charly Quinodoz, ingénieur civil à Sierre, qui nous répond : « On nous a souvent reproché, en tant que milieu intéressé, de n'avoir pas pris officiellement position sur les problèmes de l'autoroute de la plaine du Rhône. C'est aujourd'hui chose faite.»

Mais pourquoi sous cette forme, et pourquoi si tardivement ? « Parce que, poursuit, M. Quinodoz, il nous a semblé être de notre devoir d'aborder la question sous un angle scientifique, avec le maximum d'objectivité. En outre, si nous nous étions contentés de manifester une position favorable à la N 9, on aurait pu, dès lors, précisément, nous reprocher de n'avoir cerné le problème qu'en fonction de nos seuls intérêts professionnels.»

Sans précédent

Le fait est que l'ouvrage de la SIA valaisanne présente un intérêt sans précédent. On se souvient qu'en son temps, les opposants à l'autoroute avaient publié une petite brochure qui, en définitive, n'était que matériel de propagande. Le Conseil d'Etat était alors « descendu dans la rue » avec un « livre blanc », consistant davantage en une mise au point qu'en une analyse minutieuse.

Les ingénieurs et architectes, eux, ont repris tout le problème, sous ses différents aspects, en mettant à chaque fois en balance le pour et le contre. Un vrai travail de scientifiques, destiné à élargir le débat en offrant à quiconque le désire une précieuse base de réflexion.

Le Valais supermotorisé

Les auteurs commencent par présenter la situation actuelle de la motorisation, du trafic et de la sécurité en Valais, en particulier, bien sûr, sur la route cantonale T 9 de la plaine du Rhône. On apprend ainsi, par exemple, que l'explosion de la motorisation est plus marquée chez nous qu'ailleurs ; si en cette matière, en effet, le Valais occupait la 16e place des cantons suisses en 1973, cinq ans plus tard, avec 68,6 automobiles par centaine de personnes actives, il se retrouvait au second rang !

Ceci démontre que la nécessité du transport individuel est particulièrement forte en Valais, où l'on se trouve confronté à une véritable situation de saturation de la T 9, dont – soit dit en passant – le quart du tracé entre Saint-Maurice et Brigue consiste en des traversées de localités. Avec tout ce que cela implique sur le plan de la fluidité du trafic, sur celui de la sécurité et sur celui de la « qualité de la vie ».

Une demande avant tout indigène

Dans un second chapitre, la SIA analyse la demande de transport automobile en Valais, en distinguant la demande intérieure de la demande extérieure, cette dernière étant étroitement liée à notre tourisme. On constate à ce propos que la demande est avant tout valaisanne, le trafic en plaine n'enflant que de quelque 20 % durant les mois touristiques de juillet et août.

« Toutes nos activités, notent les auteurs, c'est-à-dire tourisme, industrie, construction, agriculture sont étroitement liées à nos relations avec les autres cantons suisses et les pays voisins. Toute entrave aux transports porte donc un préjudice immédiat à notre bien-être matériel.»

D'éloquentes comparaisons

En son troisième chapitre, l'ouvrage examine de près la conception du réseau routier de plaine, en établissant d'intéressantes comparaisons entre la T 9 et la N 9, tant en matière de fluidité, de sécurité ou de rapidité qu'en matière de confort d'utilisation, de « qualité de la vie » et de protection de l'environnement.

Par la force des choses, ces comparaisons ne tournent certes pas à l'avantage de l'actuelle route cantonale, ni même de son éventuelle amélioration.

En outre, elles mettent en lumière le côté totalement arbitraire de la variante prévoyant une simple semi-autoroute dès en amont de Riddes. En effet, le trafic enregistré entre Sierre et Brigue est aujourd'hui tout aussi important que celui constaté entre Martigny et Riddes. De même, le flot des véhicules circulant entre Sion et Sierre s'avère plus considérable encore que le trafic s'écoulant entre Lausanne et Berne.

Non au béton... oui au bitume !

Conclusion du groupe de travail : le projet de la N 9 en Valais est généralement satisfaisant. Les auteurs émettent toutefois un certain nombre de recommandations, concernant l'étude systématique des « nuisances » et certains choix techniques susceptibles de les atténuer. Par exemple, la SIA préconise un revêtement bitumeux en lieu et place du béton. Motif : on sait aujourd'hui que les bruits de roulement sont plus intenses sur le béton. Cette différence s'établit à 3 ou 4 décibels, ce qui revient à dire que pour l'absorber, il faudrait planter en bordure de l'autoroute une forêt épaisse de 50 mètres !

Le document précise également quelques priorités à observer, rappelant l'urgence qu'il y a à dévier le trafic principal des villes de Sion, Sierre et Viège. « La technique du tapis que l'on déroule du point de départ au point d'arrivée, lit-on notamment, ne peut plus être appliquée en Valais, où certains points chauds requièrent une intervention immédiate.

Enfin, les auteurs demandent que certains points du projet général de la N 9 soient soumis à un réexamen. Il s'agit en particulier des passages de l'autoroute à Sion, Géronde, Loèche, Rarogne ou Lalden, pour lesquels la SIA émet mises en garde et propositions concrètes.

Et l'agriculture ?

Le quatrième chapitre est consacré, lui, aux effets de l'autoroute sur l'organisation de l'espace et sur le milieu. Une large part y est faite aux incidences de la construction de la N 9 sur l'agriculture, puisque sur les 432 hectares que couvrirait l'autoroute entre Saint-Maurice et Brigue, la moitié est constituée de terrains agricoles ; ce qui représente le 8 % du revenu paysan cantonal. En contre-partie, les avantages sont évidents aussi : écoulement des produits frais, facilité du trafic agricole sur la T 9 délestée, etc.

Enfin, l'ouvrage de la SIA comprend une annexe, où l'on trouvera une « prise de température » de l'opinion publique, ainsi que l'avis de plusieurs milieux professionnels.

Mise en souscription

L'étude des ingénieurs et architectes valaisans – qui représente un travail gigantesque – ne manquera pas de retenir l'attention du public, mais aussi des autorités et des responsables, cantonaux ou fédéraux, de la construction de notre réseau de routes nationales. L'ouvrage fera l'objet, ces prochains jours, d'une mise en souscription. Une version allemande devrait paraître en septembre.

Notons en passant que si la présentation en est sobre, elle n'en est pas moins agréable, grâce surtout à de nombreux dessins originaux, que l'on doit au talent de deux élèves de l'Ecole cantonale des beaux arts.

Les derniers seront les premiers...

En conclusion, l'on peut considérer la position de la SIA valaisanne comme un « oui, mais...» à la N 9. Le « oui » comme le « mais » méritant d'être pris en considération. La philosophie qui se dégage de cette étude pourrait d'ailleurs sans doute se résumer en ces trois phrases que nous y relevons :

« Le réseau des routes nationales suisses sera presque entièrement réalisé, lorsque la construction de l'autoroute N 9 commencera effectivement en amont de Martigny. Parmi les derniers dans le temps, ne pouvons-nous espérer être parmi les premiers quant à la qualité ? Ceci semble une ambition légitime.»

J.-P. R.

DEUX MORTS AU FLETSCHHORN

ZERMATT. – Depuis dimanche, deux alpinistes étaient portés disparus dans la région du Fletschorn.

Air-Zermatt était alerté lundi matin vers 11 heures. A diverses reprises les appareils d'Air-Zermatt ont tenté des vols de recherches, fortement perturbés par le mauvais temps. Vers 16 h. 30, une éclaircie s'est produite et un hélicoptère a pu explorer la région. On a assez rapidement découvert les corps des deux malheureux, sur le glacier au pied du Fletschorn. Ils avaient fait une chute de 700 mètres et avaient été tués sur le coup. Les corps ont été ramenés à la morgue de Brigue.

Il s'agit de MM. Gilles Petignat, 55 ans, de Miécourt (Jura) et Claude Marchal, 40 ans, Français.

12es journées romandes des arts et métiers

Champéry : large tour d'horizon conjoncturel

CHAMPÉRY (M.P.). – 150 personnes ont assisté, hier, à Champéry, à l'ouverture des 12es journées romandes des arts et métiers, journées consacrées en partie à un vaste tour d'horizon de la situation conjoncturelle. Le président de l'USAM, le conseiller national Rudolf Etter, et le directeur de l'union, M. Otto Fischer, ont eu l'occasion de saluer le président du Grand Conseil, M. Georges Roten qui, par sa fonction de directeur de l'UCOVA, voue un soin tout particulier aux problèmes concernant les milieux du commerce. Côté personnalités, on notait encore la présence du vice-président de l'USAM, M. Alfred Oggier (auquel incombait du reste l'animation du rendez-vous) et du président de Champéry, M. Marcel Mariétan.

Dans un exposé extrêmement fouillé, M. Rudolf Etter a ouvert les feux, cernant avec acuité les problèmes politiques actuels qui affectent les arts et métiers. Il s'est arrêté notamment sur la révision de la loi sur les cartels, la protection des consommateurs et la surveillance des prix, l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, l'énergie, le nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision et la question de la participation. M. Otto Fischer devait ensuite traiter de la situation financière de la Confédération avant de laisser M. Batz Hober aborder les incidences de la Lex Furgler. Les participants entendirent enfin un double exposé sur la révision totale de la Constitution, exposé qui valut respectivement à M. François Gross, rédacteur en chef de *La Liberté*, de Fribourg (favorable à la révision), et à M. Louis Guisan, ancien conseiller aux Etats (contre) de s'exprimer.

Offert par la commune et la société de développement, un apéritif regroupa ensuite les participants au centre sportif, la soirée étant ponctuée par une raclette au Grand-Paradis.

Aujourd'hui, les membres des arts et métiers consacreront leurs travaux au thème : « Mon entreprise en ces temps difficiles.» Ils auront sur ce chapitre l'occasion d'entendre M. Renaud Martin, responsable de l'IFCAM en Suisse romande, M. Gaston Cuendet, professeur à l'université de Genève, et M. Jean Sunier, administrateur et conseiller d'entreprises.

Premier « Cachecam » 1979

Savièse en évidence

SAINT-GERMAIN (gé). – La première émission Cachecam 1979, réalisée hier à Savièse, a été une réussite. Une fois de plus Savièse s'est mise en évidence, grâce à la collaboration des autorités communales, la société des costumes et de la population. M. Michel Léger, dessinateur en installations sanitaires, finaliste de la soirée, a été excellent. La société des costumes a apporté le rythme, les danses et la beauté de ses costumes. MM. Georges Héritier, président de la commune, a su en quelques phrases présenter l'église, la maison communale et brosser un rapide portrait de ses administrés. Mme Bertha Debons, la sage-femme qui, en quarante ans d'activité, a mis au monde quelque 4000 bébés, a souligné les qualités des Saviésans : grands travailleurs qui se défendent.

Tout a bien marché, pour la charmante Pauline, présentatrice avec Jean-Charles, qui se trouvait pour la première fois dans une émission en direct.

A l'auditorium du centre de Moréchon, M. Alexandre Burger a remercié et félicité tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette émission.

A croire que les gens vont s'imaginer effectivement que Savièse est la capitale du canton et Sion l'un de ses faubourgs.

Sur le plateau, Jean-Charles et Pauline en compagnie de Michel Léger, finaliste du concours.

GASTRONOMIE

RESTAURANT-BRASSERIE

LE «BON COIN» DES «VEUFS DE PAILLE»

Menus, carte et grillades

LA GRANGE

PL. DU MIDI 40 – SION

TEL. 027/23 19 64

LA FÊTE DES GUIDES DE MONTAGNE VALAISANS: UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE

BETTMERALP. – L'Association valaisanne des guides de montagne a tenu dimanche son grand rassemblement d'été annuel. 150 guides, venant des huit sections de l'association, y ont pris part. La journée a été organisée par la section « Aletsch », une des quatre du Haut-Valais, les autres étant celles de Lötschen, Zermatt, Saas-Fee et St-Nicolas-Randa-Täsch. Le Bas-Valais compte quatre sections : Hérens, Montana-Crans, Anniviers et Dranses.

Le temps était splendide. La journée a débuté par une messe célébrée par le curé Zenzünen qui a ensuite béni les piolets et les cordes. C'est une ancienne coutume, fort heureusement maintenue.

La commune de Betten a alors offert le vin d'honneur et à cette occasion M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat, a apporté les salutations et les vœux du gouvernement. On remarquait aussi la présence du conseiller d'Etat Guy Genoud, du président du Grand Conseil M. Georges Roten, du conseiller aux Etats M. Odilo Guntern et du conseiller national M. Herbert Dirren.

L'après-midi a vu défiler un cortège haut en couleur, avec bien entendu tous les guides, les futurs guides du Pérou qui terminent en Suisse une période de formation, divers groupes, dont la fanfare de Betten, les tambours de Lax et de Brigue, les groupes folkloriques d'Aletsch et de Fiesch. Les gens de Betten ont montré dans leurs groupes comment se déroulait dans le temps la vie de la population montagnarde, faisant même défiler vaches, moutons et chèvres. On n'avait pas oublié les cors des alpes et les lanceurs de drapeau.

On a finalement vu les guides à l'œuvre dans le rocher, les frères Volken de Fiesch effectuant en particulier une impressionnante démonstration de varappe.

La fête, très réussie, avait attiré un grand nombre de visiteurs à la Bettmeralp.

Contrôle officiel des champignons

Si vous désirez agrémenter votre table de mets contenant des champignons sauvages, récoltés au gré de vos promenades, pourquoi risquer de vous empoisonner, vous-mêmes et vos convives?

Venez faire contrôler vos cueillettes : un contrôleur officiel est à votre disposition **chaque lundi soir de 18 h. 30 à 20 heures au café Industriel, rue de Conthey, à Sion ;** dès le début août, le contrôleur sera même à disposition, chaque lundi soir, de 18 h. 30 à 23 heures, à la même adresse.

ROUTES VALAISANNES : 240 accidents en mai

SION. – 240 accidents de la circulation, au total, se sont produits durant le mois de mai sur les routes valaisannes. 3 d'entre eux eurent une issue mortelle, 96 faisant par ailleurs des blessés.

C'est ce qui ressort de la statistique de ce mois de mai que vient de publier la police cantonale.

Les personnes qui ont perdu la vie, au nombre de 4 (3 adolescents, 1 enfant) étaient 1 conducteur de voiture, 2 occupants et 1 cycliste (enfant). Quant aux causes de ces accidents, ce furent l'ivresse, l'inobservation de signalisation de la part d'un conducteur.

Les personnes blessées, elles, sont au nombre de 125 (52 hommes, 28 femmes, 26 adolescents, 19 enfants).

Notons par ailleurs que durant ce même mois de mai, la police a menacé 91 automobilistes d'un retrait de permis de conduire, et que 92 permis ont été effectivement retirés, la durée de ces retraits s'échelonnant comme suit : pour une durée indéterminée (9 cas), pour 18 mois (2), 12 mois (6), 6 mois (2), 5 mois (1), 4 mois (8), 3 mois (17), 2 mois (17), un mois (30).

Enfin, 17 cyclomotoristes se sont vus frappés d'une interdiction de circuler, pour une durée pouvant aller de 1 à 3 mois.

SCANDALE DE CHIASSO

Jugement ce soir

CHIASSO (ATS). – Après cinq semaines d'audiences, le procès de la Texon touche à sa fin. Hier, les jurés de la Cour d'assises ont entendu un résumé des différentes questions qu'ils auront à trancher. Il s'agira notamment de décider si les accusés ont agi dans le but de s'enrichir, ce qu'affirme l'accusation et conteste la défense. La réponse à cette question sera déterminante pour la longueur des peines infligées. La responsabilité des ex-membres du conseil d'administration de la Texon n'a pas non plus clairement pu être définie, de même que le montant des dommages. La partie civile réclame 20 millions de dommages-intérêts alors que la défense voudrait renvoyer ce problème à un tribunal civil. Le jugement est attendu pour ce soir.

SUCCESSION RUDOLF GNAEGI

HANSPETER FISCHER N'EN VEUT PAS ET PROPOSE LE GRISON LÉO SCHLUMPF

BERNE (ATS). – Le conseiller national Hanspeter Fischer (UDC TG) ne veut pas devenir conseiller fédéral. Dans une interview accordée à la *Bodenseezeitung*, il a déclaré que le groupe UDC dispose en M. Léo Schlumpf (GR) d'un excellent candidat.

M. Gnaegi a été induit en erreur...

Le député, qui est conseiller d'Etat thurgovien et vice-président du Conseil national, a souligné que son travail à Frauenfeld est passionnant. Il a ajouté que la direction du Département militaire n'est pas une tâche facile. A Berne, a-t-il dit, règne une autre atmosphère qu'en Thurgovie et Gnaegi a été en partie induit en erreur par ses propres collaborateurs. Interrogé sur la question de savoir ce qu'il ferait si le groupe parlementaire UDC insistait pour présenter sa candidature, M. Fischer a répondu que, dans un tel cas, il repenserait le problème, mais que néanmoins il serait étonné d'arriver à une autre conclusion.

Le député thurgovien a encore dit que les relations qu'il a avec le conseiller fédéral démissionnaire sont excellentes. «J'ai toujours considéré M. Gnaegi comme un ami, même si je n'étais pas d'accord avec lui sur tous les points. Il est un vrai Bernois, dans le meilleur sens du terme. Il est tenace, travailleur, honnête, direct, mais il manque peut-être d'un peu de souplesse».

M. Hanspeter Fischer

L'UDC bernoise prendra position le 10 août

BERNE (ATS). – Le comité central de l'Union démocratique du Centre (UDC) du canton de Berne, prendra position le 10 août prochain en ce qui concerne la succession de Rudolf Gnaegi au Conseil fédéral et sur l'attitude future du parti. Dans un communiqué, l'UDC bernoise remercie le conseiller fédéral démissionnaire qui a servi le pays durant quatorze ans, s'occupant avant tout de l'entretien et du renforcement de l'armée.

Le parti fera en temps voulu l'éloge du ministre démissionnaire. L'UDC bernoise espère enfin que la discussion sur les problèmes d'armement sera menée sur un terrain concret et qu'elle n'aura pas d'effet négatif sur la force de frappe de l'armée.

M. Léo Schlumpf

Réunion de parlementaires francophones

Le Conseil fédéral «boude»

GENÈVE (ATS). – «La langue française appartient à tous les Suisses». C'est «l'addition des cultures qui fait la force d'un pays. Tous, ici, l'ont compris. Tous, sauf le Conseil fédéral suisse qui boude cette assemblée», a notamment déclaré, hier à Genève, le conseiller national (socialiste) Gilbert Bächtold, à l'ouverture de la 10e assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

«Si M. Dürrenmatt ou M. Max Frisch, pour choisir des auteurs classiques de notre pays, sont décorés quelque part en allemand, je me sens, moi Suisse romand, concerné et honoré», a relevé M. Bächtold, qui s'est plu à constater que des parlementaires suisses allemands ont voulu faire partie de la section suisse de l'AIPLF.

Après avoir remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de l'assemblée de l'AIPLF, notamment les cantons de Genève, du Valais, de Fribourg, du Jura et de Vaud, Me G. Bächtold a regretté que «la Confédération suisse, elle, alors même que notre section groupe plus de 40 députés fédéraux, n'a malheureusement pas pu ou su nous aider».

Pour sa part, M. Luigi Generali, président du Conseil national, après avoir souhaité la bienvenue au nom de l'Assemblée fédérale, a relevé, en particulier, que «la mentalité romande complète et nuance, avec les contributions tessinoises et grisonnes, ce que la mentalité alémanique conçoit selon son propre génie. C'est là un phénomène particulier, dont tous ceux qui connaissent la Suisse apprécient la signification et l'importance à leurs justes valeurs».

Renault et Fiat augmentent les prix

REGENSBERG-GENÈVE (ATS). – Renault et Fiat augmentent les prix de leurs voitures. Cette augmentation est de 3 % chez Renault et sera appliquée sur les modèles 1980, et de 1,9 % en moyenne chez Fiat avec effet immédiat. Le constructeur italien justifie cette hausse par la progression des coûts de production.

RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

«Terre des Hommes» en appelle à la marine suisse

LAUSANNE (ATS). – Pour secourir à temps d'innombrables réfugiés vietnamiens, enfants ou adultes menacés de périr en mer, le mouvement d'entraide internationale «Terre des Hommes», à Lausanne, lance un appel aux six armateurs suisses qui, sur mer, disposent de 29 navires.

Dans une lettre adressée hier, «Terre des Hommes» demande à ces armateurs si leurs navires peuvent embarquer les enfants ou familles vietnamiens, là où ils se trouvent (au large des côtes malaises, thaïlandaises et indochinoises), afin de les conduire dans tel ou tel pays d'accueil, notamment la Suisse. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pourrait renseigner les navires suisses sur les lieux où le sauvetage serait accompli.

Les candidats DC fribourgeois aux Chambres fédérales

GUIN (ATS). – L'assemblée des délégués démocrates-chrétiens du canton de Fribourg a nommé hier soir à Guin ses candidats pour l'élection du Conseil national et du Conseil des Etats. Elle a également entendu des rapports de ses représentants aux Chambres fédérales sur les principaux problèmes de la législature actuelle.

Les 222 délégués ont élu à l'unanimité MM. Pierre Dreyer, sortant, et Arnold Wäber, comme candidats au Conseil des Etats. M. Wäber succède à M. Jean-François Bourgknecht qui, au mois de mai dernier, a renoncé à solliciter un nouveau mandat. Conseiller d'Etat, il dirige les finances du canton de Fribourg.

Sur la liste des candidats au Conseil national, les délégués ont confirmé, à l'unanimité, les candidatures des députés sortants : MM. Laurent Butty, Louis Barras et Paul Zbinden. Enfin, l'assemblée a élu sur cette même liste MM. Placide Meyer et Anton Cottier, tous deux députés au Grand Conseil, ainsi que Mme Chantal Fröhlich, journaliste.

Nouveaux uniformes pour les gendarmes jurassiens

Aux abords du château de Domont, qui surplombe Delémont, la gendarmerie jurassienne a procédé, hier, au baptême de ses nouveaux uniformes, coupés par le tailleur jurassien Paul Vauclair, domicilié à Paris et qui s'est illustré, il y a quelques années, en qualité de couturier de Charles De Gaulle. L'uniforme de la maréchaussée jurassienne est sobre, plus élégant que l'ensemble bernois. Il fait un peu penser aux uniformes français de la police.

Au cours de la cérémonie, le chef du Département de la police, M. François Lachat, s'est adressé à l'assistance, de même que le chef de la police jurassienne nouvellement nommé, M. Bernard Dula. Démentant les critiques émises quant à sa nomination et à sa personne, M. Dula a insisté sur le rôle éducatif et préventif de la police, par opposition à une mission répressive. Il a fait état de son intention de doter le corps de police jurassien d'un matériel qui lui fait défaut, notamment dans le domaine des transmissions. Plusieurs agents nouvellement nommés ou absents précédemment ont ensuite fait la promesse solennelle.

v.g.

«Nouvelle société helvétique»

Une section Jura

C'est samedi, à Delémont, qu'a été constituée, ou plus exactement reconstituée, la section Jura de la NSH. Dans les années 1950, il existait, en effet, une section de la NSH à Delémont, qu'animait Roland Béguelin.

Une section d'obédience antiséparatiste s'était ensuite constituée à Saint-Imier. Malgré tout, la NSH observa une prudence souvent jugée excessive dans le problème jurassien, du moins jusqu'au vote de septembre dernier pour lequel la NSH s'engagea à fond en faveur du oui au canton du Jura. Dans ces conditions, il peut paraître logique que se constitue une antenne jurassienne de la NSH. A voir les personnalités qui forment le groupe constitutif, présidé par Mme Yvette Wagner, de Delémont, on constate qu'il s'agit d'un savant dosage politique... Malgré tout, la NSH Jura se propose d'être ouverte à tous les courants d'idées. Dans le nouveau canton, elle peut en effet se révéler utile, dans la mesure où elle parviendra à prendre de la hauteur par rapport aux événements.

Découverte historique à Porrentruy

Les travaux de rénovation de l'église paroissiale de Porrentruy continuent de susciter les plus vives surprises. Après avoir permis de constater que les fortifications des lieux n'étaient pas d'origine romaine, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'ici, ces travaux, que mène l'archéologue vaudois Werner Stöckli, viennent de mettre à jour un coffret métallique contenant le cœur d'un prince-évêque de Bâle, Frédéric de Wangen. Le coffret, dont l'identification a été possible par les spécialistes, n'a pas encore été ouvert et il pourrait par exemple contenir un document du plus haut intérêt pour la connaissance de l'histoire de la principauté. Il a été découvert sous un autel de l'église en pleine transformation.

v.g.

Grève aux chemins de fer italiens

ROME (AST/ANSA). – Depuis hier matin à 10 heures jusqu'à jeudi prochain le réseau des chemins de fer italiens sera perturbé par une grève du zèle du personnel roulant. Suivie par les adhérents d'une seule association professionnelle, cette grève devrait entraîner des retards d'au moins une demi-heure pour tous les convois de trains de voyageurs. Par ce mouvement, qui n'est pas soutenu par les organisations syndicales, les conducteurs de locomotive entendent appuyer auprès de la direction leurs revendications concernant les horaires de travail, les compensations pour les jours fériés et la formation professionnelle.

Suspendus à une corde depuis samedi

Deux alpinistes sauvés hier

ERSTFELD (ATS). – Les deux alpinistes, suspendus depuis samedi au bout de leur corde dans la paroi ouest du Schlossberg, ont été sauvés. Un porte-parole de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) a confirmé qu'une équipe mixte de sauvetage de Goeschenen, Engelberg et Erstfeld était parvenue à transporter les deux hommes, qui sont indemnes, en lieu sûr. Hier soir, sauveteurs et rescapés étaient en route pour la cabane du Spannort. Selon les informations de la GASS, le temps n'a pas permis hier l'intervention d'un hélicoptère.

«Unité bernoise» pour une rupture Berne - Jura

Comme il fallait s'y attendre, la manifestation du Bélier, samedi à Tramelan, provoque des réactions très vives. C'est ainsi que le mouvement Unité bernoise, qui a son siège à Bienne, dans un communiqué publié hier soir, demande au Gouvernement bernois et au Conseil fédéral de se montrer énergiques et souhaite que soient rompus les accords de coopération technique (continuité administrative) conclus entre les cantons de Berne et du Jura, puisque des citoyens du canton du Jura sèment le trouble dans le canton de Berne. Relevons en passant que la plupart des manifestants présents à Tramelan sont domiciliés dans le Jura bernois.

v.g.

POUR ÉCONOMISER LE CARBURANT

Limitation prochaine à 100 km/h de la vitesse sur les autoroutes?

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral décidera-t-il de limiter la vitesse à 100 km/h sur les autoroutes ? Au Département fédéral de justice et police, on indique que l'on est en mesure de fournir au gouvernement, avant les vacances d'été, tous les documents nécessaires à la prise de décision. En ce qui concerne la situation du marché du pétrole et de ses dérivés, le gouvernement doit encore se faire renseigner par les conseillers fédéraux Fritz Honegger et Willi Ritschard.

Le Conseil fédéral avait chargé, le 11 juin déjà, le Département de justice et police de préparer des propositions au sujet d'une éventuelle limitation de vitesse. Dans plusieurs déclarations à la presse, le conseiller fédéral Ritschard n'a pas caché que les «100 km/h» sur les autoroutes et une vitesse inférieure à l'actuelle limite de 100 km/h sur les autres routes constitueraient une mesure concevable pour économiser du carburant. Les seuls «100 km/h» sur les autoroutes réduiraient de 3 % la consommation d'essence.

La décision de limiter la vitesse pourrait être prise par le Conseil fédéral de sa propre compétence en vertu de la loi révisée sur la circulation routière. A l'époque – en 1973 et 1974 – les mesures décidées (3 dimanches sans autos, puis limitation de la vitesse à 100 km/h sur les autoroutes) étaient fondées sur le droit de nécessité (arrêté sur l'économie de guerre) du fait que les actuelles dispositions de la loi sur la circulation étaient encore en discussion au Parlement. Depuis 1974, la vitesse maximale sur les autoroutes a été fixée à 130 km/h, 100 sur les autres routes et 60 à l'intérieur des localités.

Loterie à numéros

Le «10 semaines» va réapparaître

BÂLE (ATS). – Les bulletins de loterie à numéros valables dix semaines seront de nouveau disponibles prochainement. En raison des changements survenus dans le système de la Loterie à numéros – introduction du jackpot, 42 numéros au lieu de 40 – seuls les bulletins valables cinq semaines avaient été maintenus en circulation. Le bulletin valable dix semaines sera réintroduit dès le début de l'année prochaine et même avant dans quelques cantons. Selon un de ses porte-paroles, la Société suisse de loterie à numéros n'a jamais envisagé la suppression définitive du bulletin valable dix semaines, la pratique ayant démontré que ses utilisateurs étaient aussi nombreux que ceux du bulletin valable cinq semaines.

IL Y A D'AUTRES MOYENS PLUS EFFICACES

ZURICH (ATS). – L'Association action route libre (ARL) s'oppose dans un communiqué à de nouvelles limitation de vitesse telles que les propose le conseiller fédéral Ritschard : 100 km/h sur les autoroutes et 80 km/h sur les autres routes.

Pour l'ARL, l'économie de carburant qui devrait résulter de cette mesure n'a pu être prouvée que par des calculs théoriques. Action route libre, qui déclare soutenir les efforts pour économiser l'énergie par d'autres moyens (propagande pour conduite «économique», contre les trajets inutiles, etc.) n'hésitera pas à utiliser les moyens légaux à disposition pour empêcher de nouvelles limitations de la vitesse.

Zurich

Meurtre et suicide en pleine rue

Un employé de commerce, veuf, 61 ans, a abattu en pleine rue, hier à 18 h. 30, à Altstetten, en ville de Zurich, une femme de 44 ans, ménagère, divorcée. Il a ensuite retourné son arme contre lui et s'est fait justice. On ignorait encore dans la soirée les motifs de ce geste. Il semble toutefois que la victime et son meurtrier se connaissaient depuis un certain temps.

Selon les dires de témoins, le couple s'est rencontré (était-ce sur rendez-vous ou fortuitement) à un carrefour, a échangé quelques vifs propos, puis s'est engagé dans la Zwischenbächenstrasse, la femme poussant son vélo. L'homme a brusquement tiré un pistolet de sa poche devant le numéro 84 et a tiré deux coups à bout portant dans la tête de sa compagne. Celle-ci est morte sur le coup. Puis le meurtrier s'est suicidé sur place.

Au plus important meeting européen d'aviation militaire

Enthousiasme du jury et du public pour la patrouille suisse

BERNE (ATS). – La patrouille de Suisse, formation acrobatique de notre aviation militaire suisse, a participé, le week-end dernier, au 25e «Air Tattoo International» en Angleterre. Sur invitation de la Royal Air Force, près d'une centaine d'avions militaires, représentant 12 pays, se sont retrouvés sur la base aérienne de Greenham Common, à 80 kilomètres à l'ouest de Londres, pour participer à ce meeting d'aviation militaire qui est bien le plus important de l'Europe occidentale. Les quelque 200 000 spectateurs présents ont pu voir évoluer les avions de chasse légendaires de la Deuxième Guerre mondiale, les «Spitfire» et les «Hurricane», puis les avions supersoniques de tous types les plus modernes, qui ont été utilisés au cours de ces 35 dernières années à des fins militaires.

La patrouille de Suisse a été l'objet d'une attention toute particulière, lit-on dans un communiqué du Département militaire. Le fait déjà que la Suisse soit représentée par des avions «Hunter» de provenance anglaise, a entraîné la sympathie du public. De plus, nos représentants ont eu l'honneur particulier, pour leur première apparition en Angleterre, de clôre le programme international en formation, qui comprenait 55 démonstrations. Les 6 pilotes suisses ont réussi à présenter leur programme acrobatique avec une perfection et un brio tels qu'ils ont déclenché l'enthousiasme du public et du jury et se sont vu attribuer le «Shell Trophy», trophée qui représente la meilleure formation en vol. Les pilotes de l'escadre de surveillance qui ont participé à cet important succès international sont les capitaines H.-U. Beck, B. Morgenthaler et W. Böhm, ainsi que les lieutenants R. Grimm, D. Sturzenegger et B. Am Rhyn.

L'Espagne en proie à ses démons...

Mais la nature la tourmente aussi !

Un couple fouille les décombres de sa maison.

MADRID (ATS/AFP). – Le sort semble s'acharner contre l'Espagne depuis deux ans, toujours pendant la première quinzaine du mois de juillet, au moment où les touristes résident par dizaines de milliers dans la Péninsule.

Le 11 juillet 1978, 150 personnes trouvaient la mort dans l'explosion d'un camion citerne près du camping « Los Alfaques » (Catalogne). Cette année, 48 heures après le début du premier mois des « grandes vacances », l'Espagne doit faire face à une incroyable série noire.

La branche politico-militaire de l'Organisation séparatiste basque, ETA, a fait exploser depuis cinq jours plusieurs bombes dans les principaux centres touristiques, employant le « chantage au tourisme » pour forcer les autorités à accepter ses revendications. Les neuf explosions n'ont fait que deux blessés légers, un couple de touristes belges, mais elles entretiennent un climat d'insécurité sur la côte méditerranéenne espagnole, une des régions européennes à la plus forte densité touristique à cette époque.

Un train mitraillé

Le train Paris - Madrid, « la Puerta del Sol », a été mitraillé par des inconnus, dans la nuit de dimanche à lundi, sans qu'il y ait de victime, apprenait-on hier, de source bien informée.

Le mitraillage a eu lieu à 1 h. 45 (HEC), cinq kilomètres avant la gare de Saint-Jean-de-Luz (sud-ouest de la France). Plusieurs impacts de balles ont été relevés sur un des wagons du train, qui venait de Paris et se dirigeait vers Madrid.

Dans le nord de la Péninsule, l'ETA militaire, l'autre branche de l'organisation basque, a menacé de s'attaquer à toutes les représentations françaises en Espagne. Ces menaces ont déjà entraîné une forte diminution du nombre des touristes au passage des postes frontières du Pays basque.

Pluies torrentielles : 24 morts

De plus, et alors que l'Espagne a fait du tourisme une de ses principales industries, les catastrophes naturelles viennent s'ajouter au terrorisme. A Valdepenas, dans la province de la Mancha, sur la route de l'Andalousie, à 200 km au sud de Madrid, 24 personnes ont péri noyées à la suite de pluies torrentielles.

Valdepenas, une des plus riches régions vinicoles d'Espagne, sera sans doute déclarée zone sinistrée. Une centaine de maisons se sont écroulées, deux mille têtes de bétail ont péri noyées et les dégâts sont supérieurs à cent millions de francs.

Aux Baléares : cinq morts

Aux Baléares, autre haut lieu du tourisme, cinq personnes ont trouvé la mort dans l'incendie d'un hôtel, vingt autres étant blessées. Trois touristes ont péri asphyxiés et deux autres se sont tués en se jetant par les fenêtres pour échapper aux flammes. Il s'agirait de trois touristes finlandais, d'un Suédois et d'un Espagnol. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait dû à un court circuit, l'hypothèse d'un attentat étant écartée.

Balle perdue : touriste tué

Enfin, pour compléter cette série noire, un touriste belge, M. Michel Simon, était tué, hier en fin de matinée, à Benidorm, par une balle perdue au cours d'une tentative de hold-up.

Terroristes contre touristes : 9 bombes

Pluies dramatiques et incendie : 29 morts

Une rue espagnole après les pluies torrentielles de dimanche.

L'ETA menace et exige

Le Mouvement séparatiste basque que constitue la branche politico-militaire de l'ETA a annoncé, hier, qu'il ferait exploser ses deux prochaines bombes dans les régions de Gérone, en Catalogne (nord-est de l'Espagne), et de Malaga, sur la Costa Del Sol (côte méditerranéenne).

Dans un communiqué diffusé à Bilbao, la branche de l'ETA « Organisation armée pour la Révolution basque » a revendiqué les deux incidents à la bombe de dimanche à Castellon de La Plana et à Peniscola, dans l'est du pays.

Elle a réclamé « dans les 24 heures suivant la lecture de ce communiqué », une réponse du gouvernement à ses exigences :

– retrait des forces de police de la prison de Soria, où sont incarcérés des militants de l'ETA. Ces forces sont intervenues à la suite de récents incidents. Elles se trouvent toujours à l'intérieur de la prison ;

– rapatriement des prisonniers basques dans leur province d'origine.

Passé ce nouveau délai, a précisé le communiqué, « nous poserons de nouvelles bombes dans les zones touristiques de l'Etat espagnol, plus précisément, les prochaines exploseront dans les régions de Gérone et de Malaga ».

L'ayatollah Khomeiny, les bains et... la loi coranique

TÉHÉRAN (Reuter). – L'ayatollah Khomeiny a prononcé, dimanche, l'interdiction des bains mixtes «nus» sur les plages iraniennes.

Les femmes musulmanes orthodoxes se baignant tout habillées ont présumé que cette interdiction vise les maillots de bains et les bikinis à la mode occidentale.

« L'Islam ne permet pas de se baigner nu et les populations de Rasht et de Bandar Pahlavi (deux plages de la mer Caspienne) rosseront ces hommes et ces femmes nus qui se baignent ensemble », a déclaré l'ayatollah devant un groupe de religieux musulmans, réunis dans la ville sainte de Qom.

Il a, par ailleurs, demandé aux religieux de ne pas laisser les intellectuels occidentalisés élaborer la future Constitution du pays. Ceux « qui s'intéressent à la civilisation occidentale, sont ceux qui veulent se baigner dans la mer avec des femmes nues », a-t-il dit.

Pollution : poussière-espion

STOCKHOLM (ATS/Reuter). – Les sept pays riverains de la Baltique ont mis au point une méthode permettant d'identifier les navires pétroliers coupables de pollution marine en haute mer, lorsqu'ils vidangent leurs citernes, a annoncé hier l'Office suédois de la navigation et des transports maritimes.

Une fois la cargaison de pétrole déchargée, les agents portuaires déposeront au fond des citernes du pétrolier une fine poussière métallique, dont la composition est codée pour chaque navire et portée dans un registre avec le nom de ce dernier.

Si le commandant du navire décidait, en haute mer, de vidanger ses cuves, la nappe qui se répandrait sur l'océan contiendrait une partie de cette poussière, permettant d'identifier le pétrolier.

La méthode est entrée en vigueur le 1er juillet à titre d'essai dans les ports suédois, finlandais, danois, est et ouest-allemands, polonais et soviétiques. Elle y sera appliquée à titre d'essai jusqu'à la fin de l'année.

Fuel : la France rationnée

PARIS (ATS/AFP). – Le rationnement du fuel domestique est entré en vigueur en France et à l'exception de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, les consommateurs sont soumis à une réduction de 10 % de leurs approvisionnements.

Ce dispositif, appliqué depuis le 1er juillet, conformément à la décision du Conseil des ministres français du 20 juin, devrait permettre, selon le gouvernement, d'augmenter d'un million de tonnes les stocks de réserves fin 1979.

Les consommateurs de fuel domestique en France ne peuvent désormais acheter auprès de leurs fournisseurs que 90 % des quantités qu'ils avaient obtenues au cours de 1978, année de référence. Les achats ne peuvent porter que sur le volume d'un trimestre, pour éviter tout stockage abusif.

En revanche, l'industrie, l'agriculture et l'artisanat de production pourront disposer du même volume de fuel qu'en 1978. Les distributeurs devront répondre par priorité aux commandes exprimant des « besoins urgents » des hôpitaux, écoles et entreprises.

Chili : grève autorisée

SANTIAGO DU CHILI (ATS/Reuter). – Le gouvernement militaire chilien vient de dévoiler un nouveau code du travail, qui reconnaît aux employés le droit de grève et aux employeurs le droit de lock-out. Les dirigeants syndicaux seront élus au bulletin secret et leurs décisions les plus importantes devront être approuvées par les travailleurs, également à bulletin secret.

Le pape reçoit «ses» cardinaux

ROME (Kipa). – Jean Paul II a reçu, hier matin, avec leurs proches, les 14 nouveaux cardinaux, qu'il a créés au consistoire du 30 juin, soit six Italiens et huit non Italiens.

Les nouveaux cardinaux ont d'abord été reçus tous ensemble, puis séparément, l'un après l'autre, avec leur suite personnelle et le groupe qui accompagnait chacun d'eux.

L'Egypte demandera peut-être à la Suisse d'intervenir au Sinaï

LE CAIRE - BERNE (ATS/AFP). – L'Egypte pourrait proposer la mise sur pied d'une force d'urgence, composée des forces d'Autriche, de Suisse et de Norvège, au cas où l'URSS s'opposerait au renouvellement du mandat de la Force d'urgence des Nations unies (FUNU) au Sinaï, a indiqué, hier, un porte-parole du Ministère égyptien des affaires étrangères.

Selon le porte-parole, l'Egypte étudie parallèlement à ce projet d'autres possibilités comme la formation d'une force internationale des pays non alignés ou d'une force africaine, en vue de s'interposer entre Egyptiens et Israéliens dans le Sinaï, jusqu'à la fin de la période transitoire, prévue par le traité de paix égypto-israélien.

Aucune demande à Berne

A Berne, aucune demande dans ce sens n'est parvenue au Département fédéral des affaires étrangères, ni au Département militaire fédéral. Jusqu'à présent, a-t-on rappelé dans ces deux départements, le Conseil fédéral a toujours refusé ce genre de demandes. Une participation suisse à une opération « casques bleus », par exemple, soulèverait de nombreux problèmes et nécessiterait d'importants préparatifs. C'est ainsi qu'il faudrait, au préalable, modifier la Constitution. En tant qu'Etat neutre, la Suisse a une armée purement défensive. Le mandat exécuté en Corée, où des membres de l'armée suisse contrôlent depuis 1953 l'observation du cessez-le-feu, ne saurait être comparé à un engagement de troupes au sein d'une force d'intervention des Nations unies.

INFORMATIONS MINUTE

● **LISBONNE. – Le corps de Philippe Cousteau, fils de l'océanographe Jacques Cousteau, a été repêché du fond du Tage, dimanche, par un homme-grenouille de la marine portugaise. Son hydravion avait coulé, jeudi dernier, en heurtant un banc de sable à l'amerrissage.**

● ROME. – Une nappe de pétrole de 30 km de long a été repérée hier au large de Civitavecchia, à 50 km à l'est de Rome, sur le littoral méditerranéen. La nappe proviendrait de l'épave du pétrolier italien *Vera Berlingieri*, qui est entré en collision, mardi dernier, au large de Civitavecchia, avec le cargo français *Emannuel Delmas*. L'accident avait fait 21 morts, sept disparus et 17 blessés.

● **MOSCOU. – Le pasteur Piotr Roumatchik, membre de l'Eglise des baptistes non officiels, a été arrêté le 16 juin dernier, à Makeevka (Ukraine) et inculpé d'infraction à la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.**

Brésil : réconciliation Eglise - Etat ?

ROME (Kipa). – Mgr Ivo Lorscheider, évêque de Santa Maria et nouveau président de la Conférence épiscopale brésilienne, a déclaré, hier, à Radio-Vatican, que le Gouvernement brésilien « montrait qu'il voulait réellement orienter le pays vers l'institutionalisation de la démocratie. (...) Les mesures concrètes que l'on prend graduellement prouvent ce fait. (...)

« C'est pour cela que les contacts de la conférence épiscopale avec les représentants du Gouvernement fédéral et le président de la République lui-même sont très cordiaux, objectifs et concrets. Ces contacts ont permis à l'Eglise de présenter des suggestions très concrètes, par exemple, dans le domaine social, et ces suggestions sont accueillies avec une grande sympathie. Il existe donc un climat de dialogue très positif. Certes, nous n'avons pas encore la plénitude de la démocratie – c'est toujours une évolution longue et difficile – mais on fait des progrès significatifs en ce sens. »

URSS : les prix grimpent

MOSCOU (ATS/AFP). – La décision des autorités d'augmenter sensiblement le prix de plusieurs catégories de biens de consommation en URSS a suscité des commentaires amers de la part des Soviétiques, bien que les produits de grande consommation ne soient pas touchés

Il y a un peu plus d'un an, en mars 1978, le pouvoir d'achat des Soviétiques avait déjà souffert d'une augmentation considérable sur les denrées alimentaires, notamment sur le café en grain (plus 445 %), sur le chocolat et le cacao (plus 30 %) et sur certains vins. D'autres produits, comme les métaux précieux, déjà touchés par la hausse en 1978, voient aussi leur prix monter après le 1er juillet.

La mesure qui semble le plus toucher les Soviétiques aujourd'hui, est la hausse des consommations dans les cafés et les restaurants (de 25 à 45 %) et la hausse du prix de la bière (45 %) dans les magasins de la capitale. Certaines rumeurs alarmistes font craindre qu'une prochaine hausse touche un « produit de base » : la Vodka.

Réfugiés indochinois : recherche, au niveau planétaire, d'une solution

Un sommet de l'espoir pendant deux jours à Genève

(ATS/AFP/Reuter). – Devant l'ampleur que prend le drame des réfugiés indochinois, rencontres et conférences diplomatiques se multiplient. Depuis hier et pour deux jours, les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) auxquels il faut ajouter ceux des Etats-Unis, du Japon, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande sont réunis à Bali, pour tenter de trouver des solutions à un problème qui a pris désormais des dimensions planétaires.

LA C.E.E. MENACE...

A son arrivée à Bali dimanche, M. Michael O'Kennedy (Irlande), président du Conseil des ministres de la Communauté européenne, a déclaré que la CEE réétudierait l'aide financière accordée au Vietnam, si Hanoi ne mettait pas un terme à l'exode des réfugiés. Le Vietnam reçoit actuellement de la CEE quatre millions de dollars par an principalement destinés à l'achat de céréales, de beurre et de lait. M. O'Kennedy a lancé en outre un appel aux pays non communistes du Sud-Est asiatique leur demandant de ne pas mettre en péril la vie des réfugiés, en attendant la conférence internationale, qui aura lieu à Genève, les 20 et 21 juillet prochains.

PAS DE TERRE À L'HORIZON !

Des patrouilles de la marine malaisienne ont intercepté, dimanche, un bateau vietnamien avec 800 réfugiés à bord, à environ 200 km au nord-est de Kuala Lumpur et l'ont remorqué vers la mer de Chine méridionale. Le premier ministre malaisien, Datuk Hussein Onn, a de son côté accordé un délai à 623 réfugiés, dont le bateau a accosté sur l'île de Pulau Bidong, à la demande personnelle de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères.

POUR SUPPRIMER LE PROBLÈME, « SUPPRIMER » LES RÉFUGIÉS

Quant à M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, il a lancé, hier à Bali, un appel à la communauté internationale pour qu'elle presse le Vietnam de mettre fin à l'exode des « réfugiés de la mer ». Il a également confirmé le renforcement du potentiel militaire américain en Asie et dans l'océan Indien.

« Vous pouvez compter sur une aide constante des Etats-Unis pour faire face à cette crise due à l'exode », a ajouté le secrétaire d'Etat américain.

RÉACTION DE HANOI

A Hanoi, on affirme de plus en plus fréquemment que les prises de position concordantes exprimées ces jours-ci par les pays occidentaux, les membres de l'ASEAN, ainsi que Hongkong et la Chine sur le problème des réfugiés sont le fruit d'une vaste campagne orchestrée contre le Vietnam.

Les diverses condamnations et prises de position des pays occidentaux et de ceux de l'ASEAN – telle celle de la CEE de cesser toute aide alimentaire au Vietnam – n'ont pas laissé Hanoi indifférent.

PÉKIN : DE NOMBREUX NAZIS

La Chine considère l'exode des réfugiés vietnamiens comme la seconde tragédie humaine du XXe siècle, après l'extermination des Juifs par le régime nazi, toutes deux étant d'ailleurs « identiques » dans leurs buts politiques « hégémonistes », selon le *Quotidien du Peuple*.

Le quotidien établissait, hier, un parallèle détaillé de ces deux tragédies, dans une attaque d'une virulence exceptionnelle contre Hanoi. **Voir page 1**